



Le MEDEF tient à remercier les réseaux d'entreprises qui l'ont aidé à mobiliser les entreprises françaises pour apporter leur contribution :



Contact
Direction Développement durable du MEDEF : psefiane@medef.fr

NOTRE AMBITION PARTAGÉE

Le 29 août 2019, à l'occasion de La Rencontre des Entrepreneurs de France (LaREF), 99 entreprises françaises représentant 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 millions d'emplois au plan mondial, réaffirment la nécessité de changer collectivement de cap en accélérant l'innovation et la R&D à travers leurs investissements dans des solutions bas carbone, afin d'engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

L'engagement pris pour la période 2016-2020 est tenu et dépassé avant l'heure

Pour les entreprises déjà engagées en 2017, les investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone s'élèvent pour 2017-2018 à 68 milliards d'euros, soit en deux ans seulement, plus que le montant des investissements prévus initialement sur la période 2016-2020 (60 milliards d'euros). On constate ainsi une accélération des investissements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises françaises.

Les entreprises françaises s'engagent à nouveau pour la période 2020-2023

De 2020 à 2023, 55 entreprises ayant transmis leurs prévisions d'investissements (dont 9 nouvelles) prévoient au moins 73 milliards d'euros (dont 8 milliards pour les entreprises nouvellement engagées) d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le déploiement d'autres technologies bas carbone, et de pratiques agricoles durables. À cela s'ajoutent des investissements à hauteur de 10 milliards d'euros dans le nucléaire en développement et des investissements à hauteur de 18 Mrd EUR dans le gaz naturel comme énergie de transition, prévus sur la même période.

Le 12 décembre 2015, la « COP21 », 21^e conférence des Parties sur le climat se concluait à Paris par un accord historique, ratifié depuis, visant à réduire les effets du changement climatique en limitant l'augmentation des températures à 2°C, si possible 1,5°C. L'Agenda des solutions a mis en valeur le rôle essentiel des entreprises pour innover et apporter des solutions.

À l'occasion du *One Planet Summit* du 12 décembre 2017, 91 entreprises françaises, représentant un périmètre mondial de 1 500 milliards d'euros de chiffre d'affaires ou produits nets bancaires et 6 millions d'emplois, ont affirmé la nécessité de changer collectivement de cap, pour engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète. Elles s'engageaient à investir 60 milliards d'euros dans les solutions bas carbone entre 2016 et 2020.

Un nombre croissant d'États dont la France a affiché l'ambition d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Les entreprises ont un rôle clé pour mettre en œuvre les solutions pour répondre à ce défi. Cette ambition forte impose d'accélérer nos actions et de déterminer le cadre à mettre en place au plan mondial pour y parvenir.

Les entreprises signataires luttent contre le changement climatique à travers le monde, en définissant des démarches et en développant des solutions, produits et services, qui réduisent fortement les émissions de GES. Elles veulent ainsi contribuer à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture. Elles mettent déjà en œuvre plusieurs outils en fonction de leur situation :

- 74 entreprises signataires (dont 15 nouvelles) ont pris des engagements de réduction de leurs émissions,
- 34 (dont 7 nouvelles) se sont dotées d'un prix interne du CO₂ ;
- 46 (dont 10 nouvelles) sont engagées dans l'initiative *Science-Based Targets* ou réfléchissent à la rejoindre ;
- 54 (dont 12 nouvelles) ont décidé ou ont l'intention de mettre en œuvre les recommandations de la *Taskforce on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) avec des modalités pragmatiques.

Ce challenge nécessite d'accélérer l'injection de ressources financières publiques et privées vers la recherche, vers l'investissement et d'établir des mécanismes de tarification du carbone reliés entre eux dans les principales régions économiques permettant ainsi aux acteurs économiques d'intégrer les enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre dans leurs décisions.

2016-2020 : un engagement tenu et dépassé avant l'heure

Pour les entreprises déjà engagées en 2017, les investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone s'élevèrent pour 2017-2018 à 68 milliards d'euros, soit en deux ans seulement, plus que le montant des investissements prévus initialement sur la période 2016-2020 (60 milliards d'euros). On constate ainsi une accélération des investissements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises françaises.

Au total, sur la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 (40 % de la durée de l'engagement commun de fin 2017), l'ensemble des entreprises, incluant les nouvelles, ont réalisé au moins 72 milliards d'euros d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone. À cela s'ajoutent des investissements à hauteur de 5 milliards d'euros dans le nucléaire en développement et des investissements à hauteur de 11 milliards d'euros dans le gaz naturel comme énergie de transition.

2020-2023 : un nouvel engagement ambitieux

De 2020 à 2023, 55¹ entreprises ayant transmis leurs prévisions d'investissements (dont 9 nouvelles) prévoient au moins 73 milliards d'euros (dont 8 milliards pour les entreprises nouvellement engagées) d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le déploiement d'autres technologies bas carbone, et de pratiques agricoles durables. À cela s'ajoutent des investissements à hauteur de 10 milliards d'euros dans le nucléaire en développement et des investissements à hauteur de 18 Mrd EUR dans le gaz naturel comme énergie de transition, prévus sur la même période.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective européenne et mondiale

Il s'agit aussi d'un défi essentiel pour l'attractivité et la compétitivité de la France et de l'Europe. Les entreprises signataires recommandent que la France et l'Union européenne s'appuient plus systématiquement sur le potentiel technologique et scientifique du continent, sa compétitivité et encouragent une coopération accrue entre acteurs européens.

Avertissement

Ces données chiffrées sont issues des travaux effectués par PricewaterhouseCoopers Advisory (« PwC ») relatifs aux données consolidées présentées - selon les termes du contrat daté du 1^{er} août 2019 (« Contrat ») entre PwC et le MEDEF. PwC décline toute responsabilité vis-à-vis de tout tiers qui aurait accès à ces travaux et cette publication. La responsabilité de PwC envers le MEDEF est définie dans ledit Contrat.

Les informations et supports transmis par les entreprises du Pledge au MEDEF et repris à l'identique en tout ou partie dans la publication par le MEDEF, relèvent de la responsabilité de ces dernières.

Chaque entreprise a communiqué ses données consolidées au MEDEF qui les a transmis à PwC à la seule fin de leur agrégation dans le cadre de la publication présente. Aussi, PwC ne saurait être tenu responsable d'une part, de toute omission, imprécision ou erreur que ces informations externes pourraient contenir et d'autre part, des conséquences qui pourraient résulter de leur exploitation. PwC ne saurait engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans la présente publication.

Le département Développement Durable de PricewaterhouseCoopers Advisory est constitué en France d'environ 40 consultants qui accompagnent depuis 25 ans les entreprises et investisseurs dans la définition de leur stratégie RSE et la gestion des opérations associées, dans l'intégration de critères ESG dans les transactions et dans la vérification d'informations extra-financières. Il fait partie d'un réseau organisé de 800 experts répartis au sein d'équipes dédiées du réseau international PwC dans 65 pays.

1. Ce chiffre n'intègre pas les entreprises dont les plans stratégiques sont en cours de définition ou dont les prévisions sont confidentielles à ce stade.

Les 103 entreprises françaises signataires

Accor	10	Danone	34	Ipsen	57	Groupe RATP	80	TechnipFMC	105
Groupe ADP	11	Derichebourg	35	JCDecaux	58	Rémy Cointreau	81	Thales	106
Airbus	12	DRT	36	KEM ONE	59	Groupe Renault	82	Total	107
Air France-KLM	13	Ecocean SAS	37	Kering	60	Rexel	83	Unibail-Rodamco-Westfield	108
Air Liquide	14	Edenred	38	Korian	61	RTE	84	Vallourec	109
Alstom	15	EDF	39	L'Oréal	62	Groupe SACRED	85	Veolia	110
ArcelorMittal	16	Eiffage	40	Groupe La Poste	63	Safran	86	VINCI	111
ARKEMA	17	Enedis	41	Les Tissages de Chartieu (LTC)	64	Saint-Gobain	87	VIVENDI	112
ARMOR	18	ENGIE	42	LafargeHolcim	65	Sanofi	88	Worldline	113
Atos	19	ENVEA Group	43	Legrand	66	SAP	89		
Auchan Retail	20	Eramet	44	Loxam	67	Schneider Electric	91		
Avril	21	Eurazeo	45	LVMH	68	SCOR	92		
AXA	22	EUROPCAR MOBILITY GROUP	46	MARTIN BELAYSOUD	69	Groupe SEB	93		
Bel	23	Eurostar	47	Michelin	70	SEQENS	94		
BIC	24	Engineering Plastics	47	Nexans	71	GROUPE SNCF	95		
BNP Paribas	25	Faurecia	48	Orange	72	Société Générale	96		
Bouygues	26	GCC	49	Orano	73	Sodexo	97		
Bureau Veritas	27	GECINA	50	Orrion Chemicals	74	Solvay	98		
Groupe Capgemini SE	28	GSE	51	Orgaform	74	Sonepar	99		
Carrefour	29	Hermès International	52	Pellenc ST	75	Sopra Steria	100		
Groupe Casino	30	HOROQUARTZ	53	Pernod Ricard	76	Groupe SPHERE	101		
CETUP	31	Icade	54	Plastic Omnium	77	STMicroelectronics	102		
CNP Assurances	32	Imerys	55	Groupe PSA	78	SUEZ	103		
Crédit Agricole	33	Ingenico Group	56	Publicis Groupe	79	Sunna Design	104		

LES SIGNATAIRES (par ordre alphabétique du nom de l'entreprise)

Sébastien Bazin,
président directeur général d'Accor

Augustin de Romanet,
président directeur général d'ADP

Guillaume Faury,
président directeur général d'Airbus

Anne-Marie Couderc
présidente du Groupe Air France-KLM

Benoît Potier,
président directeur général d'Air Liquide

Henri Poupard-Lafarge,
président directeur général d'Alstom

Philippe Darmayan,
Président d'ArcelorMittal France

Thierry Le Hénaff,
président directeur général d'Arkema

Hubert de Boisredon,
président directeur général d'Armor

Jean-Marie Simon,
directeur général d'Atos France

Edgard Bonte,
président d'Auchan Retail

Jean-Philippe Puig,
directeur général d'Avril

Jacques de Peretti,
président directeur général d'AXA France

Antoine Fievet,
président directeur général de Bel

Gonzalve Bich,
directeur général de Bic

Jean-Laurent Bonnafé,
administrateur directeur général de BNP Paribas

Olivier Bouygues,
directeur général délégué de Bouygues

Didier Michaud-Daniel,
directeur général de Bureau Veritas

Paul Hermelin,
président directeur général de Capgemini

Alexandre Bompard,
président directeur général de Carrefour

Jean-Charles Naouri,
président directeur général de Casino Guichard

Laurence et Jean-Pierre Capossele,
dirigeants et fondateurs de Cetup

Antoine Lissowski,
directeur général de CNP Assurances

Philippe Brassac,
directeur général de Crédit agricole

Emmanuel Faber,
directeur général de Danone

Thomas Derichebourg,
président de Derichebourg Environnement

Laurent Labatut,
président directeur général de DRT

Gilles Lecaillon,
président directeur général de Ecocean

Bertrand Dumazy,
président directeur général de Edenred

Jean-Bernard Lévy,
président directeur général de EDF

Benoît de Ruffray,
président directeur général de Eiffage

Philippe Monloubou,
président du Directoire d'Enedis

Isabelle Kocher,
directrice générale de Engie

Jean-Pierre Clamadieu,
président du conseil d'administration de Engie

François Gourdon,
président de Envea

Christel Bories,
président directeur général de Eramet

Virginie Morgon,
présidente du Directoire de Eurazeo

Caroline Parot,
président directeur général de Europcar

Laurent Perra,
président directeur général de Eurostar Engineering Plastics

Patrick Koller,
directeur général de Faurecia

Méka Brunel,
directrice générale de Gecina

Roland Paul,
président de GSE Group

Axel Dumas,
gérant de Hermès International

François Guth,
directeur général de Horoquartz

Olivier Wigniolle,
directeur général de ICADE

Conrad Keijzer,
directeur général de Imerys

Nicolas Huss,
directeur général de Ingenico

David Meek,
directeur général de Ipsen

Jean-Charles Decaux,
codirecteur général de JCDecaux

Alain de Krassny,
président de KEM ONE

François-Henri Pinault,
président directeur général de Kering

Sophie Boissard,
directrice générale de Korian

Jean-Paul Agon,
président directeur général de L'Oréal

Philippe Wahl,
président directeur général de La Poste

François Pétry,
président directeur général de LafargeHolcim France

Benoît Coquart,
directeur général de Legrand

Eric Boël,
président directeur général de Les Tissages de Charlieu Jacquard

Bernard Arnault,
président directeur général de LVMH

Florent Menegaux,
président de Michelin

Christopher Guérin,
président directeur général de Nexans

Stéphane Richard,
président directeur général de Orange

Philippe Knoche,
directeur général de Orano

Christian Siest,
président de Orrion Chemicals Orgaform

MonsieurJean Henin,
président directeur général de Pellenc ST

Alexandre Ricard,
président directeur général de Pernod Ricard

Laurent Burelle,
président directeur général de Plastic Omnium

Carlos Tavares,
président du Directoire de PSA

Arthur Sadoun,
président du Directoire de Publicis

Catherine Guillouard,
présidente du Groupe RATP

Marc Hériard Dubreuil,
président de Remy Cointreau

Thierry Bolloré,
directeur général du groupe Renault

Patrick Berard,
directeur général de Rexel

François Brottes,
président du directoire de RTE

Didier Fegly,
président directeur général de Sacred

Philippe Petitcolin,
directeur général de Safran

Pierre-André de Chalendar,
président directeur général de Saint-Gobain

Olivier Brandicourt,
président-directeur général de Sanofi

Agnès Duwer,
directeur général de Scara

Jean-Pascal Tricoire,
président directeur général de Schneider Electric

Denis Kessler,
président directeur général de Scor

Thierry de la Tour d'Artaise,
président directeur général du groupe Seb

Pierre Luzeau,
président de Seqens

Jean-Pierre Farandou,
Président-directeur général de SNCF

Frédéric Oudéa,
directeur général de Société Générale

Denis Machuel,
directeur général de Sodexo

Ilham Khadri,
présidente du comité exécutif et CEO de Solvay

Marie-Christine Coisne-Roquette,
président de Sonepar

Vincent Paris,
directeur général de Sopra Steria

John Persenda,
président directeur général de Sphere

Jean-Marc Chery,
président-directeur général de STMicroelectronics

Bertrand Camus,
directeur général de Suez

Ignace de Prest,
directeur général de Sunna Design

Douglas Pferdehirt,
président directeur général de TechnipFMC

Patrice Caine,
président directeur général de Thales

Patrick Pouyanné,
directeur général et président du comité exécutif de Total

Christophe Cuvillier,
président du directoire de Unibail Rodamco

Philippe Crouzet,
président du directoire de Vallourec

Antoine Frérot,
président directeur général de Veolia

Xavier Huillard,
président directeur général de Vinci

Arnaud de Puyfontaine,
Président du directoire de Vivendi

Gilles Grapinet,
directeur général de Worldline

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS

Pionnier en matière de responsabilité sociétale d'entreprise dans le secteur de l'hôtellerie, Accor a initié un programme de réduction de ses consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre dès 2005, ayant conduit à des résultats probants depuis 10 ans : -5,5 % sur la période 2006-2010, -5,3 % entre 2011 et 2015 et -5,6 % entre 2016 et 2018 sur le ratio kWh/chambre ; -8,3 % entre 2016 et 2018 sur le ratio kgCO₂/chambre.

2018 a été marquée par la cession de la majorité du capital d'AccorInvest et le recentrage des activités de Accor autour d'un modèle « asset light » dans lequel les hôtels sont détenus par des tiers. Ce modèle influence profondément les moyens d'action dont dispose le Groupe pour agir sur sa trajectoire carbone. Il appartient à Accor de définir cette trajectoire collective, alignée avec l'Accord de Paris – le Groupe travaille actuellement à la définition de sa stratégie carbone long terme, qui sera soumise à l'initiative SBT d'ici 2020 ; d'agir sur les leviers à sa disposition – notamment les standards de marques – pour mettre en cohérence ses processus avec les objectifs de décarbonation ; et enfin de proposer aux propriétaires des hôtels des solutions opérationnelles pour réduire l'empreinte carbone de leurs bâtiments. En revanche, la décision d'investissements (sur les équipements, l'isolation, la production d'énergie verte, etc.) ne relève in fine que du propriétaire de l'hôtel. À ce titre, AccorInvest continuera à mobiliser ses ressources et expertises pour viser la neutralité carbone à très long terme.

La stratégie de réduction de l'empreinte carbone de Accor s'articule autour des leviers suivants :

1. Viser progressivement la neutralité carbone des bâtiments en renforçant nos exigences « carbone » lors des phases de construction et rénovation

En 2015, Accor a intégré l'association BBKA (Bâtiment Bas Carbone) – qui vise à réduire de moitié l'empreinte carbone du bâtiment sur tout son cycle de vie – en tant que membre fondateur. Après avoir contribué à la rédaction des référentiels spécifiques à l'hôtellerie, la construction d'un hôtel pilote BBKA a été lancée. Cette initiative pionnière irrigue progressivement tous les standards de construction et de rénovation, ainsi que les projets portés par le Groupe.

En parallèle, Accor investit dans les innovations technologiques pour préparer le bâtiment de demain. En s'associant avec Energy Observer, bateau expérimental à hydrogène, le Groupe prépare le transfert de ces technologies d'avant-garde des laboratoires vers les hôtels.

2. Réduire continuellement les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre de notre parc d'hôtels

Pour prolonger la diminution de consommation déjà obtenue au sein de ses près de 5000 hôtels dans le monde, Accor teste régulièrement de nouveaux équipements (calorifugeage, capteurs, production d'eau chaude...) et de nouveaux procédés et outils (logiciel de pilotage de la performance énergétique, internet des objets, thermographie systématique...). Regroupés dans des solutions d'accompagnement techniques et financières proposées aux propriétaires de nos hôtels, ces technologies sont déployées au gré de l'accord des propriétaires des hôtels.

Par ailleurs, le Groupe référence et déploie progressivement au niveau mondial des solutions d'approvisionnement en électricité « verte ».

3. Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur, en particulier celle liée à l'alimentation

En tant que membre fondateur de la plateforme d'Insetting IPI et de l'association Pour un agriculture du vivant, Accor s'engage à agir au sein même de ses filières d'approvisionnement pour réduire ses externalités négatives, voire contribuer à créer des externalités positives. Via le programme Plant for the Planet, Accor soutient l'agroforesterie partout dans le monde en plantant 10 millions d'arbres d'ici 2021. Plus généralement, Accor promeut les approvisionnements alimentaires auprès des producteurs locaux engagés dans l'agroécologie et s'engage à réduire de 30 % le gaspillage alimentaire dans ses restaurants d'ici 2020.

Groupe ADP

Le groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Il exploite directement ou indirectement sous concession ou en contrat de gestion un réseau de 24 aéroports dans le monde à fin 2019. En 2019, il a accueilli plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, et plus de 234 millions de passagers dans le monde. Le groupe ADP, l'un des seuls acteurs mondiaux présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur aéroportuaire, est convaincu que le respect de l'environnement est un moteur de développement et de compétitivité et place la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie. Plusieurs objectifs ambitieux 2020 relatifs aux activités en Île-de-France sont déjà fin 2019 atteints ou en passe de l'être.

- **Diminuer les émissions internes de CO₂ par passager de 65 % par rapport à 2009** : moins 71 % par passager soit en valeur absolue une baisse de 111 ktonnes
- **Améliorer sa performance énergétique de 7 % par rapport à 2015** : 10,4 %
- **Porter la production d'énergies renouvelables à 15 %** de la consommation énergétique finale : 13,1 %
- **Atteindre 25 % de véhicules propres** dans la flotte de véhicules légers : 29 %

Actions de réduction des émissions internes : amélioration de l'efficacité énergétique et construction durable, production d'énergies renouvelables, achat d'électricité verte (75 % sur Paris-Charles de Gaulle, 65 % sur Paris-Orly et 100 % sur Paris-Le Bourget en 2019), compensation des émissions du siège, prix interne du carbone.

En janvier 2020, le groupe ADP, le constructeur et producteur Urbasolar et le fournisseur GazelEnergie ont signé un accord d'approvisionnement direct en énergie renouvelable (corporate PPA). Le groupe ADP achètera pendant 21 ans la production d'électricité de trois nouveaux parcs solaires photovoltaïques qui seront construits par Urbasolar. GazelEnergie assurera l'intégration de cette électricité renouvelable dans la consommation du groupe ADP pour les trois premières années. Ces trois nouveaux parcs solaires seront mis en service en 2021-2022 dans les départements du Gard, du Var et de la Charente. Le groupe ADP sera ainsi la première entreprise en France à approvisionner son électricité auprès de parcs solaires spécifiquement construits en France pour ses besoins propres. Ils seront aménagés sur un espace de 40 hectares pour une production totale de 47 gigawattheures par an, l'équivalent de la consommation d'une ville de 15000 habitants. Ils permettront de fournir 10 % de l'électricité nécessaire pour faire fonctionner les trois aéroports parisiens, soit près de la moitié des besoins en éclairage.

Actions en collaboration avec les parties prenantes pour contribuer à réduire les émissions externes : réduction des émissions des avions au roulage, alimentation des avions au sol, renforcement de la recharge des véhicules, contribution aux programmes Sesar et Corac, contribution à l'amélioration de la desserte en transports en commun, plans de mobilité ADP et interentreprises.

Disposant déjà de 3 aéroports neutres en carbone, le groupe s'est engagé à la neutralité carbone en 2030 pour les émissions internes des aéroports franciliens² et s'appuiera sur plusieurs leviers : projet de géothermie profonde à Paris-Charles de Gaulle, projet de « *power purchase agreement* » (contrat d'achat direct de l'électricité produite par des parcs d'énergie renouvelable dédiés) et/ou d'achat de 100 % d'électricité renouvelable, poursuite incrémentale des actions d'efficacité énergétique, construction durable, transition énergétique des véhicules, réévaluation du prix interne du carbone (60 €/t en 2019, 100 €/t en 2023). Les travaux menés avec les parties prenantes seront poursuivis, notamment sur la généralisation des moyens de substitution aux APU pour les postes avions au contact, le verdissement des véhicules et engins d'assistance en escale.

À horizon 2050, l'entreprise prend l'engagement, en juin 2019, d'atteindre le Zéro Emission Nette de CO₂ (sans compensation carbone) pour les plates-formes Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'une résolution prise par l'ACI Europe. Pour être « Zéro Emission Nette » le groupe ADP poursuivra la réduction de ses émissions au maximum (consommations d'énergie et de carburant, transition vers des sources d'énergie zéro émission) et les émissions résiduelles devront être retirées de l'atmosphère par des projets de captage, puis stockage ou utilisation de CO₂.

2. Déjà accrédités au niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation, programme de gestion des émissions carbone de l'Airport Council International

L'aviation face au défi du changement climatique.

La contribution mondiale de l'aviation aux émissions de CO₂ d'origine humaine est de l'ordre de 2 à 3 % ce qui est moins qu'Internet. Plus de 4 milliards de passagers voyagent en avion chaque année, renforçant ainsi les économies locales au travers des échanges, du tourisme et de l'emploi qu'ils génèrent. L'industrie aéronautique investit massivement dans la réduction du bruit et de ses émissions depuis son origine. Au cours des 60 dernières années, depuis l'introduction des premiers avions à réaction, les émissions de CO₂ par siège-km ont été déjà réduites de 80 %, le bruit et les émissions de NOx respectivement de 75 % et 90 %.

Le défi consiste aujourd'hui à maîtriser l'impact de l'aviation sur l'environnement, à réduire ses émissions de CO₂ et à développer un secteur de l'aviation plus durable à mesure que la demande en transport aérien continue de croître³.

Par l'intermédiaire de l'ATAG⁴, le secteur de l'aviation – comprenant à la fois les constructeurs d'aéronefs, de moteurs, les compagnies aériennes, les services de navigation aérienne et les aéroports – s'est engagé à atteindre des objectifs ambitieux, tels que la limitation des émissions nettes de CO₂ de l'aviation à partir de 2020 (croissance neutre en carbone) et la réduction de moitié des émissions de CO₂ d'ici 2050 par rapport à 2005.

Airbus a déjà réalisé des avancées significatives dans l'atteinte de ces objectifs, notamment en rendant la famille des avions Airbus de plus en plus efficace. Par exemple, un A321 Neo consomme aujourd'hui autour de 2 litres de carburant pour 100 km par passager.

Ces avancées ont été réalisées et se poursuivront à travers :

- l'amélioration technologique: nouveaux matériaux pour réduire le poids (par exemple: 52% de composites dans la structure de l'A350 XWB), aérodynamique et systèmes améliorés, ruptures dans les technologies de propulsion ;
- l'amélioration du trafic aérien et des opérations au sol ;
- l'utilisation accrue de carburants d'aviation non fossiles et durables ,
- la mise en œuvre d'un mécanisme de marché tel que CORSIA⁵ afin de soutenir une croissance neutre en carbone de 2020 à 2035.

Les objectifs de réduction des émissions sont intégrés à l'ensemble du cycle de vie des produits manufacturés, de la conception à la production, en passant par les opérations, la maintenance et la fin de vie. Ces processus sont entièrement certifiés ISO 14001. Les nouveaux objectifs de l'Entreprise dans le cadre de la vision 2030 viseront à réduire encore davantage les émissions de CO₂ ainsi que l'utilisation de matières premières, la production de déchets, la pollution de l'air et l'utilisation de l'eau. Ces objectifs s'étendront également à la chaîne d'approvisionnement.⁶

Airbus soutient par ailleurs des initiatives locales cofinancées par l'UE, visant à réduire les émissions autour de la plateforme aéroportuaire de l'agglomération toulousaine, telles que DEMETER et COMMUTE. Une gouvernance collaborative entre les autorités nationales et locales, les collectivités, les établissements universitaires et les entreprises privées, contribue à aligner les initiatives individuelles, optimisant ainsi leur efficacité, tout en réduisant la congestion urbaine et par là-même les émissions associées.

Airbus et ses partenaires industriels participent également à la promotion de l'émergence d'une filière nationale de production et de distribution de carburants aéronautiques durables dans le cadre d'un «Engagement pour la Croissance Verte » du gouvernement français. En tant qu'entreprise responsable, Airbus développe de nouvelles technologies, accélère le rythme de l'innovation et collabore avec ses partenaires internationaux pour un secteur de l'aviation encore plus durable.

3. Croissance estimée: niveau international 4,4% et intérieur français 1,7% - source Airbus Global Market Forecast.

4. ATAG : Air Transport Action Group

5. CORSIA : Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation

6. www.airbus.com/company/responsibility-sustainability/minimising-environmental-impact.html#ind

Air France-KLM

Air France-KLM est le premier groupe en termes de trafic international au départ de l'Europe. Il offre à ses clients un réseau couvrant 314 destinations dans 116 pays grâce à Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia. Avec une flotte de 548 avions et 101,4 millions de passagers transportés en 2018, Air France-KLM exploite jusqu'à 2300 vols par jour, principalement depuis ses hubs de Paris et Amsterdam.

Le transport aérien est un puissant vecteur de lien, d'ouverture et d'échanges. Voyager pour découvrir le monde aujourd'hui n'a de sens que si les générations futures peuvent aussi le faire demain. C'est pourquoi le groupe Air France-KLM est convaincu qu'offrir la possibilité de voyager de façon responsable est une priorité absolue et s'est engagé résolument dans la réduction de son empreinte environnementale.

Agir de manière responsable est l'une des principales priorités du groupe Air France-KLM : en 2018, pour la 14^e année consécutive, Air France-KLM est en haut du classement dans les indices Dow Jones Sustainability Indexes (DJSI World et DJSI Europe).

Limiter et compenser les émissions de CO₂ : des résultats concrets

Faire reculer les émissions de CO₂, c'est l'objectif premier que s'est fixé le groupe Air France-KLM. Et grâce à des actions ciblées, le Groupe obtient des résultats visibles :

- **21.6 % d'émission de CO₂** par passager/km soit 4,3 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires évitées par rapport à 2011.

Un plan d'actions engageant l'ensemble de nos métiers et de nos collaborateurs :

- en investissant dans des avions de nouvelle génération : nos appareils de dernière génération consomment 20 % de carburant en moins ;
- en allégeant le poids à bord de nos avions : 1 kg en moins sur tous nos avions, c'est 69 tonnes de CO₂ évitées chaque année. Rénover nos cabines avec des sièges plus légers, développer la presse digitale, optimiser l'eau à bord des avions, digitaliser les documentations de bord... autant d'exemples permettant de réduire le poids à bord ;
- en adoptant des procédures d'éco-pilotage : elles permettent d'optimiser la consommation de carburant et réduire jusqu'à 3 % les émissions de CO₂ d'un vol ;
- en compensant nos émissions de CO₂ : depuis 2012, le Groupe est soumis au système européen d'échange de quotas (EU-ETS), pour le périmètre de ses vols intra-européens.

Des objectifs de long-terme en phase avec l'accord de Paris

Afin que la croissance du trafic aérien ne contribue pas à une hausse des émissions de CO₂, le secteur aérien est le premier secteur économique à s'être doté d'un dispositif de compensation carbone au niveau mondial dans le cadre de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, pour garantir une croissance neutre en carbone du transport aérien mondial à partir de 2020.

Pour s'inscrire dans le respect des objectifs de l'Accord de Paris, le Groupe a adopté l'objectif de réduction de 50 % de ses émissions de CO₂ à l'horizon 2050 (comparé à 2005), objectif que les acteurs du secteur aérien français ont réaffirmé lors du dernier salon du Bourget.

Le groupe travaille avec son écosystème pour promouvoir des solutions innovantes :

- mobiliser les acteurs, publics et privés, pour développer des filières industrielles viables de carburants alternatifs durables ;
- encourager la recherche pour faire émerger des technologies de rupture en vue de réduire drastiquement les impacts environnementaux du transport aérien.

Ainsi, le Groupe a investi ces dernières années plus de 1,3 milliards d'euros par an pour améliorer son empreinte environnementale.

Outre la lutte contre le changement climatique, le groupe Air France-KLM est soucieux de s'inscrire dans l'économie circulaire, la protection de la biodiversité en zone aéroportuaire et dans le monde ainsi que la protection et le développement des forêts.

Pour en savoir plus : <http://csrreport2018.airfranceklm.com/fr/>

Air Liquide

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide a pour ambition d'être performant sur le long terme et **de contribuer à un monde plus durable**. Air Liquide s'engage ainsi depuis plusieurs années pour préserver l'environnement et la santé publique, avec pour objectif d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le réchauffement climatique. Le Groupe contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et est membre du Global Compact.

Fin 2018, Air Liquide a annoncé ses objectifs climat, les plus ambitieux de son secteur, en agissant à la fois dans ses activités, avec ses clients et l'ensemble de l'écosystème.

Dans ses activités : réduire de 30 % son intensité carbone⁷ d'ici 2025

Pour atteindre cet objectif, Air Liquide s'engage à :

- augmenter de près de 70 % ses achats d'énergie renouvelable (passer de 6 à 10 TWh) ;
- améliorer l'efficacité énergétique de ses unités de production de 5 % à travers l'automatisation et la centralisation de ses opérations, ainsi que la modernisation de ses actifs ;
- réduire de 10 % l'empreinte carbone de ses produits, en agissant sur la production et le transport (conversion de 20 % de sa flotte mondiale de camions aux carburants alternatifs).

En 2018, l'intensité carbone du Groupe était de 4,9 kg de CO₂/€ de résultat opérationnel (en réduction de 22 % par rapport à 2015).

Avec ses clients : s'engager pour une industrie durable.

Grâce à sa maîtrise des molécules essentielles (oxygène, hydrogène, CO₂...) et sa connaissance approfondie des procédés de ses clients, Air Liquide propose des technologies qui permettent à ses clients d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs procédés industriels et de réduire leurs émissions. Le Groupe innove en permanence pour proposer de nouvelles solutions bas carbone (oxycombustion, capture et séquestration ou utilisation [CCUS] du CO₂...).

En 2018, le Groupe a permis à ses clients d'éviter 10,9 Mt de CO₂, en particulier par le procédé d'oxycombustion, source d'efficacité dans les métiers de l'acier et du verre. Il a également évité 4,6 Mt de CO₂ grâce à son efficacité industrielle. Enfin, le Groupe a purifié et fourni à ses clients 3,5 Mt de CO₂ utilisées dans les serres, l'industrie alimentaire...

Avec les écosystèmes : via un dialogue actif avec les pouvoirs publics, partenaires industriels, ONGs... pour contribuer au développement d'une société bas carbone :

- en développant le biométhane pour l'industrie et les transports. Air Liquide exploite dans le monde plus de 10 unités de production de biométhane pour injection dans le réseau de gaz naturel ou distribution via son réseau de stations bio-GNV pour véhicules ;
- en proposant des solutions alternatives pour la logistique du froid (Blueeze™ et Cryocity) ;
- en promouvant l'hydrogène – notamment décarboné – qui, tant sur le plan de la mobilité que de l'énergie, jouera un rôle clef dans la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique. Air Liquide a déjà construit et installé plus de 120 stations d'hydrogène dans le monde.

Le Groupe entend consacrer environ 100 millions d'euros de dépenses Innovation chaque année pour réduire son empreinte carbone ou celle de ses clients. En outre, les dépenses d'investissements cumulées dans le biométhane et la mobilité hydrogène s'élèvent à environ 300 millions d'euros depuis 2014. Pour la seule année 2018, 40 % des décisions d'investissement ont été consacrées à des projets pour la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Air Liquide est un membre fondateur de l'*Hydrogen Council* dont l'objectif est de favoriser le déploiement à l'échelle mondiale des technologies et solutions Hydrogène destinées à des applications énergétiques.

En 2019, **le Groupe s'est engagé dans l'initiative des Science-Based Targets** pour faire valider l'alignement de ses objectifs avec une trajectoire inférieure à 2°C.

Cet engagement d'Air Liquide pour le climat se traduit également par des actions mises en œuvre dans les pays où le Groupe est présent, et s'appuie sur un **dialogue actif avec l'ensemble de ses parties prenantes**.

7. Exprimée en kg CO₂ (Scope 1+2)/€ ROC (Résultat Opérationnel Courant)

Alstom s'engage en faveur de la mobilité durable

Le secteur du transport génère aujourd'hui au niveau mondial 25 % des émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie⁸. C'est d'ailleurs l'un des rares secteurs qui voient encore ses émissions augmenter même dans les pays développés. Pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à +2 °C, une contribution significative du secteur transport sera donc indispensable. Nous sommes convaincus que la mobilité électrique et partagée aura un rôle clef à jouer dans le développement de systèmes de transport durables globaux. En effet, les transports électriques et partagés allient des bénéfices en termes d'efficacité énergétique, de faibles émissions de polluants atmosphériques et de CO₂, et d'optimisation de l'espace public.

En tant qu'acteur historique du domaine de la mobilité durable, Alstom considère que l'accès à la mobilité est un facteur essentiel de progrès social et de développement économique. C'est donc pour Alstom une de ses missions que de contribuer à la transition vers des systèmes de transports durable en concevant et produisant des solutions de mobilité inclusives, respectueuses de l'environnement, sûres et attractives sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Pour cette raison, Alstom soutient l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, la « French Business Climate Pledge ».

Alstom élargit progressivement son offre de mobilité durable avec l'objectif constant de proposer des solutions intégrées, accessibles, propres, sûres et connectées. À travers ses projets de recherche et de développement, ses partenariats techniques et commerciaux, ses acquisitions et investissements, Alstom souhaite se positionner comme le fournisseur mondial de solutions de mobilité durable électriques, connectées et partagées.

Alstom a également défini ses propres ambitions en matière d'efficacité énergétique de ses solutions et de ses opérations et s'engage à :

- réduire la consommation énergétique de ses solutions de transport de 25 % d'ici à 2025 (par rapport à 2014).

Alstom définit des méthodes standardisées d'estimation de la consommation d'énergie de ses trains, favorise le déploiement des meilleures technologies disponibles et de l'innovation pour ses nouveaux trains et ses services d'efficacité énergétique et collabore avec ses clients ainsi que ses fournisseurs pour optimiser la consommation d'énergie de ses solutions.

- > en 2018, 17 % de réduction ont ainsi été atteints ;

- réduire l'intensité énergétique de ses opérations de 10 % d'ici à 2020 (par rapport à 2014).

Alstom déploie des études énergétiques sur ses sites, met en œuvre des plans d'actions énergie et développe le recours à l'électricité d'origine renouvelable.

- > en 2018, 12 % de réduction ont été réalisés ;

- approvisionner ses sites à 100 % en électricité d'origine renouvelable d'ici à 2025.

- > en 2018, environ 40 % de l'électricité consommée sur les sites Alstom était d'origine renouvelable.

8. Source : IEA

ArcelorMittal

ArcelorMittal est le leader mondial de la sidérurgie et des mines

Avec 209 000 employés dans 60 pays, ArcelorMittal est le leader sur les principaux marchés mondiaux de l'acier : automobile, construction, électroménager et emballage, avec une R&D et une technologie de pointe, ainsi qu'un approvisionnement interne important de matières premières et des réseaux de distribution performants.

La production mondiale d'acier continuera à s'appuyer sur des sources primaires jusqu'en 2100

- L'industrialisation mondiale a été alimentée par des combustibles fossiles. Dans la sidérurgie, cela implique d'utiliser des produits à base de charbon pour réduire le minerai de fer dans les hauts-fourneaux. Cependant, compte tenu des volumes d'acier produits dans le monde, la sidérurgie émet plus de trois milliards de tonnes de CO₂ par an.
- L'acier est répandu car il combine des propriétés qui le rendent idéal pour la construction de la plupart des infrastructures dont nous avons besoin. Ainsi, la demande mondiale d'acier devrait passer de 1,7 milliard de tonnes en 2018 à plus de 2,6 milliards de tonnes d'ici 2050.
- La disponibilité de ferraille ne sera pas à la hauteur de la demande d'acier avant plusieurs décennies, le monde continuera donc de dépendre de la production d'acier primaire jusqu'à la fin du siècle.
- La décarbonisation du secteur de l'acier nécessite donc de trouver un agent réducteur alternatif à l'utilisation du carbone dans le processus de fabrication de l'acier primaire.

Notre ambition est de réduire de manière significative notre empreinte carbone d'ici 2050

- Nous avons conscience de notre responsabilité quant à l'élaboration d'une feuille de route pour réduire nos émissions de carbone, même si le défi est important. Dans l'esprit de l'accord de Paris, **notre ambition est de réduire considérablement notre empreinte environnementale et de viser la neutralité carbone en Europe d'ici 2050.**
- À cette fin, nous menons des recherches approfondies et des programmes pilotes, tout en évaluant les possibilités de compensation.

Nous élaborons une feuille de route stratégique basée sur les améliorations potentielles et nos technologies de rupture. **En 2020, nous fixerons un objectif de réduction pour 2030.**

La stratégie de réduction des émissions d'ArcelorMittal comprend quatre composantes

1. **Efficacité énergétique** sur nos sites sidérurgiques dans le monde entier pour nous aider à atteindre nos objectifs de réduction des émissions à moyen terme.
2. **Utilisation accrue de la ferraille** en fonction de sa disponibilité dans les régions où nous opérons.
3. **Programme d'innovation de 250 millions d'euros dans la filière sidérurgique à faibles émissions** visant à développer les technologies dans un avenir circulaire peu polluant.
4. **Analyse des politiques et engagement** à comprendre et à défendre celles qui faciliteront la transition vers un avenir à faibles émissions dans les différentes régions où nous sommes présents.

La sidérurgie à faibles émissions sera réalisée par trois voies technologiques

- a. **L'énergie décarbonée** utilisée comme source d'énergie pour la fabrication du fer à base d'hydrogène et à plus long terme pour la fabrication du fer par électrolyse directe, tout en contribuant à d'autres technologies à faibles émissions.
Ex. : projet pilote de 65 millions d'euros à Hambourg (Allemagne) pour tester la fabrication d'acier à partir d'H₂.
- b. **Sources d'énergie carbonées circulaires**, y compris les déchets biologiques, les déchets plastiques et les résidus agricoles et forestiers.
Ex. : projet Torero de 40 millions d'euros à Gand (Belgique) visant à convertir annuellement 120 000 tonnes de déchets de bois en bio-charbon, conjointement à une installation de démonstration de 120 millions d'euros, Carbalyst®, à Gand pour capturer les gaz résiduels du haut-fourneau et les convertir biologiquement en bio-éthanol.
- c. **Combustibles fossiles avec captage et stockage du carbone** permettant d'utiliser les procédés de fabrication de l'acier existants tout en les transformant en un circuit à faibles émissions. Cela nécessiterait des politiques nationales et régionales pour créer le réseau d'infrastructures nécessaire pour le transport et le stockage du CO₂.
Ex. : projet IGAR à Dunkerque (France) visant à capter les rejets de CO₂ du haut fourneau et à les convertir en un gaz synthétique à réinjecter dans le haut fourneau à la place du charbon fossile; autre projet pilote industriel de 20 millions d'euros à Dunkerque visant à capter le CO₂ en utilisant uniquement de la chaleur résiduelle à basse température.

Le développement de ces nouveaux procédés technologiques de l'acier variera selon les régions et nécessitera des politiques de soutien pour permettre la transition vers des systèmes à faibles émissions.

ARKEMA

Designer de matériaux et de solutions innovantes, Arkema modèle la matière et crée de nouvelles applications qui accélèrent la performance de ses clients. Arkema développe - autour de trois pôles d'activité, les matériaux de haute performance, les spécialités industrielles et les solutions de revêtement - une stratégie globale visant à réduire les émissions de carbone :

- en réduisant l'empreinte environnementale de ses activités, par :
 - > le programme ARKENERGY® dont l'objectif est la réduction de la **consommation d'énergie** dans ses 136 sites industriels à travers le monde, pour atteindre une réduction de 15 % des achats nets d'énergie en 2025 par rapport à 2012,
 - > sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif une réduction de 50 % en 2025 par rapport à 2012,
 - > son programme OPTIM'O® lancé en 2016, dont l'objectif est la réduction de 40 % de la DCO en 2025 par rapport à 2012,
 - > la réduction des **rejets à l'atmosphère**, avec un objectif de réduction de 33% des rejets de COV en en 2025 par rapport à 2012 ;
- en s'engageant concrètement pour une économie durable à faibles émissions de carbone, par le développement pour ses clients de solutions nouvelles en matière :
 - > de stockage de l'énergie, avec le KYNAR® polymère fluoré (PVDF) pour batteries Li-Ion et photovoltaïque,
 - > de performance et isolation de l'habitat, grâce aux adhésifs BOSTIK® et aux revêtements innovants,
 - > de produits de traitement de l'eau avec AQUATEC® résines de revêtement fluorées et les membranes d'ultrafiltration en KYNAR®,
 - > de produits bio-sourcés, tel les polyamides RILSAN®, polymères techniques utilisés dans de nombreuses chaînes de valeur (sport, automobile, industrie, pétrole & gaz...),
 - > d'allègement des matériaux pour les composites et l'impression 3 D, tels que les résines SARTOMER®, les polymères de très hautes performances KEPSTAN® PEKK et les polymères techniques RILSAN® ;
- en s'inscrivant dans la logique de l'économie circulaire, avec ELIUM®, résine thermoplastique intégralement recyclable venant, dans différents marchés de masse (pales d'éoliennes, industrie automobile, construction, nautisme), en substitution, dans les composites, des résines thermodures actuellement utilisées mais non recyclables.

ARMOR

ARMOR est une ETI industrielle française (CA 265 millions d'euros en 2018, 1 900 salariés) qui place l'innovation sociétale au cœur de sa stratégie.

Aujourd'hui leader mondial du ruban Transfert Thermique pour l'impression des étiquettes code-barres et l'impression de données variables sur emballages, ARMOR est aussi leader européen des cartouches laser remanufacturées.

ARMOR veille à limiter ses impacts sur l'environnement selon 4 axes principaux :

- réduire les impacts de ses produits ;
- assurer le management environnemental sur l'ensemble de ses sites de production dans le monde ;
- lutter contre le changement climatique ;
- économiser l'énergie.

La lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre passent par une efficacité accrue d'utilisation des matières premières et des économies substantielles d'énergies. Pour consommer moins et autrement, ARMOR a fait de l'économie circulaire un des piliers de son innovation durable. Spécialiste des consommables remanufacturés, distribués sous la marque écoresponsable OWA, ARMOR a développé des filaments destinés à l'impression 3D, recyclés et recyclables. ARMOR est aussi engagé dans la production de solutions destinées à accompagner la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. À partir de ses savoir-faire clefs (la formulation chimique et l'enduction sur film mince), ARMOR a développé deux nouvelles activités : le film photovoltaïque organique ASCA® et les collecteurs de courant En'Safe®.

Le film photovoltaïque organique ASCA®

Pour éviter de puiser dans les ressources minérales, ARMOR choisit de convertir la lumière en électricité grâce à une nouvelle technologie de films photovoltaïques organiques, c'est-à-dire sans silicium ni métaux rares. L'industriel a mis au point le premier film OPV français souple. Il est issu d'un procédé bas-carbone. Son Pay Back Énergétique (PBE) est très faible, 3 mois, là où les panneaux photovoltaïques traditionnels ont un PBE de 1,5 à 2 ans. Ultra-léger 450g/m², flexible, il a été intégré à un projet de serres agricoles pour Eiffage et sera intégré à La Maison Projets au Mans, au mois d'octobre prochain. Lancée en octobre 2016, la production industrielle du film ASCA® d'une capacité d'1 million de m² est opérationnelle, fruit d'un investissement de 60 millions d'euros. Sa performance actuelle est de 40Wc/m². L'objectif pour 2020 est d'atteindre 80Wc/m² puis 120 Wc/m² pour 2024. À terme, ARMOR a pour objectif de développer des films et des solutions photovoltaïques capables de transformer en source d'énergie toute surface exposée à la lumière, dans les bâtiments, l'automobile et les applications nomades.

Les collecteurs de courant En'Safe®

En'Safe® apporte une solution concrète aux industriels des batteries et à leurs clients. Réalisé à partir de film mince aluminium enduit, ce collecteur de courant inédit permet d'accroître les performances et la durée de vie des batteries et fait émerger de nouvelles applications pour ordinateurs portables, véhicules électriques, etc. Au total, 20 millions d'euros ont été investis dans cette nouvelle activité. Lancée il y a quatre ans, la production de collecteurs de batterie En'Safe® accompagne le marché exponentiel des batteries Lithium-ion, en croissance de 20 % par an.

Pour finir, il faut aussi noter que tous sites industriels d'ARMOR dans le monde sont certifiés ISO14001. C'est une garantie de la maîtrise par ARMOR de son impact sur l'environnement. Il faut noter qu'ARMOR a un taux d'enfouissement de ses déchets dans le monde proche de zéro (0,6 % en 2017). Et 80 % de ses déchets sont valorisés de manière écologique (réutilisation matière ou utilisation en CSR (Combustible Solide de Récupération)). Par ailleurs, le site de La Chevrolière (Loire-Atlantique, France) est certifié ISO50001 depuis 2011, preuve d'une performance de consommation énergétique annuellement démontrée.

Atos est un leader international de la transformation digitale avec plus de 110000 collaborateurs dans 73 pays et un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 milliards d'euros.

Numéro un européen du Cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le groupe fournit des solutions intégrées de Cloud Hybride Orchestré, Big Data, Applications Métiers et Environnement de Travail Connecté. Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Groupe exerce ses activités sous les marques Atos, Atos Syntel, et Unify. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Atos s'est engagé dans la lutte contre le changement climatique :

- **les émissions de CO₂ d'Atos sont en baisse** et alignées sur l'initiative Science Based Target pour maintenir le réchauffement climatique en deçà des 2°C (Cibles de 2021 à 2050) ;
- **depuis 2018, 100 % de nos émissions carbone sont compensées** (data centers, bureaux et déplacements) grâce à des parcs éoliens à proximité de nos bureaux en Inde ;
- **87 % de nos principaux sites sont certifiés ISO 14001** (ou en cours de certification) ;
- **95 % de l'énergie** utilisée dans nos data centers stratégiques est décarbonée ;
- **15 des tops 100** supercalculateurs de la liste « Green 500 » regroupant les équipements les plus efficaces sur le plan énergétique sont fabriqués par Atos ;
- **notre e-learning environnemental**, déployé au niveau mondial, présente à nos 120000 employés comment ils peuvent contribuer à nos objectifs environnementaux.

Atos contribue à la performance durable de ses clients :

- **en 2019, l'Atos IT Challenge** a récompensé l'Université Technique de Berlin pour Farmero, une application d'agriculture durable ;
- grâce à la compensation de 100 % de nos émissions, nos clients peuvent inscrire **zéro dans leur propre reporting carbone** pour les solutions hébergées dans nos data centers ;
- nos nouvelles technologies et **solutions digitales** aident nos clients à résoudre leurs propres enjeux de durabilité :
 - > **l'Intelligence artificielle** pour prévoir et modéliser le changement climatique et ses impacts,
 - > **des solutions cloud** pour à l'aide de satellites, analyser les mouvements de la faune et aider les gouvernements et les villes à mieux gérer le développement urbain,
 - > **des blockchains** pour permettre aux agriculteurs de partager des données, faciliter les paiements instantanés et localiser les aliments de la ferme à la fourchette,
 - > **l'automatisation et la robotique** au service du développement d'éco-services,
 - > **des solutions métier** comme celles pour une meilleure intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques,
 - > **le big data et les solutions analytiques** pour évoluer vers une agriculture de précision, augmenter les récoltes et les protéines végétales,
 - > **des supercalculateurs** pour aider à simuler des phénomènes physiques et industriels complexes et pour améliorer les contributions à une économie bas-carbone,
 - > **des solutions d'apprentissage automatique** pour stimuler l'innovation durable.

Atos communique publiquement son ambition, ses objectifs et ses résultats en matière de changement climatique dans son Document de Référence, dans son Rapport Intégré, mais aussi via des pages Web dédiées, des prises de position, des communiqués de presse, des vidéos.

Atos est reconnu par de nombreux acteurs clés tels que le CDP, EcoVadis ou le DJSI comme un leader mondiale du secteur des technologies de l'information, pour ses actions visant à réduire ses émissions carbone et à atténuer les risques liés au changement climatique.

Auchan Retail

En décembre 2015, à l'occasion de la COP21, Auchan Retail a rejoint le Manifeste pour le climat avec un objectif : réduire de 20 % l'intensité énergétique des magasins sur une période de 5 ans, à partir d'une base 2014. Cette volonté fut réaffirmée à l'occasion du « One Planet Summit ».

Grâce au travail des équipes en magasins et des services support dans tous les pays, ainsi qu'aux 215 millions d'euros investis au cours de la période, les -20 % escomptés seront bel et bien atteints dès cet été.

Pour poursuivre la dynamique engagée liée à l'exploitation de ses sites, Auchan Retail s'engage à réduire l'intensité énergétique des magasins de 10 % supplémentaires sur la période fin 2019 à fin 2025 et de 20 % d'ici à 2030 sur cette même base 2019. D'ici là, l'entreprise présentera chaque année un état des lieux chiffré et commenté de ses avancées dans le chapitre dédié de sa déclaration de performance extra-financière.

La diminution drastique de l'empreinte carbone liée à l'exploitation des magasins d'Auchan Retail passera par deux mesures complémentaires majeures portant sur ses 2 postes d'émissions les plus importants :

1. Auchan Retail s'engage en faveur d'un mix énergétique moins carboné et souhaite couvrir 100 % de ses besoins en électricité par de l'électricité bas-carbone d'ici 2030. Ceci passera principalement par le développement de systèmes d'achat d'énergie innovants PPA (Power Purchase Agreement), des certificats d'origine et de l'auto-production d'électricité renouvelable sur site ;
2. Auchan Retail réduit ses fuites de fluides frigorigènes, qui constituent la seconde source d'émissions directes de gaz à effet de serre. 100 % des centrales froid doivent ainsi être équipés de système DNI (Détection de Niveau Intelligent) en 3 ans, afin d'identifier et de réparer rapidement les fuites. Cette action doit permettre d'obtenir une baisse de 30 % en 3 ans des recharges de fluides frigorigènes par rapport aux données présentées dans le reporting RSE 2017. Par ailleurs, Auchan Retail change progressivement les fluides utilisés dans ses systèmes de froid en préférant des fluides moins nocifs pour le climat.

Pour réduire ses émissions indirectes, Auchan Retail poursuivra sa lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes, qu'il soit alimentaire via le suivi de la casse dans toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement ou de ressources telles que le plastique en réduisant de 50 % tous les emballages de l'offre non alimentaire d'ici à 2025. Par ailleurs, l'entreprise intensifie le développement de ses filières agricoles responsables qui garantissent des standards de qualité et favorisent les circuits courts. En 2020, plus de 500 de ces filières seront référencées à travers l'ensemble des pays d'implantation d'Auchan Retail.

Au-delà de son volontarisme, perceptible par certains des engagements présentés ci-avant, Auchan Retail étudie, avec humilité et détermination, l'ensemble des chantiers qu'il devra mener pour contribuer à la limitation du réchauffement climatique sous la barre des 2°C.

Avril

Notre mission

Créer durablement de la valeur dans les filières des huiles et protéines, contribuer à une meilleure alimentation des Hommes et à la préservation de la planète.

A propos du groupe Avril

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole pour assurer des débouchés pérennes aux productions françaises, Avril est l'acteur industriel et financier des filières des huiles et des protéines. Il est présent en France et à l'international dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine, la nutrition et les expertises animales, les énergies et la chimie renouvelables, à travers un portefeuille de marques fortes, leaders sur leurs marchés : Oleo100, Sanders, Lesieur, Puget, Costa d'Oro, Matines, Bunica, Taous...

Depuis 35 ans, Avril se construit dans une logique de développement durable, au fondement de son modèle original : une organisation en filière, de la graine jusqu'aux produits élaborés, dans laquelle chaque activité crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne.

Ces dernières années, le groupe a poursuivi ses actions d'amélioration de son bilan environnemental : optimisation de la performance énergétique des usines, mise en œuvre des principes de l'économie circulaire, via les synergies au sein du groupe, etc.

Au-delà de ses propres opérations, Avril mise sur le développement de solutions bas carbone destinées à ces fournisseurs et clients.

En 2019, le groupe Avril a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros. Présent dans 19 pays, il réunit près de 7 600 collaborateurs répartis dans 83 sites industriels dans le monde.

Pour en savoir plus : groupeavril.com | Twitter @Avril | LinkedIn Avril

Oleo100 : l'énergie 100 % colza pour une transition énergétique du transport « made in France »

En ligne avec les enjeux environnementaux, ce carburant alternatif durable produit par Saipol, filiale du groupe Avril, est le premier B100 entièrement issu du colza français.

Il permet de réduire d'au moins 60 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au gazole fossile auquel il se substitue immédiatement, et jusqu'à 80 % les émissions de particules fines.

À la clé, un bilan carbone plus de 2,5 fois meilleur que celui du gazole et près de 2 fois meilleur que celui du GNV, pour les véhicules poids lourds de plus de 3,5 tonnes, et pour tous les professionnels du transport souhaitant entamer leur transition énergétique de manière simple et rapide.

En 2020, Oleo100 a su affirmer sa position grandissante d'énergie alternative vertueuse dans le mix énergétique français en passant le chiffre symbolique des 100 clients.

www.oleo100.com

OleoZE : accélérer le rôle de l'Agriculture dans la réduction des émissions des transports

Avril, via sa filiale Saipol, a créé OleoZE, la première solution digitale de vente de graines de colza et de tournesol issues de pratiques culturales durables. Destiné aux agriculteurs et organismes collecteurs, OleoZE rémunère les graines oléagineuses au-delà des prix de marché par un bonus lié aux efforts des producteurs en faveur de la réduction des émissions de GES et du stockage de carbone dans le sol des exploitations.

Les graines collectées via OleoZE par Saipol sont transformées en biodiesel à haute réduction de GES (Diester), en Oleo100, en huiles végétales, et en tourteaux pour l'alimentation animale.

En assurant la certification et la traçabilité des pratiques culturales vertueuses depuis l'exploitation agricole jusqu'à la production d'énergies renouvelables bas carbone, Saipol permet à ses clients Oleo100 et Diester d'agir pour accélérer les pratiques agricoles durables et pour renforcer le rôle de l'Agriculture dans la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

www.oleoze.fr

Dès 2015, à l'occasion de la COP21 à Paris, AXA a ouvert la voie du secteur financier en matière de leadership climatique en étant le premier assureur de rang international à se désengager du secteur du charbon. En 2019, la stratégie climat du Groupe⁹ s'est étendue à l'ensemble de ses métiers (l'investissement et l'assurance) et s'est élargie à la préservation de la biodiversité.

Notre métier d'investisseur et d'assureur

Notre politique d'investissement Groupe et France

Chez AXA, nous avons désinvesti du charbon et des sables bitumineux, soient les secteurs les plus émetteurs en CO₂. Cet effort représente un montant total de **45,5 milliards d'euro**. Nous contribuons également positivement à la transition écologique en investissant **12 milliards d'euro** d'ici 2020 dans les actifs verts.

Chez AXA France, en tant qu'investisseur, nous nous engageons à intégrer des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la sélection de nos fonds : proposer des solutions spécifiques d'investissement c'est ainsi inciter nos clients à être acteurs de la transition écologique.

Notre politique de souscription et nos offres d'assurance en France

Parce qu'il nous a semblé indispensable d'être cohérents sur l'ensemble de notre chaîne de valeur : AXA a fait le choix de **ne plus assurer les secteurs dans lesquels nous n'investissons plus** tels que le charbon et les sables bitumineux.

Chez **AXA Climate**, une offre d'assurance paramétrique distribuée **dans 40 pays** permet à des entreprises (panneaux solaires) ou des collectivités locales (risque de sécheresse) de se protéger contre des événements climatiques de plus en plus imprévisibles en utilisant les dernières avancées satellitaires en matière de données climat.

Chez **AXA France**, nous adaptons nos offres d'assurance et d'épargne pour faire face au changement climatique en proposant des produits citoyens incluant des bénéficiaires individuels **mais aussi collectifs pour la société dans son ensemble** :

- **vers 100% d'offres responsables** : adapter notre cœur de métier pour faire face au changement climatique grâce au programme « Assurance citoyenne » qui certifie la prise en compte systématique des **dimensions sociales et environnementales** dans tous nos produits d'assurance. C'est par exemple proposer une réduction sur les véhicules verts et les pièces de remplacement favorisant l'économie circulaire sur le produit Auto ; ou proposer en cas de sinistre habitation de reconstruire ou de remplacer de façon plus écologique. Une démarche citoyenne qui s'étend désormais à tout **nouveau produit d'épargne** en 2019. Ainsi, le nouveau référentiel d'AXA France « Epargne citoyenne » sera construit autour de 3 grands engagements en lien avec les attentes sociétales : confiance, pédagogie, donner du sens ;
- **prévention** : depuis 2018, inclure **systématiquement un service de prévention** dans tout produit d'assurance afin de prévenir le risque et sensibiliser le plus grand nombre. C'est par exemple le service **d'alertes météo**, avec plus de 6 millions d'alertes climatiques envoyées en France en 2018.

Notre position d'acteur international du secteur financier

Notre politique visant à réduire notre empreinte directe, notamment en France

Dans les 60 pays où le Groupe est présent, AXA s'est engagé à réduire ses émissions de CO₂ de 25 %, à diminuer l'usage du papier marketing de 50 % et sa consommation d'eau de 15 % d'ici 2020.

Chez **AXA France**, des actions concrètes ont été mises en place afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'entreprise grâce à une **gestion plus durable de la consommation de ressources** en énergie, eau et papier (baisse de **47 %** des émissions de CO₂ entre 2012 et 2018). Cela passe notamment par un **programme de sensibilisation à la protection de l'environnement** auprès de nos collaborateurs. Nous agissons également en déployant largement le **télétravail** chez AXA France pour faciliter les déplacements et réduire l'empreinte carbone.

Notre engagement en tant que leader du soutien à la recherche

Le Fonds AXA pour la Recherche a soutenu **208 projets académiques** en lien avec l'environnement en 2018 pour un montant total de **40 millions d'euro**. Les sujets financés pouvant inclure l'adaptation des animaux et des plantes, la résilience des villes ou l'aquaculture.

Notre nouvel engagement en faveur de la préservation de la biodiversité

Le changement climatique accélère un autre risque majeur aux conséquences catastrophiques pour l'équilibre planétaire : l'érosion de la biodiversité. Ainsi, le Groupe a décidé de s'attaquer à la question de la protection de cette biodiversité.

Leader d'opinion : en mai 2019, AXA a soutenu un rapport réalisé par WWF France intitulé « Into the Wild¹⁰ » visant à formuler des recommandations au secteur financier en matière de protection de la biodiversité.

Investissement : un **fonds d'investissement à impact** (« AXA Impact Fund ») va être lancé d'ici fin 2019 afin de soutenir, à l'international, des projets innovants de protection de la biodiversité à hauteur de **200 millions d'euro**.

Reforestation : **AXA France contribue** à la protection de la biodiversité par la plantation de **200 000 arbres** dans des forêts françaises : un arbre planté pour chaque contrat dématérialisé (envoi des CG par email). Une opération reconduite en 2018 pour chaque versement sur la nouvelle gamme d'épargne responsable d'AXA France.

9. Rapport Climat 2019 d'AXA : www.axa.com/fr/newsroom/actualites/AXA-publie-son-troisieme-rapport-climat

10. Plus d'informations sur cette initiative sur axa.com : www.axa.com/fr/newsroom/actualites/comment-accompagner-la-transition-vers-la-protection-de-la-biodiversite

Bel

« S'engager pour une alimentation plus saine et responsable pour tous » Le programme pour une croissance durable du groupe Bel « Chaque portion nous engage » incarne sa dynamique de croissance durable et est structuré autour de 4 piliers stratégiques : agriculture durable, nutrition attentive, empreinte environnementale, bien-être de tous. Le groupe Bel est ainsi fortement engagé dans la réduction de son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : de la ferme à l'assiette.

Réduire les émissions de GES et l'empreinte eau des sites de production

Bel se fixe des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte eau de ses sites de production :

- 70 % d'émissions de GES en 2025 vs 2008 ;
- 80 % de consommation d'eau entre 2025 et 2008 ;
- atteindre la neutralité carbone sur nos opérations en 2025 et confirmer les objectifs Science Based targets que le groupe Bel a rejoint en 2017 qui couvrent l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Résultats clés :

- 48 % consommation d'eau en 2018 (vs 2008) ;
- 59 % émissions de CO₂ eq en 2018 (vs 2008) ;
- 44 % de l'électricité et 12 % des combustibles consommés d'origine renouvelable.

Engagé en faveur d'une filière laitière durable

Bel et le WWF France sont partenaires depuis 2012 avec un objectif commun : limiter les impacts environnementaux liés à la production laitière.

Résultats clés :

- publication de la Charte mondiale Bel pour une filière laitière durable co-signée par le WWF France ;
- renouvellement de l'accord inédit entre Bel et les producteurs de lait en France pour une meilleure valorisation du lait (prix moyen fixe annuel et prime pour la mise en place du pâturage et de l'alimentation animale sans OGM) ;
- 100 % du lait collecté par Bel en France et Slovaquie est issu d'animaux nourris sans OGM ;
- accès au pâturage encouragé dans les pays de tradition pastorale et en fonction des conditions climatiques : France (150 j/an), Pays Bas (120j/an), Açores (365j/an) ;
- en France, déploiement de l'outil de diagnostic environnemental des exploitations laitières CAP2ER.

Engagé dans une politique « Zéro déforestation »

Le groupe Bel vise à éliminer les risques de conversion d'écosystèmes naturels, incluant la déforestation, dans les chaînes d'approvisionnement de ses commodités clés à horizon 2025.

Résultats clés :

- une politique de préservation des forêts et des écosystèmes naturels co-signée avec le WWF France et couvrant l'alimentation animale, les matières grasses végétales et les emballages papier/carton ;
- achat de certificat RTRS et RSPO couvrant 100 % des volumes de tourteaux de soja et de palmiste (certification RSPO) utilisés pour l'alimentation des vaches ;
- 90 % des emballages papier/carton de Bel utilisant des fibres recyclées ou certifiées.

Engagé dans l'économie circulaire des emballages

Le groupe Bel s'est fixé l'objectif d'atteindre 100 % d'emballages prêts au recyclage et/ou biodégradables à horizon 2025.

Résultats clés :

- une politique Emballages responsables groupe formalisée autour d'objectifs pour chacun des matériaux utilisés par le groupe Bel ;
- 81 % d'emballages prêts au recyclage et/ou biodégradables en 2018 ;
- un nouvel emballage « Leerdammer en tranches » 100 % prêt au recyclage et composé de 24 % de rPET dans ses deux marchés principaux (France et Allemagne) ;
- accompagnement de filières de collecte et de recyclage, via notamment le CELAA en France et l'AREME en Belgique.

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 75 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe de faire de sa marque, enregistrée dans le monde entier, l'une des plus reconnues dans plus de 160 pays aujourd'hui. BIC a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1 949,4 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60. BIC fait également partie de plusieurs indices ISR.

BIC reconnaît qu'il a la responsabilité de faire une différence dans le monde, en soutenant la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi l'équipe BIC est fière de renouveler son engagement envers le *French Business Climate Pledge*, et de continuer à mettre en œuvre des programmes tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, de ses opérations et du cycle de vie de ses produits afin de minimiser son impact sur l'environnement.

En avril 2018, BIC a annoncé le lancement de son programme d'engagements pour le Développement Durable « *Writing the Future, Together* » à horizon 2025. La lutte contre le changement climatique fait partie de ces engagements stratégiques et prioritaires :

1. Le premier a un lien direct avec le changement climatique : d'ici 2025, BIC utilisera 80 % d'électricité renouvelable.

Cet engagement s'inscrit dans une vision à long terme de 100 % d'utilisation d'électricité renouvelable pour toutes nos opérations. Pour atteindre cet objectif, chaque pays ou site examine ses opportunités d'approvisionnement en électricité renouvelable. BIC souhaite s'appuyer sur des certificats d'énergie renouvelable, ou des contrats d'achat d'électricité spécifique (*Power Purchase Agreement*) pour les sites pertinents, tout en respectant les contraintes réglementaires ou opérationnelles. BIC estime que ces efforts contribueront à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 50 % d'ici 2025. En parallèle de ces actions, BIC continue d'améliorer l'efficacité énergétique sur ses sites et s'attache à optimiser ses activités de transports.

Les résultats suivants sont à souligner :

- en 2019, la part d'électricité renouvelable consommée par BIC a atteint 76 % suite à l'achat de certificats d'énergie renouvelable pour tous ses sites en France, en Espagne, en Grèce, aux Etats Unis, au Brésil, ainsi que pour l'usine de Nantong en Chine. Une des usines du Groupe en Inde possède aussi des panneaux photovoltaïque ;
- la part de fret aérien dans le transport d'approche a baissé de 0,93 % en 2018 à 0,75 % en 2019 ;
- une baisse de 12 % de la consommation d'énergie par tonne de production entre 2009 et 2019.

2. Le deuxième concerne le changement climatique de façon plus indirecte, via son engagement en matière d'économie circulaire et des produits BIC : d'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC® sera améliorée.

Cet engagement s'inscrit dans une vision long terme d'économie circulaire, s'appuyant sur la philosophie des 4 « R » du Groupe : « réduire », « recyclé et fabriqué avec des matières alternatives », « rechargeable » et « recyclable ». Ainsi, le Groupe a développé un outil d'évaluation de type « *scorecard* » mesurant des critères tels qu'une consommation de plastique réduite, l'utilisation de matières alternatives, l'éco-conception ou le « *design for recycling* ». Cet engagement s'ajoute aux initiatives d'ores et déjà menées par le Groupe en matière d'économie circulaire, notamment la collecte, le recyclage et la re-fabrication de ses produits en fin de vie.

Les résultats suivants peuvent être déjà soulignés :

- en 2019, BIC a évalué plus de 90 % du portefeuille produits au travers de sa « *scorecard* » et intègre l'évaluation systématique de la performance environnementale et/ou sociétale de ses produits dans ses processus de développement produit ;
- éco-conception : des produits conçus pour utiliser le moins de matière possible et avec une longue durée d'utilisation ; une gamme BIC® Ecolutions® de produits utilisant au moins 50 % de matière recyclée ; 19 produits d'écriture distingués par l'écolabel NF Environnement ;
- 7,8 % des produits d'écriture BIC® sont fabriqués à partir de matériaux alternatifs ;
- ≥ 50 % de produits BIC® présentent des bénéfices environnementaux (matériaux recyclés ou alternatifs, rechargeable, eco-labellisé, light & long lasting) ;
- plus de 95 % des emballages BIC® en carton proviennent de sources certifiées et/ou recyclées ;
- en 2017, BIC a lancé Ubicuity™, son programme expérimental de recyclage (transformation ?) de stylos en mobilier urbain.
- BIC est à l'initiative d'une filière de recyclage indépendante, avec la collaboration d'autres acteurs : son partenariat avec Terracycle lui a permis de collecter plus de 46 millions de stylos à fin 2019 en Europe. BIC continue à étendre cette démarche en y intégrant l'Australie et la Nouvelle Zélande depuis 2019 ainsi que les États-Unis depuis 2020 ;
- BIC a un partenariat avec la plateforme de e-commerce LOOP qui permet aux consommateurs de réduire leurs emballages, en leur proposant des recharges ou le renvoi des produits usagés.
- depuis 2019, BIC est membre de la Fondation Ellen MacArthur afin d'accélérer son engagement et ses actions en matières d'économie circulaire.

BNP Paribas

Objectif carbone long terme

BNP Paribas s'est engagé à aligner son portefeuille de crédit avec les objectifs de l'Accord de Paris.

En 2018, BNP Paribas s'est ainsi engagé aux côtés de 4 autres banques pour contribuer à orienter les flux financiers vers une trajectoire bas carbone (« Katowice commitment »).

Financer le secteur énergétique en cohérence avec le scénario 2°C de l'AIE

Notre exposition au secteur des énergies renouvelables était de 15,4 milliards d'euros à fin 2018, en avance par rapport à notre objectif de la doubler entre 2015 et 2020 pour atteindre 15 milliards d'euros à cette date. En parallèle, nous avons arrêté le financement des projets de mines de charbon et de centrales électriques à charbon ; ainsi que le financement des producteurs d'électricité dont l'ambition de réduction du recours au charbon serait moindre que celle de leur pays. Le contenu carbone du kWh financé par le Groupe est de 339 gCO₂e/kWh, contre une moyenne mondiale de 484 g en 2017 (source : AIE). En cohérence avec l'Accord de Paris, BNP Paribas s'engage à ce que le contenu carbone du kWh financé décroisse aussi rapidement que doit le faire la moyenne mondiale dans le scénario 450 de l'AIE (i.e. 85 gCO₂e/KWh en 2040).

Nous avons aussi annoncé en 2017 la cessation du financement des acteurs du gaz & pétrole de schiste et du pétrole issu des sables bitumineux.

Figurer d'ici 2018 parmi les trois leaders du marché des obligations vertes

En ligne avec son objectif, BNP Paribas a été en 2018 l'un des trois acteurs les plus importants du marché des Green Bonds en euros, avec plus de 6,3 milliards de Green Bonds placés en 2018 dans lequel nous avons joué un rôle clé.

Soutenir l'innovation en faveur de la transition énergétique

Le Groupe s'est engagé en 2015 à investir 100 millions d'euros à l'horizon 2020 dans des start-up innovantes actives dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, plus de 35 millions d'euros ont été investis à fin 2018 dans sept start-up et trois fonds orientés transition énergétique. Parmi les quatre investissements directs effectués en 2018 dans des start-up, l'un concerne la société française METRON, qui aide les industriels, grâce au développement d'un logiciel d'intelligence artificielle, à optimiser et diminuer la consommation énergétique de leurs procédés de production.

Intégrer le risque carbone dans la gestion d'actifs

Les fonds verts de BNP Paribas Asset Management investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique représentaient 6,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2018.

Conformément à sa stratégie sur le changement climatique, BNP Paribas Asset Management a adapté sa politique de vote et se réserve le droit de s'abstenir sur l'approbation des comptes ou le quitus d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO₂ et sa stratégie 2°C. En 2018, ce droit d'abstention a été mis en œuvre 16 fois.

Renforcer le financement de l'efficacité énergétique

En plus de nos actions à destination des entreprises, la filiale commune d'EDF et de BNP Paribas Personal Finance, Domofinance, spécialisée dans le financement de l'efficacité énergétique dans les logements des particuliers, a financé plus de 44000 dossiers en 2018.

Réduire ses émissions liées à ses propres activités

En ligne avec l'objectif de les réduire de 25 % d'ici 2020, les émissions de CO₂ par collaborateur ont été diminuées de 23,6 % depuis 2012. De plus, le Groupe a atteint la neutralité carbone sur son périmètre opérationnel dès 2017 en finançant des programmes de compensation (conservation forestière en Inde et au Kenya).

Accompagner la recherche scientifique

Dans le cadre de son programme Climate Initiative, la Fondation BNP Paribas a déjà permis de soutenir 8 projets impliquant 18 équipes de recherche internationales, pour un montant de 12 millions d'euros.

Bouygues s'engage pour le climat

La responsabilité de Bouygues et de ses métiers est de développer des solutions bas-carbone, et de les promouvoir auprès de ses clients. Pour cela, le groupe Bouygues déploie une stratégie climat comprenant trois priorités :

1. être force de proposition pour accompagner des politiques publiques de décarbonation de l'économie en France et en Europe ;
2. développer de façon proactive des solutions bas-carbone pour ses clients – notamment via...
 - a. la rénovation thermique des bâtiments pour laquelle Bouygues a développé un savoir-faire permettant de les rendre performants en termes de consommation d'eau et d'énergie, sans déplacer les occupants pendant les travaux,
 - b. la construction bas-carbone associant des matériaux bio-sourcés tels que le bois, une architecture bioclimatique, des systèmes intelligents permettant le pilotage optimisé des bâtiments, des systèmes de production d'énergies renouvelables associés à des systèmes de stockage et la prise en compte de l'économie circulaire,
 - c. la création d'éco-quartiers associant construction durable, efficacité énergétique, mixité fonctionnelle, mobilité douce et biodiversité,
 - d. la promotion de solutions de mobilité douce telles que les bornes de recharge électrique City Charge ou le système de signalisation dynamique Flowell, ou encore un réseau de tiers lieux pour éviter des transports inutiles (Wojo),
 - e. l'apport de solutions performantes pour mutualiser et optimiser les réseaux de services urbains comme le projet OnDijon (éclairage public, signalisation, réseaux de communication...)
3. se montrer exemplaires pour ses propres sites et en faire des vitrines de ses savoir-faire – notamment via Challenger, siège de Bouygues Construction, devenu depuis sa rénovation finalisée en 2014 bâtiment à énergie positive grâce à l'utilisation d'une isolation haute performance, de l'énergie solaire et de la géothermie. Ou encore la livraison en 2018 du nouveau siège social de Colas, Prism', bâtiment à énergie positive.

Chacune des 5 branches d'activité du Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique :

- **Bouygues Construction**, entreprise responsable et engagée, s'engage sur une trajectoire de réduction de son empreinte carbone. L'approche retenue est celle de la valorisation des émissions de CO₂ évitées grâce aux démarches et actions vertueuses initiées. Un objectif en tonnes de CO₂ évitées à horizon 2030 est ainsi défini, devant permettre une diminution de l'empreinte carbone de 20 % sur les scopes 1, 2 et 3 amont (jusqu'à la livraison des ouvrages). Toutes les entités sont impliquées dans la démarche et définissent les actions bas carbone adaptées à leurs métiers, du béton bas carbone aux bungalows de chantiers optimisés, en passant par le développement commercial de la construction bois ;
- **Bouygues Immobilier** s'inscrit dans une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre 2°C compatible et s'engage à infléchir l'intensité carbone de ses programmes Immobiliers de 30 % entre 2017 et 2030. Cet objectif concerne les projets de Logement, de Bâtiment tertiaire et de Quartier. Pour y parvenir Bouygues Immobilier développe les modes constructifs et matériaux bas carbone, ainsi que des solutions d'économie circulaire. Les caractéristiques de ses programmes favorisent des usages économes en énergies et en ressources ;
- **Colas** œuvre à réduire ses consommations énergétiques via des outils dédiés au suivi de la performance de son parc matériel. Par ailleurs, Colas valorise et recycle dans la construction routière ses déchets et matériaux de déconstruction et plus largement ceux d'autres professionnels du BTP. 800 sites Colas transforment des matériaux de seconde vie en matière première ce qui inscrit cette démarche dans un processus plus vaste d'économie circulaire et de réduction de l'empreinte carbone des matériaux ;
- **Bouygues Telecom** concentre ses efforts sur l'optimisation de ses équipements (IT, télécom) en allongeant leur durée de vie et en les mutualisant avec d'autres acteurs. Il en est de même pour ses produits, en promouvant la seconde vie des mobiles auprès de ses clients et en optimisant le cycle de vie de ses box ;
- **TF1** se focalise sur la sensibilisation du public aux enjeux du changement climatique – notamment via ses journaux télévisés et ses talkshows thématiques sur Ushuaïa TV.

Bureau Veritas

Bureau Veritas est une entreprise de testing, d'inspection et de certification qui offre des services de vérification de conformité dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la responsabilité sociale.

Notre mission vise à réduire les risques de nos clients, à améliorer leurs performances et à soutenir leurs efforts d'innovation. Depuis notre création en 1828, notre nom est synonyme d'intégrité, et représente un atout inestimable dans un secteur d'activité fondé sur la confiance.

Avec la mondialisation de l'économie, l'harmonisation technique et la normalisation ont connu une croissance exponentielle : Bureau Veritas a accompagné ses clients dans leur responsabilité et leur volonté de conformité aux réglementations afin d'accroître la transparence. Par notre indépendance, nous contribuons à construire la **confiance** entre les gouvernements, les entreprises et les citoyens, car ils représentent les parties prenantes essentielles de la vie en société.

L'engagement de Bureau Veritas pour le climat traduit sa volonté de participer solidairement à l'effort que chaque entreprise et chaque citoyen doit faire pour répondre aux besoins de la Société. Au-delà du respect des réglementations, Bureau Veritas souhaite aussi répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes.

Compte tenu de la nature de ses services, Bureau Veritas intervient de façon directe et indirecte dans le domaine de l'environnement et du climat.

- De façon directe, pour réduire son impact environnemental et climatique en agissant au sein de chacun de ses métiers et chacune de ses implantations,
- De façon indirecte, en offrant de multiples services visant à améliorer les impacts de ses clients en matière d'environnement et d'émission de gaz à effet de serre.

Bureau Veritas confirme son engagement à agir pour réduire les émissions de carbone et a lancé plusieurs actions témoignant de sa mobilisation :

1. La sensibilisation de nos clients à l'importance de **la réduction des émissions carbone**, en leur proposant nos services d'assistance technique, d'inspection et de certification permettant de les aider à protéger l'environnement et à réduire leurs émissions de CO₂, tels que :

- > la certification de systèmes de management de l'énergie,
- > l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments et des industries,
- > la mise en œuvre de standards green building,
- > l'assistance des entreprises à la mise en place d'une économie circulaire ;

2. La sensibilisation de nos fournisseurs afin qu'ils s'engagent aussi pour la réduction des émissions carbone. Une charte pour les fournisseurs, incluant la protection de l'environnement et la baisse des consommations d'énergie, a été diffusée à chaque partenaire ;

3. Le Déploiement d'une politique d'éco-efficacité qui s'applique à toutes nos entités pour réduire nos émissions de CO₂. Une attention particulière est mise sur les déplacements professionnels et les consommations électriques liées à l'activité de nos bureaux et de nos laboratoires. Cette politique comprend notamment :

- > la priorité donnée à l'utilisation de locaux à haute performance énergétique,
- > l'utilisation d'éclairage à faible consommation d'énergie,
- > la limitation des émissions de CO₂ des véhicules d'entreprise,
- > la réduction de l'écart de température dans les bureaux, entre intérieur et extérieur,
- > la restriction de l'utilisation de l'avion aux seuls cas nécessaires.

Nos objectifs environnementaux pour la période 2015-2020 sont de 3 natures :

- réduire de 10 % nos émissions de CO₂ par collaborateur
- augmenter de 10 % le recours aux énergies renouvelables
- atteindre 75 % des activités du Groupe certifiées ISO 14001

Ces objectifs seront relevés pour la période 2020-2023.

Groupe Capgemini SE

Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation numérique. À la pointe de l'innovation, le Groupe aide ses clients à saisir l'ensemble des opportunités que présentent le cloud, le digital et les plateformes. Fort de 50 ans d'expérience et d'une grande expertise des différents secteurs d'activité, il accompagne les entreprises et organisations dans la réalisation de leurs ambitions, de la définition de leur stratégie à la mise en œuvre de leurs opérations. Pour Capgemini, ce sont les hommes et les femmes qui donnent toute sa valeur à la technologie. Résolument multiculturel, le Groupe compte plus de 200 000 collaborateurs présents dans plus de 40 pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros en 2018.

En matière de lutte contre le changement climatique

Nous nous engageons à réduire nos émissions carbone, notre objectif étant de dissocier notre croissance en tant qu'entreprise de nos émissions de gaz à effet de serre totales. En 2017, nous avons été l'une des premières entreprises de notre secteur dont les objectifs ont été validés par la Science Based Targets Initiative (SBTi), ce qui confirme que ceux-ci sont en adéquation avec les engagements internationaux convenus lors de la conférence sur le changement climatique, COP21, de Paris. Notre objectif est de **réduire notre empreinte carbone totale par employé de 20 % d'ici 2020 et de 30 % d'ici 2030 (par rapport à 2015)**.

Avec deux ans d'avance, nous avons atteint notre objectif 2020 de réduction de 21 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par collaborateur depuis 2015. Ceci est l'aboutissement des efforts déployés par l'ensemble de nos équipes, notamment les services immobiliers, les achats, l'informatique, les responsables Développement durable et les collaborateurs, tous cherchant à intégrer des comportements et des actions durables à notre mode de fonctionnement. Voici des exemples d'actions concrets :

- investissement dans les technologies de travail à distance et de collaboration virtuelle pour réduire nos déplacements professionnels ;
- incitations et promotion des véhicules électriques, du co-voiturage et de l'utilisation du vélo pour se rendre au travail afin de réduire les effets carbone des déplacements ;
- installation de panneaux photovoltaïques sur la plupart de nos bureaux indiens et investissement dans la fourniture d'énergie renouvelable pour l'ensemble du Groupe ;
- création de lieux de travail durables et ayant une meilleure efficacité énergétique, avec des systèmes d'éclairage, de chauffage et de refroidissement écoénergétiques ;
- mise en œuvre de la certification ISO 14001 à l'échelle mondiale (notre certificat couvre à présent 87 % de nos activités), afin de garantir une orientation forte sur la gestion de l'environnement au sein du Groupe.

D'autres exemples sont donnés dans notre rapport sur l'environnement du Groupe (en anglais) :

www.capgemini.com/resources/group-environmental-sustainability-report-2018-19/

Grâce à toutes ces actions

Nous avons atteint notre objectif carbone 2020 avant l'échéance fixée, et allons continuer de progresser conformément à notre objectif à long terme, fondé scientifiquement, pour réduire nos émissions carbonées par collaborateur de 30 % d'ici 2030.

S'il est essentiel de continuer à réduire nos propres impacts, nous pouvons jouer un rôle beaucoup plus important dans la lutte contre le changement climatique en accompagnant nos clients sur ce sujet. Nous avons identifié plus de 30 services au sein de notre portefeuille qui peuvent aider nos clients à réduire leurs émissions de carbone. En 2018, nous avons fixé un nouvel objectif pour permettre à nos clients d'économiser 10 millions de tonnes de CO_{2e} d'ici 2030.

Commerçant alimentaire de référence, Carrefour porte l'ambition d'être le leader de la transition alimentaire en offrant à tous ses consommateurs, une alimentation de qualité, fiable, partout et à un prix raisonnable.

Afin d'atteindre son ambition de devenir le leader de la transition alimentaire pour tous, l'Indice RSE et Transition alimentaire permet au groupe Carrefour de suivre depuis 2017 l'évolution de ses performances et de rendre compte notamment de l'atteinte des engagements pris lors du « French Business Climate Pledge ». Pour réduire son impact sur le changement climatique, Carrefour s'est engagé à **réduire de 40 % ses émissions de CO₂ d'ici 2025 (vs 2010) et de 70 % d'ici 2050**. La démarche de réduction des émissions de GES du Groupe concerne à la fois son périmètre direct (les principales sources d'émissions de CO₂ étant la consommation d'énergie et l'utilisation de fluides réfrigérants) et son périmètre indirect (notamment les émissions liées au transport et à la production de marchandises). En 2018, Carrefour a déjà réduit ses émissions de 30.6 % par rapport à 2010 (-6.2 % par rapport à 2017).

L'objectif de Carrefour est décliné en plusieurs sous-objectifs :

- 1. réduire de 40 % les émissions de CO₂ liées à la production de froid en 2025.** De concert avec le Consumer Goods Forum (400 entreprises - 70 pays), Carrefour s'engage à la suppression des fluides HFC d'ici à 2025. Carrefour met en place de nouvelles installations testées depuis 2009 avec des fluides naturels (CO₂), pour un froid « propre ». En 2018, 346 magasins sont équipés avec des systèmes utilisant des fluides 100 % naturels et 278 utilisant des fluides hybrides. Grâce à ces actions, Carrefour a réduit de 48 % ses émissions de CO₂ liées aux fluides réfrigérants par rapport à 2010 ;
- 2. réduire la consommation d'énergie de 30 % en 2025.** Le plan de réduction des consommations d'énergie a permis une baisse de 18,2 % des émissions de GES associées depuis 2010. Ce plan repose sur la fermeture des meubles froids, un éclairage LED, le pilotage de compteurs intelligents en magasin, et le partage de bonnes pratiques ;
- 3. développer la part des énergies renouvelables dans nos consommations.** L'installation de panneaux photovoltaïques sur les magasins et les plateformes logistiques s'accélère pour augmenter la production et l'autoconsommation d'énergie renouvelable. 36 hypermarchés ont par exemple été sélectionnés en 2018 pour installer des ombrières photovoltaïques sur le parking et alimenter directement les magasins ;
- 4. réduire de 30 % les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises en 2025.** En 2018, Carrefour a réduit ses émissions de CO₂ par palette de 8,4 % par rapport à 2010 grâce à la réduction des distances, la fin des retours à vide, un meilleur remplissage des camions et l'utilisation d'une flotte des véhicules moins polluants : une flotte de 220 véhicules biométhane est en circulation en 2018 avec un objectif de déploiement de 400 véhicules d'ici fin 2019 ;
- 5. Carrefour engage ses fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique** à travers l'établissement d'objectifs communs impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur des produits. Carrefour s'est ainsi engagé pour la réduction des emballages, la lutte contre la déforestation, la réduction de l'utilisation des pesticides ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire. Depuis 2017, Carrefour et ses fournisseurs travaillent ainsi à l'allongement ou la suppression des dates limites de consommations pour lutter contre le gaspillage alimentaire. À ce jour, plus de 400 références de marques Carrefour ont bénéficié d'un allongement de leur date limite de consommation (DLC) ou de leur date de durabilité minimale (DDM) et plus de 100 références ont vu la mention de DDM supprimée ;
- 6. un prix interne du CO₂ de manière volontaire.** L'objectif est d'investir dans des technologies moins émettrices de CO₂, grâce à l'introduction d'un prix interne du CO₂ dans les dossiers d'investissement.

Groupe Casino

Acteur historique de la distribution en France depuis 1898, le groupe Casino est aussi l'un des leaders mondiaux du commerce alimentaire avec plus de **12000 magasins dans le monde** implantés en France, en Amérique latine et dans l'Océan Indien et un **chiffre d'affaires de 36,6 milliards d'euros**.

Pour réduire son impact environnemental, le groupe Casino agit sur 3 enjeux clés :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour lutter contre le réchauffement climatique ;
- la préservation et l'économie des ressources pour s'inscrire au sein d'une économie circulaire ;
- la protection de la biodiversité pour permettre une alimentation saine et durable.

Signataire du Science-Based Target initiative (SBTi), le groupe Casino s'est engagé à **réduire de 18 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à 2015** sur les scopes 1 et 2 et à réduire l'impact lié aux produits commercialisés dans les magasins.

Les principes axes d'actions sont :

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN MAGASINS

- Le Groupe s'est engagé à avoir plus de **75 % des meubles froids en magasins munis de portes fermées d'ici 2020** en France, afin de réduire les pertes frigorifiques et de minimiser la consommation électrique. Des programmes de maintenances préventive et corrective rapides et efficaces pour réduire au maximum les pertes de fluides frigorigènes (sources de gaz à effet de serre) des meubles sont mis en place .
- La consommation énergétique des magasins est suivie et pilotée à distance afin de permettre une optimisation des consommations électriques. Des Contrats de Performance Énergétique ont été déployés sur plus de 1 500 sites en France et à l'international. Plusieurs centaines de magasins sont également certifiés par la norme ISO 50001 et des Certificats d'Efficacité Énergétique sont également à l'œuvre sur de nombreux sites.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

- Produire de l'électricité solaire permet de réduire les émissions carbone du Groupe. Depuis 2007, 121 centrales solaires ont été mises en place sur les toits des magasins et sur les ombrières des parkings, en France mais aussi en Colombie et au Brésil. Une partie de ces centrales permettent de faire fonctionner les magasins en autoconsommation.
- Le groupe Casino s'est engagé à multiplier par 5 le parc de production d'énergie photovoltaïque générée par la filiale énergétique du Groupe, GreenYellow, d'ici 2021 par rapport à 2018.

SOUTENIR LES MODES DE LIVRAISON DURABLES

- Pour réduire l'impact du transport, les équipes logistiques optimisent les cargaisons des camions, leur taux de remplissage et leur fréquence de passage.
- La flotte de véhicules se modernise au fur et à mesure de nouvelles avancées technologiques de la logistique : poids lourds fonctionnant au GNV – Gaz Naturel Véhicule – ou au biométhane.
- Pour la livraison à domicile, des services de livraison propres (vélo, drive piéton) sont proposés aux clients.

OFFRIR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON ET FAVORISER LES PROTÉINES VÉGÉTALES

- Afin de réduire l'empreinte carbone des produits commercialisés dans les magasins, les magasins proposent aux clients des produits de saison et fabriqués localement (circuits courts, produits régionaux).
- Le Groupe accompagne un meilleur équilibre entre les protéines animales et végétales, conformément aux recommandations de l'ADEME afin de réduire l'empreinte carbone de la consommation alimentaire. Une large gamme de produits végétariens et végétariens est proposée aux clients.

MIEUX INFORMER LE CONSOMMATEUR

- Afin d'aider les clients à faire le bon choix, le Groupe soutient l'affichage environnemental afin d'informer les consommateurs sur l'impact des produits en terme d'émissions de gaz à effet.

CETUP

CETUP est une entreprise de transport, qui a une grande part de responsabilité dans les émissions de CO₂. C'est pourquoi CETUP s'engage depuis de nombreuses années à réduire ses émissions de CO₂ et agir en tant qu'entreprise citoyenne, notamment en matière d'environnement.

Nos Engagements

- Depuis l'origine CETUP met en avant et agit en fonction du développement durable et du développement sociétal.
- Octobre 2014 CETUP est normée ISO 14001 V : 2015 et OHSAS 18001 V : 2007.
- Cetup est membre du Global Compact depuis 2010 et obtient le niveau Advanced en 2018.

Nos actions

a. Véhicules

- 2012 : CETUP investit dans l'achat de véhicules électriques, et devient fin 2014 l'un des premiers utilisateurs de véhicules électriques à pile hydrogène.
- 2016 : 30 % de nos kilomètres urbains ont été réalisés en véhicule n'émettant pas de rejets polluants (Véhicules Electriques/VEH2).
- 2018 : nous avons parcouru 54 800 kms avec nos véhicules propres.
- Tous les salariés sont formés à l'éco conduite et nos pilotes sont mesurés sur leur comportement routier.
- 2017/2018 : achat de 150 véhicules Renault Euro VI et 6 véhicules Bioéthanol pour les commerciaux.
- 2019 : 95 véhicules Euro VI et 3 véhicules propres pour les commerciaux
- 2020 : 99 véhicules Euro VI et 3 véhicules propres pour les commerciaux
- 2023 : 216 véhicules + 4 véhicules propres pour les commerciaux

b. Locaux

- En 2018, nous aménageons dans des nouveaux locaux (1500m²) à Saint-Jean de Moirans : eau tempérée dans les sanitaires, environnement bio diversité, espace jardin, luminosité naturelle des bureaux, détecteur de présence automatique pour la lumière, tri des déchets, tri du papier et suppression totale des gobelets plastiques.
- Gestion des Imprimantes : recto/verso et noir/blanc paramétrées par défaut. Nous mesurons individuellement chaque salarié sur sa consommation.
- 2019 : nous n'utilisons plus d'engrais chimiques dans la gestion de nos espaces verts et nous mettons en place un manuel déchet à disposition des salariés.
- Nous maîtrisons nos consommations de papier, eau, électricité grâce à nos indicateurs de performance.
- 2020 : 3 prairies fleuries et mises en place de ruches

c. Dématérialisation

- 2018 : CETUP investit dans des logiciels afin de mettre en place la dématérialisation.
- 2019 : note de frais et bulletin de salaire sont déjà en place. Nos BL (lettre de voiture) sont en cours.
- 2020 : contrôle véhicule + contrôle pilote + demande de congés et demande d'acompte.

d. La Politique QSE

- 2010 : CETUP s'engage auprès de l'ADEME en devenant signataire de la charte CO₂.
- CETUP s'engage à œuvrer pour la réduction de 5 % de ses émissions de CO₂ via des plans d'actions triennaux. En 2019, nous nous engageons sur notre 3^e plan de partenariat.
- 2014 : CETUP formalise une Politique Environnement dans l'entreprise.
- En 2017 Cetup s'engage sur les 17 ODD.
- 2018 : note de 67/100 niveau Gold à Ecovadis
- 2020 : passage à la norme ISO 45 001.

e. Les Partenariats

- CETUP est partenaire depuis 3 ans avec l'association Planète Urgence. Ces fonds ont permis de participer à la reforestation (1 hectare) au Mali et à Madagascar.
- 2016 : Cetup a établi le record du monde d'autonomie en Kangoo Hydrogène : 367 kms en conduite continue, Zéro émission et Zéro Bruit avec une Renault Kangoo ZE équipée d'un prolongateur d'autonomie Hydrogène fabriqué et commercialisé par SYMBIO.
- 2017 : CETUP accueille 75 étudiants afin de leur faire essayer la mobilité innovante via nos véhicules électriques et hydrogène.
- Depuis 2016, partenariat avec la société Elise : Entreprise Adaptée, qui gère nos papiers recyclables.
- En 2019, Cetup intègre le Cercle des 112 et s'engage de ne plus utiliser de gobelet en plastique dès 2020.

CETUP transporte en considérant chaque partie intéressée, chaque humain et aussi la seule pièce unique et commune au puzzle : Notre Planète.

CNP Assurances

CNP Assurances, 1^{er} assureur vie en France

Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances met son expertise unique de la protection et de l'épargne au service de ses clients et de ses partenaires, dans le cadre d'un modèle d'affaires multipartenarial et multicanal. Ses solutions sont distribuées en France, en Amérique du Sud et en Europe par de nombreux partenaires bancaires et de l'économie sociale, en points de vente et en ligne.

Le Groupe compte 37 millions d'assurés en prévoyance/protection et 14 millions d'assurés en épargne/retraite dans le monde.

CNP Assurances, investisseur responsable

CNP Assurances s'attache à donner du sens à son rôle d'investisseur institutionnel en alignant ses choix d'investissement avec ses valeurs. Avec plus de 300 milliards d'euros investis dans tous les secteurs, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie réelle.

Signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU, le Groupe sélectionne ses investissements à l'aune de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. En dix ans, la pratique a gagné tous les compartiments d'actifs. Avec 81 % de ses actifs gérés avec des filtres ESG à fin 2018 et 19 % qui bénéficient d'une approche partielle ESG, CNP Assurances déploie une approche globale d'investisseur responsable selon des modalités adaptées à la nature propre de chaque compartiment d'actifs.

Avec 10 milliard d'euros d'encours en investissements verts à fin 2018 et de nouvelles ambitions pour se désengager de l'industrie du charbon, CNP Assurances conforte sa décision de s'engager de plus en plus fortement dans la lutte contre le changement climatique, convaincue qu'un problème environnemental à grande échelle générerait aussi un risque financier contre lequel nous nous devons de nous prémunir pour tenir nos engagements parfois de très longue durée vis-à-vis de nos assurés.

Les engagements RSE de CNP Assurances

Le Groupe a pris en 2018 des engagements forts et alignés avec les ODD de l'ONU. Issus d'une démarche d'analyse des risques, ces engagements se déclinent en actions concrètes dans tous les métiers du Groupe :

- contribuer à une société durable

> lutter contre les exclusions financières, satisfaire ses assurés, garantir une éthique des affaires, mener une politique RH responsable et des actions sociales sur le terrain ;

- contribuer à un environnement durable

> optimiser l'empreinte environnementale du fonctionnement interne, accompagner la relation client vers une économie décarbonée via les produits et les investissements ;

- contribuer à une économie durable

> être un investisseur responsable et un acheteur responsable.

Les engagements climat d'ici 2021

Des engagements climat ambitieux ont été pris jusqu'en 2021 :

- **réduction de l'empreinte carbone** sur les actions cotées détenues en direct de 47 % entre 2014 et 2021 → objectif atteint à 91 % à fin 2018 ;

- **réduction des émissions de GES** liées à la consommation d'énergie de notre patrimoine immobilier détenu en direct de 40 % entre 2006 et 2021 → objectif atteint à 85 % à fin 2018 ;

- **nouveaux investissements verts en faveur de la TEE** de 5 milliards d'euros entre 2018 et 2021 → objectif atteint à 61 % à fin 2018 ;

- **exclusion** des acquisitions des entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique → objectif atteint à 100 % à fin 2018.

Crédit Agricole

Leader mondial en matière de green bonds, pionnier de la finance climat depuis près de 10 ans, **le Crédit Agricole a adopté en juin 2019 une stratégie climat Groupe alignée sur l'Accord de Paris**. Déclinée par l'ensemble de ses entités, cette stratégie vise à faire de la finance verte l'un des leviers de croissance du Groupe, à travers la réallocation progressive de ses portefeuilles en faveur de la transition énergétique.

Elle se structure autour de 3 axes :

1. Une gouvernance innovante

- La stratégie climat sera pilotée et suivie à travers 3 nouvelles instances de gouvernance : un « comité **des Engagements Sociétaux** » regroupant les hauts dirigeants du Groupe, un « **Comité scientifique** » dédié à l'expertise climat, et un « **Comité de pilotage de la stratégie climat** » orienté business.
- La mise en œuvre de la stratégie climat sera certifiée par un organisme tiers indépendant, garant de son suivi et de sa nécessaire transparence.
- La stratégie climat sera publiée selon les recommandations de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosures** à partir de 2020.

2. L'intégration des enjeux de la transition énergétique dans la relation client

Une « **note de transition** » va être mise en place afin de mesurer la capacité des entreprises clientes à adapter leur modèle économique aux défis posés par la transition énergétique. Appliquée aux grandes entreprises dès 2020, puis éventuellement étendue aux ETI et PME après bilan, la note de transition consolidée complètera la note financière, et nous permettra de cerner plus précisément les effets potentiels du changement climatique sur nos portefeuilles de financements.

3. La réallocation progressive de nos portefeuilles en ligne avec l'Accord de Paris

Cette réallocation suivra la trajectoire du mix énergétique mondial tel que projeté dans les scénarii d'alignement climatique retenus par le Comité scientifique et s'exprimera notamment à travers :

- **le renforcement de notre engagement en faveur du financement de la transition énergétique :**
 - > financement d'1 projet d'énergie renouvelable sur 3 en France,
 - > déploiement d'une gamme de solutions de financement vertes,
 - > multiplication par 2 de la taille du green loan portfolio à 2022 porté à 13 milliards d'euros d'ici 2022 ;
- **la promotion de politiques d'investissements durables :**
 - > application des critères ESG à 100 % des fonds gérés en gestion active par AMUNDI (et doubler les encours intégrant l'ESG en gestion passive) et à l'ensemble des décisions de vote en 2021,
 - > intégration des critères ESG dans 100 % des nouveaux investissements de Crédit Agricole Assurances,
 - > multiplication par 2 des montants investis, via AMUNDI, dans des initiatives environnementales ou à fort impact social, portés à 20 milliards d'euros ;
- **une sortie totale de l'industrie du charbon thermique selon un calendrier en ligne avec l'Accord de Paris :**
 - > l'exposition charbon de nos portefeuilles de financements et d'investissements s'inscrira dans un scénario de sortie totale à 2030/2040/2050 au plus tard, en fonction de la localisation de leurs actifs.
 - > dès 2019 :
 - nous publierons notre exposition charbon annuellement,
 - nous demanderons aux entreprises de nous communiquer d'ici 2021 un plan détaillé de retrait de leurs actifs charbon. Ce plan sera un paramètre majeur de la note de transition,
 - nous ne développerons pas de relations avec des entreprises dont l'activité charbon thermique représente plus de 25 % du chiffre d'affaires, ni avec les entreprises développant de nouvelles capacités charbon,
 - toute entreprise qui ne respecterait pas ces restrictions sera placée dans un portefeuille « sous vigilance transition » pouvant entraîner une réduction voire un arrêt de notre accompagnement financier.

« Chaque fois que nous mangeons et buvons, nous votons pour le monde dans lequel nous voulons vivre ». Chez Danone, nous croyons en un écosystème alimentaire en harmonie avec les hommes et la nature. Lors de la COP21 en novembre 2015, Danone a publié une nouvelle politique climatique visant à neutraliser son empreinte carbone à horizon 2050. Nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) ont été récemment validés par l'initiative Science Based Targets en 2017, ce qui signifie qu'ils sont conformes aux mesures globales nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Dans le cadre de cet effort, Danone a récemment souligné l'importance de favoriser l'émergence de modèles d'agriculture régénératrice, basée sur des sols sains et résilients. Ces modèles peuvent contribuer à la résolution de nombreux défis planétaires (du changement climatique à la raréfaction de l'eau et la perte de biodiversité), tout en contribuant à une croissance durable et inclusive.

Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous travaillons sur 5 champs d'action prioritaires :

- 1. réduire les émissions de carbone sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.** Danone s'engage d'ici 2030 à réduire l'intensité de ses émissions de 50 % sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité (« scope 1, 2 et 3 ») et dans le même temps de réduire de 30 % ses émissions liées à sa consommation énergétique (« scope 1 et 2 »). En 2018, Danone a réduit ses émissions en valeur absolue (« scope 1 et 2 ») de 20,3 % par rapport à 2015 grâce à un important travail sur l'énergie. 40 usines consomment une énergie 100 % renouvelable, et 34 % de l'électricité achetée par Danone provient de sources renouvelables (énergie éolienne, hydroélectricité...) ;
- 2. éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement danone.** Danone a signé la Déclaration des Nations Unies sur les forêts à New York et s'est fixé pour objectif d'éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à 2020. Pour atteindre cet objectif, Danone se concentre sur 5 priorités : le papier, le carton et les matériaux d'emballage d'origine végétal, l'huile de palme, le soja destiné à l'alimentation animale, et le sucre de canne. Trois de ces catégories (huile de palme, soja, papier et matériaux d'emballage d'origine végétale) sont l'objet de politiques spécifiques issues de la politique empreinte forêts de Danone. Par exemple, en 2018, 79 % du papier et des emballages carton utilisés sont produits à partir de fibres recyclées ou certifiées FSC ;
- 3. favoriser des solutions « carbone positives ».** Afin d'atteindre la neutralité carbone, Danone innove en expérimentant des programmes « carbone positives » pour séquestrer plus de carbone dans les forêts, les écosystèmes naturels et l'agriculture. Au travers du fonds carbone Livelihoods, Danone contribue à lutter contre le changement climatique en améliorant les conditions de vie de communautés locales. Le fonds investit dans des projets sur les thèmes de la restauration et la préservation des écosystèmes naturels, l'agroforesterie et la restauration des sols via des pratiques d'agriculture durable, et l'accès à l'énergie dans des territoires ruraux pour réduire la déforestation. Les crédits carbone créés par le fonds sont certifiés puis apportés aux investisseurs en proportion de leur investissement ;
- 4. développer l'agriculture régénératrice.** Danone promeut une vision holistique de l'agriculture pour aider les agriculteurs à renforcer leur résilience en harmonie avec leurs écosystèmes, et les aide dans la transition vers des pratiques d'agriculture régénératrice ;
- 5. proposer des choix alimentaires plus sains en utilisant les ressources naturelles de manière durable.** Chez Danone, nous voulons proposer au consommateur des options alimentaires plus saines, produites en économisant les ressources naturelles et en utilisant des ingrédients provenant de sources durables. Nous continuons à explorer de nouvelles recettes, et à créer des produits innovants permettant d'offrir une meilleure qualité nutritionnelle et un bilan carbone plus favorable.

D'importants progrès, reconnus par des tiers, ont été réalisés ces dernières années. Par exemple, Danone fait partie de la liste A du CDP pour le changement climatique, se plaçant en tête du secteur « Alimentaire ». Danone est reconnu pour la qualité de sa stratégie climatique, son engagement, sa performance et sa gouvernance. Par ailleurs, Danone a été reconnu par le CDP pour sa capacité à engager ses fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique.

Derichebourg

Le groupe Derichebourg est un **opérateur global** de dimension **internationale** des services à l'environnement, aux **entreprises** et aux **collectivités**. Ses activités se répartissent en deux branches distinctes : la division **Environnement** et la division **Multiservices**. Toutes deux reposent sur un même socle de valeurs et partagent une **ambition** commune : **servir les Hommes tout en protégeant leur environnement**.

NOS MISSIONS

Protéger l'environnement et ses ressources

Nous préservons et optimisons les ressources de la planète à travers notre activité de recyclage des déchets produits par les industriels, les collectivités et les particuliers.

Assainir l'environnement urbain

Nous contribuons à la propreté et au fonctionnement du cadre de vie de chacun à travers nos services aux collectivités locales.

Optimiser l'environnement professionnel

Nous offrons une large gamme de services aux entreprises comme aux collectivités leur permettant d'externaliser tous les services transférables et ainsi de se recentrer pleinement sur leur cœur de métier.

NOTRE ACTIVITÉ DE RECYCLAGE EST AU CŒUR D'UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une activité historique qui se transforme au contact des évolutions de la société

Notre activité de recyclage a plus de 60 ans. Nul ne mesurait alors les conséquences climatiques de notre société de consommation, et nul ne parlait encore d'économie circulaire. Si le groupe Derichebourg est aujourd'hui un acteur majeur de cette nouvelle économie, c'est non seulement qu'il en fut l'un des pionniers par son activité de recyclage, mais aussi qu'il participe aujourd'hui directement à un autre **modèle de création de valeur**.

Le rôle central du recyclage dans l'économie des ressources naturelles

Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles liée à la croissance mondiale, nos activités portent une responsabilité environnementale majeure puisqu'elles approvisionnent les industries françaises et mondiales en matières premières de recyclage qui sont économes en ressources.

La contribution du recyclage à la réduction des émissions de CO₂

En remettant sur le marché des matières premières de recyclage de qualité, le groupe Derichebourg réduit la consommation globale d'énergie : le recyclage des matières, notamment des métaux comme l'acier et l'aluminium, économise une grande quantité d'énergie par rapport à la production primaire à partir de minerais. Au global, l'activité du Groupe permet d'éviter l'émission de 6,2 millions de tonnes de CO₂, autrement dit les émissions annuelles de 826 000 français.

DES AXES DE PROGRÈS POUR RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le groupe Derichebourg pilote une démarche environnementale cohérente qui repose sur la réduction des impacts liés à ses activités, l'amélioration de la performance du recyclage, ainsi qu'une meilleure valorisation des fractions non recyclables.

Vers une mobilité plus durable

Le programme d'investissement du Groupe Derichebourg en matériels roulants permet d'avoir des engins moins consommateurs de fuel et/ou gasoil : par exemple, nos nouvelles pelles hydrauliques consomment aujourd'hui 11 L/h, contre 17 L/h par le passé. Notre nouveau plan de transport permet également de redimensionner la flotte de véhicules poids lourds : 200 véhicules anciens ont été arrêtés et remplacés par des véhicules modernes et conformes à la norme EURO VI.

Ce renouvellement se poursuivra jusqu'en 2023 et est complété par une solution digitale innovante de suivi des consommations de carburant qui permettra de réduire la consommation de gasoil de la flotte de poids lourds de 10% sur l'année 2019.

Enfin, le Groupe développe le recours au transport maritime ou fluvial sur l'ensemble du territoire : les ouvertures de nouveaux sites se font dès que possible à proximité de voies d'eau. Au niveau monde, plus d'un million de tonnes de matières premières de recyclage sont transportées par voie d'eau. Nous avons la volonté d'augmenter ce tonnage d'au moins 30% sur les cinq ans à venir en développant l'activité de 3 de nos principales installations.

S'engager dans la production d'énergie à partir de déchets non recyclables

Le Groupe Derichebourg s'implique dans le développement de l'activité de fabrication de combustibles solides de récupération (CSR) à partir de déchets issus de son activité de recyclage, pour diminuer la part de fractions ultimes non recyclables enfouies et augmenter la part d'énergie produite en substitution de combustibles fossiles. Pour cela, d'importants investissements sont nécessaires, et des partenariats innovants avec des industriels actuellement consommateurs d'énergie fossile sont à développer d'ici 2023.

DRT

Spécialiste de la chimie du végétal depuis 1932, DRT est l'un des leaders mondiaux de la production d'ingrédients issus de la valorisation des dérivés du pin et des co-produits de l'industrie papetière.

Avec ses deux matières premières d'origine végétale, DRT fabrique plus de 250 références de produit et approvisionne une vingtaine de secteurs industriels au premier rang desquels les adhésifs, la parfumerie, les pneumatiques, les chewing-gums.

DRT a généré en 2018 un chiffre d'affaires de 523 millions d'euros dont 80 % réalisés à l'export et emploie 1 500 collaborateurs. Le groupe compte 10 sites de production et 4 centres de R&D, situés en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Les innovations du pôle R&D portent tout autant sur la substitution de produits pétroliers par des solutions issues de la chimie végétale que sur le développement de résines naturelles respectueuses de l'environnement, afin de soutenir la transition écologique de nos clients.

Réduire son impact environnemental : une priorité pour le groupe

Depuis 2015 le groupe DRT a pris des initiatives pour limiter son impact environnemental. Ses équipes conduisent un programme ambitieux en efficacité énergétique avec l'objectif de réduire les consommations d'énergie de 15 % jusqu'en 2020.

Dans le même temps DRT a été au-delà de son objectif de 60 % d'énergie renouvelable dans son mix énergétique, avec un taux de 73 % en 2018. Ces actions ont permis de réduire les émissions de CO₂ (Scop1) des sites français de 30 % depuis 2014.

DRT place la RSE au centre de sa stratégie de développement

Pour une croissance durable, DRT s'engage dès à présent à :

- améliorer en continu l'efficacité énergétique des procédés de fabrication et faire certifier ISO 50001 (Management de l'énergie) à l'horizon 2022 ses principaux sites de production ;
- maintenir un taux d'énergie renouvelable dans le mix énergétique supérieur à 60 % ;
- faire une évaluation des pratiques RSE de ses fournisseurs pour améliorer le profil environnemental des produits (évaluation fin 2020) ;
- conduire une analyse rigoureuse de son empreinte Carbone en élargissant le périmètre aux sites à fort enjeux énergétique et en intégrant l'ensemble de parties prenantes de la chaîne de valeur (Scop2 et Scop3) - Reporting en 2020 ;
- investir dans la formation du personnel pour développer les réflexes éco-responsables ;
- soutenir des actions environnementales comme Plantons pour l'Avenir qui contribue au reboisement des forêts françaises ;
- promouvoir l'économie circulaire pour réduire le taux de déchets non recyclés ;
- réduire sa consommation d'eau par la mise en pratique de nouvelles techniques de recyclage (objectif à l'étude).

C'est donc par toutes ces actions au travers de sa démarche RSE, que DRT vient tout naturellement soutenir l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, le « *French Business Climate Pledge* ».



Une pme innovante au service de la biodiversité aquatique

PME française, située à Montpellier au bord de la Méditerranée et créée il y a 16 ans, Ecocean conçoit, fabrique et installe des solutions « clés en main » de reconstruction/restauration de fonctionnalités écologiques au sein des écosystèmes marins côtiers. En effet, naturellement très riches en biodiversité, les petits fonds côtiers sont particulièrement vulnérables et largement impactés par les pollutions, destructions mécaniques etc. Il est urgent d'agir pour mettre fin à ces impacts et restaurer ces écosystèmes. En l'absence d'obligation réglementaire en faveur de la restauration des milieux marins et côtiers, Ecocean favorise les démarches volontaires d'entreprises pour agir en faveur d'une restauration active de ces milieux. Ecocean intervient donc soit en amont, soit en aval, auprès de maîtres d'ouvrage privés impliqués dans de grands projets industriels structurants sur les littoraux comme l'extension du port de Calais 2015 (BOUYGUES), l'extension du port de Brest (VINCI), ou le renouvellement de la DSP de la station d'épuration Amphitria (VEOLIA). Enfin, Ecocean s'engage depuis 2019 avec ENGIE et PPI pour améliorer le potentiel écologique des flotteurs d'éoliennes offshore. Un projet est en cours au large de Leucate. Dans ce contexte désormais reconnu de changement climatique, il nous apparaît nécessaire d'œuvrer au renforcement des capacités de résilience de la biodiversité marine de manière à favoriser les capacités d'adaptation des petits fonds côtiers.

CasCioMar 2050, premier projet en milieu marin d'adaptation au changement climatique

Initié et coordonné par CDC Biodiversité, le programme Nature 2050 (www.nature2050.org) est un outil d'adaptation des territoires au changement climatique qui repose sur l'engagement volontaire des entreprises désirant investir dans le capital naturel, dans une démarche de RSE, en lien avec leurs activités opérationnelles ou dans un objectif de préservation des écosystèmes du territoire dans lequel elles opèrent.

Le littoral de Cassis, la Ciotat et Marseille dans les Bouches-du-Rhône, est un espace où se juxtaposent des zones urbaines fortement anthropisées et des espaces naturels remarquables comme le Parc national de Port Cros. Cet espace exceptionnel a longtemps souffert de l'artificialisation des côtes, de pollutions et désormais de l'impact du changement climatique. Du fait de ces multiples pressions anthropiques, et notamment de la multiplication des infrastructures portuaires qui artificialisent des zones fonctionnelles, le cycle de vie des poissons côtiers a été fortement perturbé au cours du temps, engendrant une baisse significative des stocks halieutiques et un appauvrissement de la biodiversité marine. Ecocean et CDC Biodiversité sont engagés pendant 5 ans (2016-2020) dans ce projet pour restaurer un habitat favorable à la biodiversité marine, accroître la résilience des écosystèmes marins en renforçant la fonction halieutique et les continuités écologiques, renforcer les populations de poissons et autres espèces marines, et enfin valoriser les dépendances des acteurs de l'économie maritime aux petits fonds côtiers.

Ecocean a investi plus de 15 % de son chiffre d'affaire ces cinq dernières années notamment pour :

- valider scientifiquement au travers de projets de R&D les solutions qu'elle a conçues, brevetées et qui sont aujourd'hui déployées en France et en Europe ;
- poursuivre ses innovations afin de développer de nouveaux produits, avec de nouvelles fonctionnalités écologiques et sur de nouveaux milieux (eau continentale avec lac à marnage et bassin d'irrigation) ;
- mettre en place des modèles économiques adaptés aux maîtres d'ouvrages pour les engager en faveur de la biodiversité et du changement climatique.

Ecocean a obtenu en 2019 le trophée « Mer et Littoral » de la région Occitanie. Ecocean utilise des matériaux 100 % recyclables et issus de l'économie circulaire, et ses produits sont entièrement conçus et réalisés sur le territoire français.

Ecocean est aujourd'hui le leader européen de l'ingénierie écologique dédiée au milieu marin.

Leader mondial des solutions de paiements dans le monde du travail, **Edenred** connecte plus de 850 000 entreprises clientes, 50 millions de salariés utilisateurs et 2 millions de commerçants partenaires dans 46 pays.

Ses 10 000 collaborateurs ont pour mission d'optimiser la vie des salariés, de renforcer l'efficacité des entreprises et de développer le chiffre d'affaires des commerçants. En 2019, grâce à sa plateforme technologique globale, le Groupe a géré 2,5 milliards de transactions, représentant un volume d'affaires de plus de 31 milliards d'euros, réalisées principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.

Le Groupe s'engage au quotidien dans une responsabilité sociétale en cohérence avec ses activités. « Ideal » est le nom de cette démarche qui s'articule autour de trois axes : people (améliorer la qualité de vie), planet (préserver l'environnement) et progress (créer de la valeur de manière responsable).

Les principaux enjeux environnementaux auxquels le Groupe est exposé sont climatiques. Pour leur faire face, le Groupe est engagé dans de nombreuses initiatives visant à limiter l'impact de ses activités et de ses solutions :

1. **réduire son impact carbone, sa consommation de ressources et sa production de déchets** en améliorant l'efficacité énergétique de son activité et de ses solutions via la mise en place d'un système de management environnemental global et un suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES). S'assurer également d'être en conformité avec les réglementations locales et les standards internationaux relatifs à l'environnement. La performance d'Edenred sur cet engagement est mesurée annuellement par le pourcentage de réduction de l'intensité des émissions de GES par rapport à 2013. L'intensité GES est évaluée pour l'ensemble des pays du Groupe selon la somme des émissions directes et indirectes des sources fixes reportée à la surface occupée. Grâce au développement du système de gestion de l'environnement et la sensibilisation continue des employés et parties prenantes du Groupe, les émissions de GES ont été réduites de **30 %** en **2019**. Edenred a ainsi déjà atteint son objectif global de réduction de **26 %** d'ici **2022** et s'inscrit dans la lignée de son objectif de réduction de **52 %** d'ici **2030**. Ces objectifs correspondent aux recommandations de l'initiative Science Based Target (SBTi) qui définit une trajectoire d'émissions pour respecter les engagements des accords de Paris ;
2. **développer des solutions de mobilité professionnelle bas carbone et lutter contre le gaspillage alimentaire** pour ses parties prenantes à travers son réseau de commerçants partenaires et de salariés utilisateurs. La performance d'Edenred sur cet engagement est mesurée annuellement par le nombre de services écoresponsables développés à l'échelle du Groupe pour répondre aux problématiques de mobilité et de gaspillage alimentaire. En **2019** ce nombre est de **15** et l'objectif est d'atteindre **20** en **2022** et d'en avoir au moins **un par pays** en **2030** ;
3. **piloter l'empreinte de ses solutions tout au long de leur vie** pour réduire l'utilisation de ressources naturelles et agir en faveur de l'économie circulaire. La performance d'Edenred sur cet engagement est mesurée annuellement par la proportion de solution éco-conçues ou recyclées commercialisées par le Groupe. Ces solutions sont, soit des supports papiers de type FSC, PEFC, recyclé pour les titres papier, soit des supports plastiques recyclés, bio PVC, PLA ou autre pour les cartes. En **2019** ce pourcentage est de **14 %** et l'objectif est d'atteindre **35 %** en **2022** et **70 %** en **2030**.

En reconnaissance de son engagement en matière de responsabilité environnementale, Edenred fait partie de plusieurs indices extra financiers dont le DJSI Europe (Dow Jones Sustainability Index), le FTSE4Good ou l'Ethibel Sustainability Index (ESI). Edenred est également signataire du Pacte mondial des nations Unies et a rejoint en 2018 la catégorie advanced des entreprises les plus avancées notamment en termes de protection de l'environnement.

EDF, acteur majeur de la transition énergétique

Le groupe EDF est un électricien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques.

Leader des énergies bas carbone dans le monde, le groupe EDF a développé un mix de production diversifié qui repose principalement sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables dont l'hydraulique.

Le groupe EDF fournit de l'électricité et du gaz à près de 40 millions de clients dans le monde. C'est un fournisseur d'énergie majeur sur les marchés européens clés que sont la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique.

Une électricité déjà décarbonée à 97 % en France

Grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables, le kilowattheure du groupe EDF affiche une des meilleures intensités carbone au monde, soit 57 g de CO₂/kWh en 2018¹¹ quand la moyenne européenne du secteur est de 275 g de CO₂/kWh¹².

En France, avec 17 g de CO₂/kWh, la performance d'EDF SA est encore meilleure, faisant de l'électricité le principal vecteur de la décarbonation de l'économie nationale.

L'engagement carbone du groupe EDF

Le groupe EDF est conscient à la fois de l'impact de ses activités sur le changement climatique, et de l'impact du changement climatique sur ses activités. En 2016 le groupe EDF s'est fixé comme premier objectif de responsabilité d'entreprise l'ambition d'aller au-delà des exigences de la trajectoire 2°C fixée par la COP21 en baissant drastiquement ses émissions de CO₂.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de mai 2018, le groupe EDF s'est donné les moyens de son ambition en prenant l'engagement de passer de 51 millions de tonnes de CO₂ rejetées dans l'atmosphère en 2017 à 30 millions de tonnes en 2030, soit une réduction de 40 % de ses émissions directes, et en inscrivant la trajectoire carbone du groupe EDF dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Des actions concrètes

Les engagements du groupe EDF en faveur du Climat se traduisent par des actions concrètes :

- d'une part une politique de fermeture volontaire de centrales à charbon et au fioul : ainsi au périmètre France, le groupe EDF a fermé entre 2010 et 2018 près d'une vingtaine d'unités représentant 2,5 GWe de capacité charbon et 5,2 GWe de capacité fioul. Cette politique se poursuivra dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone qui prévoit notamment la sortie du charbon pour la production d'électricité en France continentale d'ici 2022.
- d'autre part un développement accru de moyens de production renouvelables et de stockage : EDF a ainsi lancé en décembre 2017 un Plan Solaire visant à installer en France 30 GW de photovoltaïque entre 2020 et 2035, et en mars 2018 un Plan Stockage Électrique prévoyant le développement de 10 GW de nouveaux moyens de stockage dans le monde d'ici à 2035.

En 2018, ces actions conjuguées à une bonne disponibilité du nucléaire français, à une forte hydraulité partout en Europe et à un prix du CO₂ en hausse sur le marché européen, ont permis de réduire les émissions directes de CO₂ du groupe EDF à 35,5 Mt.

Cette volonté de transformation, cette inscription au plus près des clients et des territoires, au cœur de la transition énergétique et des enjeux climatiques, c'est ce que porte la stratégie Cap 2030 du groupe EDF : un électricien responsable, champion de la croissance bas carbone.

11. Emissions directes, hors analyse de cycle de vie des moyens de production et des combustibles

12. Rapport PWC « Facteur Carbone Européen : Comparaison des émissions de CO₂ des principaux électriciens européens », décembre 2018

Eiffage

Le groupe Eiffage a mis à jour et a renforcé sa stratégie « bas-carbone » résolument orientée, d'une part, vers la réduction de ses émissions et, d'autre part, l'évolution de son modèle d'affaire en favorisant le déploiement de ses offres bas-carbone. Il réaffirme ainsi l'engagement de ses quatre branches – construction, infrastructures, énergie et concessions – dans la lutte contre le changement climatique à travers ses activités et son offre intégrée pour la ville durable.

1. Depuis 2011, le Groupe identifie et mesure les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses activités, préalable nécessaire à toute conduite du changement dans ce domaine. La réduction de l'empreinte carbone à travers un meilleur management de l'énergie et une transition vers les énergies renouvelables est largement engagée.

En 2017, une étape est franchie avec la diffusion du **plan stratégique du Groupe**, Eiffage 2020, qui intègre officiellement la transition écologique comme l'un des piliers du développement du Groupe, avec l'innovation et la transition digitale. En 2018, le Groupe poursuit sa mobilisation à son plus haut niveau de gouvernance. Eiffage soutient le **Pacte Finance-Climat**, initiative européenne lancée par l'économiste Pierre Larrourou et le climatologue Jean Jouzel. En interne, le Groupe met en place un **nouvel indicateur évaluant le taux de déploiement de ses offres bas carbone**, en complément de l'indicateur et des objectifs existants de réduction des émissions internes. La part variable de la rémunération du Président-directeur général d'Eiffage sera indexée sur les résultats de ce nouvel indicateur. Une note « stratégie carbone du Groupe » signée du PDG et diffusée à l'ensemble des collaborateurs du Groupe début 2019 permet la mobilisation de tous les métiers.

Enfin, Eiffage souhaite intégrer les recommandations de la « **TCFD** » (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure). Une analyse a été lancée pour formaliser les risques et les opportunités liés au changement climatique et élaborer une trajectoire et des objectifs de réduction de ses émissions de GES sur le long terme, alignés sur l'objectif de 2 degrés – Eiffage doit réduire ses émissions de GES de 15 % en 2030 par rapport à 2017.

2. Ainsi, le Groupe met en œuvre des moyens pour accélérer le développement des solutions bas carbone. Le **fonds E-FACE** (Eiffage – Fonds d'Arbitrage Carbone Energie), sous pilotage du COMEX, vise à stimuler la recherche de solutions moins émissives en GES dans les réponses à appel d'offre du Groupe. Doté de 2 millions d'euros, ce fonds finance le différentiel de coût entre la solution standard et une alternative moins émissive.

Pour compléter ses offres et inciter ses partenaires à l'accompagner dans sa stratégie, Eiffage a mis en place **Sekoya**, une plateforme carbone & climat entièrement dédiée aux matériaux et procédés bas carbone. Sekoya permet de créer un club industriel bas carbone en facilitant l'identification des solutions. Les partenaires, très divers, et les clients pourront référencer et promouvoir les solutions bas carbone et échanger à ce sujet. L'objectif est ainsi de répondre aux nombreux enjeux de l'aménagement urbain durable. En la matière, **PhosphoreCity®**, une application numérique, permet d'esquisser un projet urbain complexe tout en atteignant un haut niveau de qualité de vie et de performance environnementale. Les solutions proposées sont adaptées aux données retenues: type de climat, présence ou non d'éléments naturels ou de bâtiments remarquables, etc.

3. **Les offres bas-carbone** s'organisent autour de sept piliers indissociables : nouvelles mobilités, énergies renouvelables et performance énergétique, conception et construction bas carbone, nouveaux usages numériques, agriculture urbaine, biodiversité et génie écologique, et économie circulaire. A l'occasion de projets exemplaires, le Groupe met en œuvre ces piliers en imaginant et en réalisant des éco-quartiers **à Marseille ou bien à Châtenay-Malabry** où les paramètres sont pris en compte dans une « approche systémique ». Ainsi, dans le projet d'éco-quartier La Vallée à Châtenay-Malabry, tous les granulats utilisés sont issus de la déconstruction de bâtiments. D'autres sont mis en œuvre à l'occasion de projets (ARM-Recytaal®, Luciole®, Expercité®, bétons recyclés et bas-carbone, etc.).

Le réseau de distribution d'électricité opéré par Enedis est au coeur de la transition énergétique. Sa gestion évolue fortement pour accueillir toujours plus d'énergies renouvelables et pour anticiper les nouveaux usages liés à la mobilité électrique. L'alliance du numérique et des réseaux ouvre des perspectives importantes dans le développement des Smart Grids au bénéfice d'une stratégie bas carbone.

Faciliter l'intégration des énergies renouvelables

Les capacités d'ENR installées mi 2019 sur le réseau de distribution sont de 13,6 GW d'éolien et de 7,7 GW de solaire et sont en ligne avec notre trajectoire élaborée en 2017. Pour respecter les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie définie en début d'année nous avons rehaussé notre ambition afin d'être à même de raccorder 22 GW d'éolien et 18 GW de solaire d'ici 2023. Cette insertion massive des ENR n'est possible qu'au prix d'une transformation en profondeur de la gestion des réseaux électriques et de la définition de nouvelles offres de raccordements « intelligentes ». Ces avancées, issues des technologies smartgrids expérimentées en partenariats avec d'autres GRD, des universités et des start up, sont fondamentales pour exploiter les réseaux avec des flux de plus en plus aléatoires tout en respectant les contraintes de régulation de tension.

Accompagner le développement de la mobilité électrique

Un autre défi majeur est le développement des véhicules électriques pour accompagner la fin programmée des véhicules thermiques en 2040. L'objectif d'Enedis est de raccorder 7 millions de points de recharge pour véhicules électriques d'ici 2030. Il en existait 122 000 en 2017, 260 000 à ce jour et nous visons le million en 2023. Avec un point de charge accessible au public pour 7,3 véhicules, la France est l'un des pays d'Europe les mieux équipés. Pour relever ce défi Enedis a développé un outil de simulation permettant d'optimiser les raccordements d'IRVE pour les gestionnaires et les collectivités locales. En complément, plusieurs expérimentations sont en cours pour tester des solutions intelligentes de pilotage des bornes de recharge afin de lisser les pics de consommation.

Linky et la maîtrise de la demande

Enfin le troisième volet de notre stratégie d'atténuation est de faciliter l'émergence de solutions de maîtrise de la demande d'électricité et d'efficacité énergétique en déployant notre compteur intelligent Linky sur l'ensemble du territoire. À mi 2017 nous avons installé 5 millions de compteurs et 19 millions à mi 2019. L'objectif de 35 millions à fin 2021 est donc en ligne. Rappelons que LINKY permettra à chaque client de connaître sa consommation en temps réel et de faire plus facilement le lien avec ses usages ce qui pourrait amener une réduction de sa consommation pouvant aller jusqu'à 20 %. Au niveau d'un territoire, et grâce à notre « agence de données », Enedis peut dès à présent mettre à disposition des bilans électriques à l'échelle d'un quartier et aider les collectivités à prioriser la rénovation de leurs immeubles tertiaires et/ou d'habitation les moins bien isolés.

Diminuer notre empreinte carbone

Les émissions directes (scope 1) d'Enedis sont, pour l'essentiel, les rejets de CO₂ résultants de nos 230 millions de km parcourus et nos émissions propres indirectes (scope 2) sont liées à l'achat d'électricité pour compenser nos pertes. Nous avons donc engagé la conversion progressive de notre flotte automobile à l'électricité (1 750 VE en 2017, 3 500 en 2023), l'optimisation de nos déplacements grâce à Linky et amélioré le mix énergétique de notre sourcing pour nous caler sur une trajectoire SBT de réduction de 35 % de nos émissions de CO₂ entre 2017 et 2030.

ENGIE est un groupe international de services énergétiques, qui opère dans le monde entier dans les domaines de la transition énergétique, de la production et de la distribution d'électricité, gaz naturel, nucléaire, énergies renouvelables. Il est l'un des rares acteurs du secteur à développer des compétences d'experts dans les activités tant amont (ingénierie, achat, exploitation, maintenance), qu'aval (transport, ventes, services de gestion de l'énergie).

Au cours des trois dernières années, le groupe ENGIE a subi une profonde transformation, en concentrant son développement sur trois activités de base : le gaz, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, tout en se positionnant fermement dans des activités innovantes (mobilité verte et réseaux intelligents en particulier).

Une deuxième vague de transition énergétique est en train d'émerger. La décarbonisation et la digitalisation se poursuivent, tandis que la décentralisation s'accélère : les collectivités territoriales et les entreprises doivent désormais répondre au changement climatique et à l'impératif zéro carbone. Il s'agit d'un défi complexe qui exige des investissements rentables et proactifs pour améliorer la qualité de vie des intervenants, ce qui entraîne de nouvelles exigences pour les acteurs de l'industrie de l'énergie afin de permettre ces transitions. Avec une combinaison unique d'expertises, ENGIE est bien positionné pour être le leader de la « transition zéro carbone » et accompagner les clients dans cette transition.

Résumé des engagements 2017 et des progrès réalisés à ce jour par ENGIE

- -20 % en CO₂/kWh en 2020 par rapport à 2012 : -28,7 % réalisés
En 2018, ENGIE a réduit ses émissions absolues de 60 % par rapport à 2012
- 25 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2020 : 24,8 % réalisés
- Sortie production électricité charbon : ENGIE s'est désengagée de 75 % de ses actifs charbon

Engagements ENGIE 2019

ENGIE sera compatible à 2°C d'ici 2050 et réduira ses émissions directes dans le monde de 85 %.

- L'objectif de GES au-delà de 2020 est en cours de définition
- Réduction de 30 % de la consommation d'énergie dans les bâtiments d'ici 2030
- 50 % des énergies renouvelables dans le mix en 2030
- Ajout de 50 % de véhicules verts dans notre parc d'ici 2030.

Finance verte : ENGIE a commencé à émettre des obligations vertes en 2014. Avec 6 émissions pour un total de **8,75 milliards** d'euros d'obligations vertes **émises à ce jour**, ENGIE reste le plus grand émetteur d'obligations vertes corporate au monde, confirmant ainsi sa résolution de jouer un rôle de premier plan dans le développement de la finance verte.

ENVEA Group

Une activité au cœur des enjeux du changement climatique

Le groupe ENVEA, anciennement ENVIRONNEMENT SA, fournit aux acteurs publics et privés les outils nécessaires pour évaluer et mesurer l'impact des activités anthropiques sur les écosystèmes. La société bénéficie ainsi aujourd'hui d'une expertise forte dans la mesure de gaz et de particules tant dans l'environnement qu'au niveau des principales sources d'émission de polluant ou de gaz à effet de serre (centrales thermiques, pétrochimies, métallurgies, cimentiers, incinérations, automobiles, aéronautique...). Créé par son président actuel, le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé de 92 millions d'euros en s'appuyant sur un réseau de distributeurs et de filiales dans le monde entier. Pionnier dans sa technologie, ENVEA a placé tout au long de son histoire, l'innovation et la préservation de l'environnement au cœur de sa stratégie et de ses valeurs fondatrices. De la mesure des polluants à l'air ambiant, puis directement à la source d'émissions et désormais au sein même du process industriel, ENVEA s'applique à lutter contre les impacts sur l'environnement le plus en amont possible.

Objectifs pris en 2017

1. Une énergie pour nos propres besoins à 100 % d'origine renouvelable.
2. Permettre l'usage de nos produits par des sources directes d'alimentation par énergies renouvelables, en réduisant notamment drastiquement leurs consommations.
3. Développer des outils d'aide au cœur des procédés de nos clients industriels pour réduire leurs émissions de gaz.

À ce jour

1. Déjà 50 % d'énergie d'origine renouvelable utilisé pour nos propres besoins dont une partie issue de la filière hydroélectrique à Avignon.
2. L'écoconception mise en œuvre dans la nouvelle gamme de produits de surveillance de la qualité de l'air a permis de réduire leur consommation de plus de 60 % tout en s'affranchissant de systèmes de climatisation énergivores. En 2019, en première mondiale, la première station pour la surveillance de la qualité de l'air alimentée par énergie solaire a été installée.
3. ENVEA a déployé au sein d'usines de traitement de déchets françaises les premiers outils pour l'optimisation d'injection de réactifs permettant la réduction des émissions de polluants.

Perspectives

1. D'ici 2020, la société pense atteindre les 70 % de consommation d'énergie d'origine renouvelable, et vise les 80 % d'ici 2023.
2. L'amélioration des performances énergétiques des produits se poursuit avec le lancement prochainement d'une nouvelle gamme de surveillance des émissions de gaz, ce qui devrait toucher un total de près de 60 % des produits vendus. Un chiffre que nous devrions porter d'ici 2023 à 90 %.
3. Les succès enregistrés dans la mise en œuvre d'outils d'aide à la réduction des émissions, vont continuer de se déployer avec des installations prévues sur la Chine dès cette année. Une activité en développement qui devrait représenter environ 30 % des installations du Groupe en 2023.

Entreprise citoyenne et contributive, Eramet œuvre pour une industrie durable et responsable

Eramet, groupe minier et métallurgique mondial, est un acteur clé de l'extraction et de la valorisation de métaux (manganèse, nickel, sables minéralisés) et de l'élaboration et la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée (aciers rapides, aciers à hautes performances, superalliages, alliages d'aluminium ou de titane). Le Groupe accompagne la transition énergétique en développant des activités à fort potentiel de croissance, telles que l'extraction et le raffinage du lithium, et le recyclage. Eramet compte près de 13 000 collaborateurs dans une vingtaine de pays et a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards d'euros. Eramet se positionne comme le partenaire privilégié de ses clients des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie, et les nouvelles générations de batteries.

En s'appuyant sur l'excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et le savoir-faire de ses collaborateurs, le Groupe déploie un modèle industriel, managérial et sociétal vertueux et créateur de valeur.

Une feuille de route RSE engageante auprès de nos parties prenantes

Pour contribuer à la construction de l'industrie minière et métallurgique de demain, Eramet s'est engagé sur treize objectifs mesurables, intégrés à sa stratégie globale. Ils s'organisent autour de trois axes – humain, économique, environnemental. Avec cette feuille de route 2018-2023, Eramet vise à renforcer l'intégration des opérations de RSE dans la planification à court et moyen termes, en particulier pour ses activités minières.

L'objectif 13 est consacré à la réduction de l'empreinte énergie et climat du Groupe à travers une réduction de 26 % de tonnes de CO₂ par tonne de produit sortant¹³ sur la durée du plan. Il concourt à l'ODD 13 portant sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Cet objectif intègre entre autres la conversion de la centrale électrique fioul de l'usine de production de ferronickel SLN (Doniambo en Nouvelle-Calédonie) au LNG en 2023, tout comme l'investissement dans des énergies renouvelables pour certains sites. Au-delà de ces opérations, de nombreux leviers opérationnels ont été identifiés, contribuant sur chaque site à la réduction des émissions des émissions de CO₂. À cela s'ajoute une amélioration du bilan global liée à l'évolution du portefeuille d'activités du Groupe.

À fin 2019, la réduction atteint ainsi 14 % par rapport à la référence de 2018. Ce résultat a été obtenu grâce à la mobilisation des équipes sur le sujet, dans un contexte d'augmentation des productions minières. En 2020, Eramet a engagé un travail sur la définition d'un objectif long-terme à 15 ans de réduction des émissions de CO₂.

Réduire notre empreinte énergie-climat : une stratégie en trois axes

- 1. Décarbonation du mix énergétique et développement des énergies renouvelables** : le Groupe contribue au développement de l'utilisation des énergies renouvelables, notamment à travers des projets d'installations solaires, comme par exemple en Auvergne et au Sénégal. La signature de premiers contrats d'achat d'électricité d'origine éolienne dans l'approvisionnement des sites industriels norvégiens est une avancée significative du premier semestre 2020, permettant le développement de parcs éoliens. En Nouvelle-Calédonie, afin de pouvoir bénéficier des pics de production d'électricité d'origine renouvelable du territoire, une modulation de puissance de la centrale électrique au fioul de la SLN a été mise en œuvre.
- 2. Déploiement de la démarche ISO 50001 et efficacité énergétique** : à fin 2019, neuf sites ont déjà mis en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50 001, représentant plus de 50 % des consommations énergétiques du Groupe. Des actions de management de l'énergie sont développées selon les enjeux des sites, comme la mise en place d'un outil de « *fleet management system* » sur les engins miniers au Gabon, ainsi que des actions de récupération d'énergie, comme le partenariat d'Eramet Norway pour la construction d'un moteur prototype à gaz, utilisant le gaz émis par les fours pour produire de l'énergie et sécher les minerais des fours.
- 3. Engagement dans la chaîne de valeur** : afin de mieux maîtriser les impacts climat tout au long de sa chaîne de valeur, Eramet a réalisé un bilan carbone complet de l'activité d'Eramet couvrant intégralement le scope 1, 2, 3 et conforme au GHG Protocole. Le Groupe cherche à limiter ses émissions hors production directe, comme par exemple en favorisant l'électrification du transport maritime en Norvège. Cet engagement se concrétise aussi en accompagnant les clients en développant des produits contribuant à la transition énergétique, comme des procédés innovants pour recycler les batteries lithium-ion des véhicules électriques, à travers le projet collaboratif Relieve.

13. Dont 16,5 % lié à l'effet mix activité lié au choix stratégique du Groupe de développer son activité minière, moins émissive que les activités de transformation du Groupe

Eurazeo

Eurazeo est une société d'investissement mondiale de premier plan, qui gère 17 milliards d'euros d'actifs diversifiés dont près de 11 milliards pour compte de tiers investis dans un portefeuille de plus de 300 entreprises. Actionnaire professionnel de long terme, Eurazeo apporte à ses participations des moyens humains, financiers et organisationnels pour leur permettre de franchir un nouveau cap de croissance.

Eurazeo, pionnier de son secteur en matière de RSE

Eurazeo a, depuis plus de 10 ans, mené une démarche inédite dans son secteur en matière de RSE.

- 2008 : Eurazeo se dote d'une organisation et d'une **gouvernance dédiée à la RSE** et réalise la première **empreinte carbone** de l'ensemble de son portefeuille.
- 2009 : Eurazeo s'engage en signant les **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies**.
- 2012 : Eurazeo contribue à la création de la **Commission ESG** (Environnement Social et Gouvernance) de France Invest.
- 2015 : Eurazeo crée l'**iC20 (Initiative Climat 2020)** avec 4 autres acteurs majeurs du secteur. L'iC20 est **la première initiative du capital investissement en faveur de la lutte contre le changement climatique**. Cette initiative, coordonnée par Eurazeo depuis 2017, regroupe aujourd'hui près de 30 signataires du Capital Investissement français.
- 2017 : Eurazeo est intégré dans **5 familles d'indices extra financiers de référence**.

Stratégie RSE volontariste d'un investisseur responsable

Pour Eurazeo, **la RSE est créatrice de valeur** et participe pleinement à la transformation et à la croissance pérenne des entreprises. Les engagements qu'Eurazeo s'est fixés concrétisent cette ambition visant à conjuguer développement de la valeur et responsabilité tout au long du cycle d'investissement.

Lors de la phase de détection, Eurazeo a pour objectif de réaliser des **due diligences RSE sur 100 % des dossiers d'investissement** en phase d'étude avancée. La RSE permet, durant cette phase, d'enrichir l'analyse du secteur et de l'entreprise cible et d'avoir une compréhension renforcée des différents risques et opportunités notamment en lien avec le climat (études d'exposition aux risques physiques climatiques des sites de production, modélisation de l'impact financier du prix du carbone...)

Lors de la phase de détention qui consiste à actionner tous les leviers de croissance, Eurazeo met à la disposition des entreprises de son portefeuille une feuille de route permettant le déploiement d'une **démarche RSE**.

Plus spécifiquement sur les enjeux liés au climat, Eurazeo a déterminé, dans le cadre de sa stratégie RSE, les objectifs suivants à horizon 2020 :

- **100 % des participations réalisent un bilan de gaz à effet de serre actualisé tous les trois ans et/ou un plan d'actions de réduction des émissions ;**
- 100 % des participations diminuent leur ratio d'émissions de carbone sur EBITDA.

Retrouvez nos engagements sur notre site internet www.eurazeo.com rubrique Responsabilité

EUROPCAR MOBILITY GROUP

« Nous sommes au début d'une révolution sociétale, dans laquelle les solutions de mobilité vont jouer un rôle essentiel. Il est maintenant critique de réconcilier le besoin fondamental que représente le besoin de se déplacer, avec ce qui est en jeu tout autour de nous : explosion démographique, métropolisation, phénomènes de congestion urbaine, défis environnementaux... Dans ce contexte, nous sommes convaincus qu'il faut offrir des solutions de mobilité à la fois alternatives et attractives à la possession d'un véhicule, d'une manière responsable et durable. »

Caroline Parot, présidente du Directoire

Présentation du profil de l'activité d'Europcar Mobility Group

Le Groupe est, depuis près de 70 ans, l'un des principaux acteurs du secteur de la mobilité et est une société cotée sur Euronext Paris. Sa mission est d'être la « mobility service company » préférée des clients, en offrant des solutions alternatives attractives et responsables à la possession de véhicules, avec une large palette de services de mobilité : location de véhicules, services chauffeur, auto-partage (car-sharing), scooter-partage, et location de voitures entre particuliers. La satisfaction des clients est au cœur de la mission du Groupe et de l'ensemble de ses collaborateurs et cet engagement vient nourrir le développement permanent de nouveaux services. Europcar Mobility Group opère à travers différentes marques pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client ; ses 4 marques majeures étant : Europcar® – le leader Européen de la location de véhicules, Goldcar® – la plus importante société de location de véhicules low-cost en Europe, InterRent® – marque « mid tier » à destination des clients loisirs et Ubeeqo® – leader européen du car-sharing (BtoB, BtoC). Europcar Mobility Group propose ses différentes solutions et services de mobilité dans le monde à travers un vaste réseau dans 140 pays (incluant 20 filiales en propre en Europe et 2 en Australie et Nouvelle-Zélande, des franchisés et des partenaires). Au 31 décembre 2018, le Groupe employait 12000 collaborateurs au sein de son réseau de 3600 stations, servant quotidiennement une base de 7,7 millions clients actifs. Sa flotte moyenne comptait plus de 315000 véhicules principalement détenus via des contrats buy-back. Ses activités – organisées en 5 Business Units (Cars, Low Cost, Van & Trucks, Urban Mobility et International Coverage) – ont généré un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros.

Commit Together!, le programme de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) intégré à la stratégie du Groupe

Conscient des défis environnementaux et sociaux à venir, Europcar Mobility Group a placé l'accès à la mobilité pour tous au cœur de sa raison d'être. La mobilité doit être inclusive, pas excluante ! Le Groupe veut ainsi faciliter la mobilité pour tous et donner à chacun de ses clients un accès simple à ces nouveaux services de mobilités, indépendamment du lieu, de la date et du type de trajet. Par ailleurs, le Groupe a pris des engagements forts en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux identifiés. Le programme Commit Together! adresse en effet 4 grandes priorités :

- 1. rendre la mobilité accessible** : Europcar Mobility Group développe des offres, services et programmes permettant de faciliter l'accès à tous – individus ou groupe d'individus - à ce nouveau monde de mobilité. Les efforts du Groupe se concentrent particulièrement sur les personnes à mobilité réduite, les clients sensibles au coût et les jeunes issus de milieux défavorisés ;
- 2. être un employeur responsable** : nous vivons une véritable révolution sociétale dans laquelle les nouveaux usages et besoins en mobilité créent des opportunités d'emploi et requièrent l'acquisition de nouvelles compétences. Dans cet environnement en perpétuelle et rapide évolution, le succès d'Europcar Mobility Group est étroitement lié à l'engagement, la diversité et le développement de ses collaborateurs. Ses efforts en matière de marque employeur se portent sur ces 3 piliers, intégrant des politiques RH spécifiques et programmes dédiés pour ses employés à travers le monde. Le Groupe souhaite également favoriser l'émergence de nouveaux métiers et services vecteurs d'emplois pour demain au sein du Groupe ; de même que dans le cadre des partenariats que le Groupe établira, favoriser le développement économique et le progrès social ;
- 3. agir pour l'environnement** : conscient qu'il est maintenant critique de réconcilier le besoin fondamental de se déplacer avec les grandes tendances actuelles: explosion démographique, métropolisation, congestion urbaine, défis environnementaux... Europcar Mobility Group veut faire partie de la solution et non du problème. Le Groupe cherche ainsi à jouer un rôle actif dans la transition vers un monde bas carbone et s'efforce d'évangéliser les nouvelles solutions de mobilité comme une alternative attractive et responsable à la possession de véhicules, de promouvoir l'éco-conduite tout au long du parcours clients, de développer son offre de véhicules hybrides et électriques – dans le cadre de son programme « ONE Sustainable Fleet » vise à atteindre 20 % de véhicules à faibles émissions carbone dans sa flotte d'ici 2023 – de réduire son empreinte environnementale (eau, énergie...) et d'encourager les bonnes pratiques environnementales. Des travaux sont en cours pour définir une trajectoire carbone ainsi qu'un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre selon la méthodologie Science Based Target ;
- 4. partager notre éthique professionnelle** : fier de ses valeurs et dévoué à renforcer au quotidien l'éthique de ses affaires, Europcar Mobility Group a pris 48 engagements et s'est fixé 12 objectifs présentés dans son Code Ethique qu'il souhaite partager tout au long de sa chaîne de valeur avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette ambition se traduit concrètement par la mise en place de politiques et campagne de sensibilisation dédiées.

Eurostar Engineering Plastics

Depuis 1972 notre PME 100 % française basée à Fosses (95) fabrique des Résines Thermoplastiques. L'entreprise a assis la notoriété de son savoir-faire principalement dans la fabrication de matières plastiques Ignifugées non halogénées pour les applications en électricité et électronique. On retrouve aussi les produits d'Eurostar Engineering Plastics dans d'autres domaines qui requièrent la protection à la flamme, mais également dans les domaines techniques exigeants que sont les matériaux aptes au contact avec l'eau potable et les matériaux devant démontrer des propriétés contrôlées en matière de frottement et d'usure. L'Ajustement sur Mesure de Formulations pour répondre aux besoins de nos clients tout en capitalisant sur la qualité, la réactivité et la flexibilité est un facteur clé du succès d'Eurostar Engineering Plastics

Notre métier est de fonctionnaliser les polymères vierges grâce à l'adjonction mécanique de microcomposants aboutissant à un matériau homogène et unique par les qualités qu'il apporte dans l'application pour laquelle il aura été développé.

Actions et engagements

En 2016, les enjeux du développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise ont été partagés avec l'ensemble des salariés de l'Entreprise au travers d'un atelier thématique lors de notre « Journée Sécurité ». Les salariés ont participé à des groupes de travail afin de partager ensemble des idées d'amélioration et des actions à mettre en œuvre renforçant notre engagement aux principes de Responsabilité Sociétale et de développement durable de l'Entreprise.

L'entreprise a défini 3 indicateurs de performance environnementale :

- l'énergie (kWh) consommée par tonne produite ;
- la quantité d'eau (m³) consommée par tonne produite ;
- la quantité de déchets (kg) générés par tonne produite.

C'est le premier de ces indicateurs qui a l'impact le plus important sur les émissions de CO₂.

La réduction des émissions de CO₂ a été atteinte grâce à un programme de remplacement des moteurs d'extrudeuses par des générations récentes optimisées. Le travail a également porté sur les éclairages en visant une meilleure gestion par le remplacement des éclairages incandescents par des LED, la sensibilisation du personnel.

Ainsi l'énergie nécessaire à la production d'une tonne de compound a été réduite de 15 % depuis 2015. Elle diminuera encore de 3,5 % d'ici à fin 2020.

Eurostar Engineering Plastics procèdera à un audit énergétique en 2020. Elle a pour ambition d'être certifiée ISO50001 en vue de poursuivre sa démarche d'amélioration continue en matière d'efficacité énergétique

La mobilité durable et la protection de l'environnement comptent parmi les plus grands défis de l'industrie automobile.

Faurecia, l'un des principaux équipementiers automobiles mondiaux (17,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, 122000 collaborateurs dans 37 pays), est **un acteur clé de la mobilité durable** au travers de solutions technologiques d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des émissions de CO₂. Avec 300 sites dont 35 centres de R&D dans le monde, le Groupe est **un industriel responsable** ayant un impact positif sur l'environnement, la société et l'ensemble de ses parties prenantes.

Le Groupe a défini en 2018 six Convictions qui expriment son ambition pour un développement durable. Ces convictions permettent de trouver le juste équilibre entre performance à court terme et création de valeur à long-terme.

Des solutions innovantes pour la qualité de l'air et l'efficacité énergétique

Faurecia a fait de la mobilité durable l'une de ses priorités stratégiques. Fort de son leadership technologique, le Groupe développe ainsi :

- des solutions innovantes améliorant l'empreinte écologique des véhicules thermiques et hybrides notamment grâce à des systèmes de traitements des émissions et de récupération de la chaleur des gaz d'échappement ainsi que des solutions d'allègement ;
- des solutions ultra-propres de traitement des émissions pour les véhicules commerciaux et les moteurs à très haute puissance ;
- des systèmes de piles à combustible pour une mobilité zéro émission.

Dans le domaine des véhicules à hydrogène, seule alternative zéro émission aux véhicules électriques à batterie, Faurecia investit environ 15 millions d'euros de R&D par an afin de développer des systèmes complets compétitifs. En ce sens, le Groupe a récemment signé un projet de création de co-entreprise avec Michelin dont l'objectif est d'accélérer la commercialisation à l'échelle mondiale de systèmes de piles à combustible performants pour les véhicules légers, utilitaires et les poids lourds et d'autres domaines d'activité.

Afin d'accélérer dans ses deux domaines stratégiques (Cockpit du Futur et Mobilité Durable), Faurecia a également constitué un écosystème d'innovation ouvert autour de partenariats, d'investissements dans des start-up et d'acquisitions. En 2018, Faurecia a notamment investi dans Enogia permettant au Groupe de renforcer son expertise technologique dans l'efficacité énergétique et de réduire l'empreinte carbone des moteurs à haute puissance.

Améliorer la performance environnementale des sites de production

Les sites industriels de Faurecia sont encouragés à améliorer leur efficacité énergétique en optimisant l'efficacité énergétique de leurs bâtiments et de leurs outils de production et en favorisant si possible la consommation d'énergies renouvelables. Ainsi à fin 2018, les émissions directes et indirectes (scopes 1 & 2) de l'ensemble des sites Faurecia s'élèvent à 723121 tonnes et représentent moins de 5 % du total des émissions carbone du Groupe. Ces dernières proviennent principalement de l'utilisation des produits Faurecia pendant le cycle de vie de la voiture jusqu'à la fin de vie (scope 3).

Les investissements des sites industriels dédiés à la protection de l'environnement se sont élevés à 10,6 millions d'euros en 2018 dont 4,3 millions d'euros dédiés à l'efficacité énergétique. 72 sites industriels Faurecia ont ainsi mis en œuvre des initiatives en faveur d'une meilleure efficacité énergétique de leurs bâtiments et outils de production.

En matière de gestion et de performance environnementale globale des sites, à fin 2018, 77,7 % des sites de production du Groupe sont certifiés ISO 14001.

À l'heure où les citoyens ont de plus en plus conscience de leur environnement et de sa nécessaire préservation, il est impératif que la construction prenne en compte ces dimensions. Loin de constituer un effet de mode, les enjeux sont considérables : réaliser et promouvoir une construction économe en énergie et respectueuse de l'environnement. GCC s'engage pour cela activement dans une démarche collective afin de limiter et compenser les principales sources responsables du réchauffement climatiques : les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Mesurer pour mieux cibler

Pour agir efficacement contre le réchauffement climatique et baisser les émissions de GES, l'identification des émissions et la mobilisation des gisements de réductions sont primordiales. Cette étape préliminaire et indispensable appelé diagnostic évalue les émissions émises par les activités du groupe. Ce diagnostic est en cours de réalisation et détermine les émissions de GES générées par :

- le transport des collaborateurs ;
- nos infrastructures fixes ;
- nos consommations internet et mobiles ;
- les produits de notre activité (consommation d'énergie et d'eau des bâtiments construits ou rénovés, consommation du chantier et les produits de construction et équipements).

Convaincre et former pour agir ensemble

Diminuer significativement les émissions de carbone du bâtiment repose avant tout sur la transformation et l'adaptation progressive des techniques de construction, des filières industrielles et des solutions énergétiques, afin de maîtriser les coûts de construction et garantir la montée en compétence des professionnels.

Fort de ses savoir-faire et sa proximité avec la réalité du terrain, GCC teste et expérimente en permanence de nouvelles solutions innovantes. Celles-ci se veulent pragmatiques et réalistes afin d'être déployées à l'ensemble du groupe. Pour cela :

- GCC a engagé un partenariat avec HGCT (*Hoffmann Green Cement Technologies*) qui a développé un béton décarboné à base de laitier de haut fourneau (l'empreinte carbone des ciments est ainsi divisé par 5) ;
- GCC fait évoluer son parc automobile vers des solutions de transports plus vertes et modulables (véhicules électriques et modes doux) ;
- GCC soutient les équipes chantier pour réduire les déchets de chantier dans une démarche d'économie circulaire (ré-emploi, réutilisation, recyclage) ;
- de nombreuses formations sont déployées pour sensibiliser et faire monter en compétence les collaborateurs du groupe. Ces formations ont pour objectif de présenter les enjeux du carbone dans le secteur de la construction, les moyens politiques et législatifs déployés et les leviers possibles pour les atteindre.

S'engager pour avancer

Afin d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 ainsi que les objectifs intermédiaires (2030) fixés par la Stratégie Nationales Bas Carbone (SNBC), GCC s'engage dès aujourd'hui à :

- réduire de 20 % les émissions de CO₂ générées par le fonctionnement de l'entreprise ;
- favoriser les constructions bas carbone en :
 - > incitant l'utilisation des matériaux à faibles empreinte carbone (béton bas carbone, bois, etc.), tout en garantissant le confort des occupants,
 - > favorisant les énergies décarbonées les plus adaptées à la typologie des bâtiments,
 - > améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments construits et de nos systèmes énergétiques (Offre Opé d'engagement sur la performance énergétique) ;
- d'ici janvier 2022, engager 100 % de nos chantiers dans une démarche d'économie circulaire et de valorisation des déchets (ré-emploi, réutilisation ou valorisation) ;
- mettre en place des mécanismes de compensation et/ou de contrepartie afin d'équilibrer les émissions de CO₂ générées par l'activité du groupe GCC.

S'adapter localement pour réussir collectivement

Par le biais d'initiatives locales portées par les agences et filiales du réseau GCC, le groupe s'investit pour préparer l'avenir. Ce réseau constitue une source importante d'idées qui sont consolidées et facilitées par le groupe.

Le changement climatique constitue, indépendamment des polémiques sur ses causes et conséquences, une réalité sans équivoque. Les bâtiments que nous construisons devront être adaptés au confort des usagers sous les climats de demain.

Inscrit dans la lignée des objectifs de la SNBC et de son calendrier jusqu'à 2050, GCC prévoit tous les 2 ans une réévaluation des objectifs environnementaux et un ajustement des moyens associés pour y parvenir. Le suivi de nos engagements sera publié annuellement via notre déclaration extra financière.

GECINA, au cœur de la vie urbaine

Pour ses 100 000 clients urbains, Gecina conçoit et gère des lieux de vie innovants et durables.

Gecina détient, gère et développe un patrimoine immobilier de 19,9 milliards d'euros au 30 juin 2019. La foncière, spécialiste de la centralité et des usages, oriente son activité autour du premier patrimoine de bureaux d'Europe, situé à près de 97 % en Ile-de-France, et d'un patrimoine d'actifs résidentiels et de résidences pour étudiants.

Gecina a inscrit l'innovation durable au cœur de sa stratégie pour créer de la valeur et anticiper les attentes de ses quelque 100 000 clients et utilisateurs finaux. Pour offrir à ces derniers une haute qualité de services et accompagner l'évolution de leurs besoins, Gecina a lancé YouFirst, sa marque relationnelle.

Un engagement environnemental ambitieux articulé autour de 4 piliers.

Le défi climatique s'impose à nous, acteurs du monde économique. Il nous engage à renouveler nos modèles de production, d'exploitation mais aussi de consommation. Nous y faisons face en concentrant autour de 4 piliers :

1. **Bas-Carbone** : nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre et visons la neutralité carbone d'ici 2050 ;
2. **Biodiversité** : parce que nos immeubles sont des lieux de vie, nous respectons celle des espèces animales et végétales locales. Nous sensibilisons nos locataires à ces sujets et nous avons engagé une politique ambitieuse et volontariste de labellisation ;
3. **Économie circulaire** : place à la réutilisation intelligente des matériaux et aux économies d'énergie pour construire, comme pour gérer nos immeubles. Nous continuons de développer notre savoir-faire en faveur d'une économie sobre en ressources favorisant le recyclage, la mutualisation et l'éco-conception ;
4. **Bien-être** : Nous agissons pour améliorer le bien-être au travail ou au domicile, aussi bien dans la conception technique de nos immeubles que dans la réponse servicielle que nous apportons.

Cette politique RSE est chiffrée et mesurée.

Nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre et visons la neutralité carbone d'ici 2050.

Pionniers, notre premier plan Carbone date de 2009 et nous accélérons pour rendre tangible nos 3 engagements forts :

1. Mettre en place un fonds carbone interne et stimuler l'innovation bas carbone ;
2. Faire du bas carbone la norme :
 - dans le pilotage du portefeuille en exploitation avec un objectif de réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et 60 % d'ici 2030 (versus 2008),
 - dans la conception des développements avec un objectif de neutralité carbone à fin 2050;
3. Produire de l'énergie renouvelable sur chacun de nos développements.

Quelques réalisations concrètes :

- 40 % de nos immeubles ont été raccordés aux réseaux de chaud urbain et aux réseaux d'énergie renouvelable parisiens en 2018 ;
- 69 % de nos immeubles livrés en 2018 étaient équipés de panneaux photovoltaïques ;
- 92 de nos immeubles bénéficient d'un système de management de l'énergie certifié ISO 50 001;
- initialement conçu en béton, le bois a été choisi pour notre opération sur le Domaine de la Ronce à Ville-d'Avray, soit 125 logements en bois, pour un gain de CO₂ record : 180 kg/m³ pour le bois contre 400 kg/m³ pour le béton ;
- à Issy-les-Moulineaux nous avons livré en 2018 le premier immeuble de bureaux à énergie positive de la ville. Il produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Ses besoins en énergie ont été réduits, et ils sont couverts par une pompe à chaleur qui exploite les ressources en géothermie du site et par 960 m² de panneaux photovoltaïques occupant la quasi-totalité du toit-terrasse.

Des résultats déjà en ligne avec nos objectifs pour 2020 :

- 35 % en CO₂/m² dans le bureau par rapport à 2008, soit quasiment notre objectif 2020.

Notre métier de contractant global nous permet de penser « environnement » à tous les stades d'un projet, de la conception des bâtiments, leur construction, et maintenant, après leur livraison à nos clients avec le suivi de la performance énergétique.

Le secteur de la construction est prospère, créateur d'emplois et de valeurs. Pour autant, nous savons que l'impact environnemental des secteurs du bâtiment et de la construction est important, tant en termes de gestion des ressources, que de protection des sols et de la biodiversité ou encore de pollution.

Notre responsabilité est immense, et l'ensemble du personnel de GSE est conscient de la contribution et de l'impact de nos activités sur l'environnement, les hommes et la société.

En 2018, une évaluation globale du niveau de performance de GSE a été réalisée afin d'identifier nos axes d'action prioritaires, associés aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Une feuille de route a été réalisée, articulant la stratégie RSE autour de 3 axes pour 2025 :

- piloter la durabilité ;
- agir avec et pour les collaborateurs ;
- soutenir les territoires.

Les dix-sept ODD sont interdépendants et essentiels. Sept d'entre eux ont été mis en évidence au travers d'une enquête de matérialité, quatre sont en liaison directe avec les problèmes environnementaux :

- 3. Bonne santé et bien-être ;
- 6. **Eau propre et assainissement** ;
- 7. **Energie propre et à coût abordable** ;
- 8. Travail décent et croissance économique ;
- 12. **Consommation et production durable** ;
- 15. **Vie terrestre** ;
- 16. Paix, justice et institutions efficaces ;

Dans notre fonctionnement, outre le bien-être de nos salariés, nous sommes attentifs à notre propre impact, et nous avons engagé un programme de réduction de nos consommations d'eau, d'énergies et de biens de consommation non durables.

Les préoccupations environnementales sont de plus en plus intégrées par nos clients. Afin de leur apporter des solutions sur ces questions, la priorité est accordée à l'impact de nos constructions. Il convient de partager ces sujets avec nos partenaires, internes et externes pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

GSE oriente donc résolument ses actions afin d'être un acteur de l'**éco-construction durable**.

La conception des ouvrages réalisés en maquette numérique (BIM) vise une exploitation optimale et sécurisée, tout en recherchant le bien-être des utilisateurs et le respect de l'environnement.

La direction de projets, les équipes d'ingénierie intégrées, le département **certification environnementale**, les achats, et le « Lab-R&D » en tête, sont dans une veille et une recherche permanente, afin de réduire l'impact des matériaux et approvisionnements, de progresser dans les méthodes constructives utilisées, et d'augmenter la **durabilité** des bâtiments, tout en réduisant leur impact carbone.

Nous avons développé de saines pratiques en matière de gestion de chantier, et nous partageons une « **Charte de chantier à faible impact environnemental** » avec tous les intervenants. Les objectifs sont de limiter les risques et les nuisances causés aux riverains, les risques sur la santé des ouvriers, les pollutions lors du chantier (sol, air et eau), la consommation des ressources, la quantité de déchets de chantier produits et promouvoir la valorisation du résiduel.

Notre **Charte Ethique** et notre « **Charte Achats Responsables** », permettent de partager avec nos parties prenantes, non seulement les 10 principes du Global Compact, mais également notre volonté de réciprocité dans la transparence et la responsabilisation. Ces documents scellent les attitudes et comportements de tous. Ils évoquent bien entendu le respect des personnes, de la légalité, des règles de la concurrence, ... mais ils mettent également en avant la **protection de l'environnement**.

Enfin, pour inscrire nos actions dans la durée, nous avons mis au point une offre « enerGiSE » qui accompagne nos clients, et responsabilise chacun sur son comportement en termes de consommations énergétiques.

La lutte contre le réchauffement sera gagnée collectivement.

Hermès International

Le modèle artisanal d'Hermès repose sur une production majoritairement française (80 %) et fortement intégrée. La Maison emploie plus de 5000 artisans en France dans ses manufactures. Ce modèle artisanal est, par essence, porteur d'une grande sobriété opérationnelle. Il impose une maîtrise des approvisionnements en matières nobles et qualitatives, une optimisation de ces ressources rares par des artisans très conscients de leur rareté et de leur valeur, un outil de production peu gourmand en énergie, un volume « juste » de production dicté par une distribution décentralisée, dans laquelle les directeurs de magasins décident des achats en fonction de leurs marchés respectifs. Face aux questions et aux défis du Développement Durable en matière d'environnement, ce modèle artisanal porte en lui des éléments de solutions.

L'empreinte carbone de la Maison est modérée eu égard à son activité (6 milliards d'Euros de CA). La stratégie du Groupe est cependant de rechercher et de mettre en œuvre des solutions pratiques et ambitieuses à long terme pour maîtriser et réduire son empreinte carbone, dans le cadre des engagements climat de la COP21 de Paris en 2015.

Les engagements d'Hermès sur le carbone s'illustrent notamment dans les décisions ou projets suivants :

- **intégrer un critère « climat » dans la rémunération variable des gérants de la SCA Hermès International** : un des critères pris en compte est le découplage entre la croissance de l'activité et l'évolution des consommations d'énergies industrielles ;
- **accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique** : depuis 2015, l'ensemble des sites français est alimenté par de l'électricité « verte », ce qui correspond au 4/5^e de l'électricité consommée dans le Groupe. En sus, Hermès s'engage résolument en faveur des énergies renouvelables : chauffage par géothermie à Pantin (27 000 m² d'ateliers et de bureaux), panneaux solaires sur 4 sites en France, en Italie et aux USA, chaudières à bois dans 3 maroquineriers. L'intention de la Maison est de poursuivre et d'amplifier cet effort ;
- **améliorer la performance énergétique de nos sites** : Hermès améliore constamment la performance énergétique de ses sites de production par des campagnes de mesure qui déclenchent des choix d'équipements moins énergivores, des opérations d'isolation, par de nouveaux procédés techniques ... mais aussi celle des magasins par la généralisation de l'équipement en LED (réalisé à 80 %), par l'étude poussée des opérations de rénovation (20 % d'économie calculée) ;
- **poursuivre le découplage entre la croissance de l'activité et les consommations d'énergie**, notamment en production, dans un contexte où plus de 70 % de la production est réalisée en interne. L'intensité énergétique de la Maison est faible (0.039 GWh/M€ en 2016), mais l'objectif reste de la réduire encore (0.035 GWh/M€ en 2018) ;
- **compenser l'ensemble de nos émissions carbone Scope 1&2** : l'intensité Carbone Scope 1&2 est de 7.1TeqCO₂/M€ CA avant compensation, en baisse en 2018, avec un objectif de maintenir cette réduction. Hermès a compensé 85 % de ses émissions carbone Scope 1&2 en 2018. L'objectif est d'atteindre 100 % en 2020.

HOROQUARTZ

Leader dans le monde de l'édition et de l'intégration de systèmes d'optimisation des ressources humaines et de système de sûreté en France, HOROQUARTZ a l'ambition de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU et à diminuer constamment l'impact écologique de ses activités.

À travers sa démarche de Responsabilité Sociétale récompensée par la certification Gold d'ECOVADIS avec une note de 71 lors de la dernière évaluation, HOROQUARTZ intègre les dimensions sociales, environnementales et sociétales dans chacune de ses décisions.

HOROQUARTZ soutient l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat et s'est fixé les objectifs suivants à travers le « French Business Climate Pledge » du 11 décembre 2017 :

1. utiliser des emballages (cartons et protections) 100 % biodégradables d'ici 2020 et favoriser encore, les circuits courts pour nos livraisons ;
2. Equiper 100 % de ses collaborateurs de matériels informatiques labellisés « Energy Star » pour garantir une meilleure efficacité énergétique ;
3. Réduire de 5 % tous les ans le nombre de kilomètres parcourus par chacun de ses collaborateurs, en favorisant davantage le recours aux outils de travail à distance.

À ce jour, les objectifs fixés en 2017 sont atteints et HOROQUARTZ poursuivra son effort de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (salariés, partenaires, fournisseurs, clients...) et dans sa sphère d'influence. C'est dans ce cadre, qu'HOROQUARTZ investit dans des actions de sponsoring à dimension environnementale (voile, vélo électrique, kayak).

C'est également en ce sens que l'entreprise participe activement auprès du GLOBAL COMPACT France (GCF) et qu'elle accompagne les actions du GCF sur l'ensemble du territoire national en tant que société ambassadrice et en acceptant la présidence du Comité Territoires de France pour le GCF.

Outre ses engagements de diminution de son empreinte écologique, HOROQUARTZ agit également au quotidien pour garantir la sécurité de ses salariés et améliorer leurs conditions de travail en choisissant des locaux plus respectueux de l'environnement, plus agréables pour les salariés et faciles d'accès en transport en commun. De plus, cette implication a été reconnue par la certification MASE pour l'ensemble des établissements de l'entreprise.

C'est en agissant, tous ensemble et en faisant converger nos efforts que nous arriverons à gagner le challenge de la « prospérité durable ».

« Chez Icade, notre Raison d'être est de : Concevoir, Construire, Gérer et Investir dans des villes, des quartiers, des immeubles qui soient des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler », **Olivier Wigniolle**, directeur général.

C'est pourquoi nous nous engageons en faveur de la transition énergétique, avec des objectifs chiffrés ambitieux sur l'énergie, l'eau, les déchets et la biodiversité.

Notre politique RSE, qui repose sur une gouvernance solide et un dialogue continu avec nos parties prenantes, fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise avec cinq axes prioritaires à horizon 2022 :

- lutte contre le changement climatique ;
- préservation des ressources et économie circulaire ;
- préservation de la biodiversité ;
- cohésion des territoires et inclusion ;
- engagement, agilité et collaboration des salariés.

Une priorité : le bas carbone

Alors que le secteur immobilier est responsable de 25 % des rejets de gaz à effet de serre en France, Icade a fait de ce sujet la priorité de sa stratégie RSE en agissant sur deux leviers essentiels – la mise en place de solutions bas carbone et de résilience des actifs – pour réduire ses émissions tout en pérennisant la valeur des bâtiments. C'est ainsi que nous avons réaffirmé notre engagement en signant le « *French Business Climate Pledge* » et la Charte Paris action climat.

Nous avons également décliné des objectifs chiffrés par métier. Ainsi, le pôle Foncière Tertiaire a défini un niveau d'ambition conforme à une trajectoire 2° C, voire 1,5° C. Le pôle Promotion est quant à lui d'ores et déjà engagé sur un objectif carbone ambitieux avec un seuil qui sera fixé dès publication de la prochaine réglementation Environnementale dite « RE2020 ».

Icade accompagne ses engagements par la mise place de formations, d'outils de modélisation inédits et de méthodologies reconnues pour atteindre ses objectifs bas carbone.

Des objectifs déjà atteints en 2020

Icade s'était engagée à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation entre 2011 et 2020 et de 12 % celles liées à la construction entre 2015 et 2020. Pour y parvenir, nous avons réalisé des actions telles que l'amélioration des équipements énergétiques (éclairage LED, chaudières à haut rendement...) et la rénovation des actifs existants, l'utilisation de matériaux de construction sobres en carbone comme le bois, ou issus du réemploi, la généralisation de la méthode d'analyse du cycle de vie ou encore l'intégration des meilleurs standards de certification.

Ces actions ont permis de réduire les émissions de la Foncière Tertiaire de 27 % entre 2015 et 2019 et les émissions liées aux nouvelles constructions de 12,8 % entre 2015 et 2018, et d'assurer la certification HQE de 100 % des projets significatifs de la Foncière Santé.

Des engagements 2019-2022 ambitieux

Icade a mis en place un nouveau plan stratégique pour la période 2019-2022 ce qui a également donné l'opportunité de revoir les objectifs RSE. Ces nouveaux objectifs visent une accélération du rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur un périmètre plus large :

- foncière Tertiaire : -45 % d'intensité CO₂ entre 2015 et 2025 (soit -5,8 % par an vs -5,5 % visés dans le plan précédent) ;
- foncière Santé : proposer une démarche de réemploi pour les restructurations du patrimoine Santé de plus de 3000m², suivre la performance énergétique d'au moins 75 % des exploitants de cliniques et proposer des solutions d'amélioration ;
- promotion : 100 % des nouveaux bureaux de plus de 5000 m² et 33 % des nouveaux logements labellisés E+C- en 2022.

www.icafe.fr/rse/strategie-gouvernance-rse2/politique-engagements-rse

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation.

Présent dans plus de 50 pays, sur 230 sites, le groupe Imerys réalise un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros (en 2018) et met en oeuvre des procédés industriels variés.

Imerys offre des solutions à forte valeur ajoutée, formulées pour répondre aux spécifications techniques de chaque client. Les solutions d'Imerys contribuent aux performances d'un très grand nombre d'applications en tant que : additifs fonctionnels, composants minéraux ou agents pour les procédés de fabrication.

Imerys signataire du French Business Climate Pledge en 2017 s'était engagé à définir des objectifs de réduction et une feuille de route compatible avec les engagements internationaux issus des accords de Paris.

Depuis les efforts du Groupe se sont intensifiés pour aboutir à la définition d'engagements ambitieux et d'actions concrètes qui visent à réduire significativement l'empreinte carbone de ses opérations.

Imerys, engagé depuis 2018 dans la « Science Based Targets initiative¹⁴ » (SBTi), a vu ses objectifs de réduction des émissions de GES **validés en 2019** par le SBTi preuve de l'ambition de ses engagements alignés avec une trajectoire 2°C :

- réduction de 36 % de ses émissions relatives (scope 1 et 2) à échéance 2030 (année de référence 2018) ;
- en complément, le Groupe souhaite agir sur ses émissions indirectes (scope 3) en exigeant de ses fournisseurs qu'il s'engage à leur tour dans une trajectoire bas carbone.

Le changement climatique, défini comme sujet prioritaire de « SustainAgility » la feuille de route responsabilité sociétale des entreprises (RSE) du Groupe, fait l'objet d'une gouvernance et organisation dédiées chez Imerys. La démarche, pilotée par un comité RSE présidé par le CEO d'Imerys Conrad Keijzer, s'appuie sur un groupe de travail aux compétences transversales dont le mandat porte sur l'élaboration de l'évaluation du risque, la stratégie climat d'Imerys et sa mise en oeuvre. Une direction « Energie » dotée de relais dans les organisations opérationnelles réalise des diagnostics énergétiques approfondis visant à définir des plans d'actions en matière d'efficacité énergétique et de sourcing d'énergies bas carbone puis à en coordonner la mise en oeuvre. L'objectif est d'atteindre 66 diagnostics supplémentaires d'ici 2023.

La conversion des unités industrielles les plus émettrices vers l'utilisation de biomasse va s'intensifier pour atteindre 90 % des fours de minéraux réfractaires d'ici 2023.

Imerys met également ses capacités d'innovation au service d'une économie bas carbone et accompagne ses clients dans cette transition. Il offre des solutions avancées contribuant dans de nombreux domaines à réduire les émissions de CO₂, comme notamment dans le domaine de la mobilité durable (graphite et noir de carbone dans les batteries au lithium) et de l'allègement des plastiques (minéraux pour le renforcement des polymères). Imerys s'est de plus engagé dans une démarche d'évaluation environnementale de ses produits et activités et depuis 2 ans a réalisé plus de 40 Bilans Carbone® et analyses de cycle de vie (ACV) de produits. Le programme va se renforcer avec un objectif de 50 évaluations supplémentaires d'ici 2023.

Enfin, Imerys contribue à améliorer les solutions de recyclage que ce soit dans le domaine des réfractaires ou de certains plastiques. Ainsi sa filiale Calderys en Inde a déployé un ambitieux programme appelé « R3 » de réduction des matières premières, de réutilisation des déchets de ses clients et de leur recyclage qui permettent de réduire l'empreinte carbone de ses produits.

Dans le domaine d'activité des Solutions de Haute Température, l'objectif est d'atteindre en 2022, 20 % de matériaux recyclés dans sa production.

Les plans d'actions vont se poursuivre et s'intensifier pour couvrir tous les domaines : matériel et équipement, organisation, méthodes, approvisionnement, transport, énergies renouvelables, et stratégie (avec la mise en place d'un prix interne du carbone).

Imerys s'engage à suivre et communiquer ses résultats à ses parties prenantes au travers du CDP

14. « Science Based Targets initiative » (SBTi) est une collaboration entre CDP, the United Nations Global Compact (UNGC), World Resources Institute (WRI), et World Wide Fund for Nature (WWF) et un des engagements de We Mean Business Coalition. Il vise à accompagner et valider les engagements de réduction des gaz à effet de serre en accord avec les objectifs internationaux

Ingenico Group

Ingenico Group, leader mondial du paiement intégré

Depuis près de 40 ans, Ingenico Group accompagne l'évolution du commerce grâce à une offre complète de solutions et services d'acceptation de paiement. Nos solutions couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du paiement et des canaux de vente, et s'adaptent à la fois aux exigences locales et aux ambitions internationales de nos clients. Ingenico est au cœur du commerce, et a pour mission d'aider les commerçants à développer leurs activités.

Parce que la création de valeur va au-delà de la seule dimension économique et que nous avons un rôle à jouer dans la construction du monde de demain, nous souhaitons fournir à nos clients et partenaires les solutions de paiement les plus innovantes et fiables afin de générer ensemble une croissance éthique, inclusive et transparente.

Des produits éco-responsables

Conscient des attentes pour des produits permettant de limiter le réchauffement climatique, Ingenico Group a adopté une approche d'éco-conception consistant à prendre en compte les préoccupations environnementales dès la phase de conception et de développement des produits.

La consommation d'énergie est un aspect auquel le Groupe attache de l'importance (optimisation des consommations, alimentation basse consommation, mode veille...).

Ainsi, par exemple, la consommation d'énergie en mode *Idle* (c'est-à-dire en attente d'utilisation) du terminal Lane/5000 a été optimisée de 13 % par rapport à la gamme précédente (iSC250). Cette démarche d'éco-conception se traduit également par une réduction du poids du terminal de l'ordre de 35 % (60 % pour les pièces plastiques, 27 % pour le circuit imprimé et composants) et 21 % pour la surface du circuit imprimé.

Digitalisation des tickets de paiement électronique

Ingenico Group travaille également au développement de la digitalisation des tickets de paiement électronique qui permet de minimiser l'empreinte environnementale de chaque transaction.

Les avantages environnementaux du ticket numérique sont nombreux, en effet c'est un levier important pour réduire la production de déchets et l'empreinte carbone : près de 70% pour un ticket envoyé par courrier électronique et 99 % pour un ticket envoyé par SMS (par rapport à un ticket papier).

Programmes de recyclage des produits en fin de vie

En tant que fabricant mondial de produits électroniques, la collecte et le recyclage des déchets électroniques est une priorité pour Ingenico Group. C'est pourquoi le Groupe déploie des solutions permettant à ses clients de recycler de façon responsable les déchets électroniques issus des produits qu'il commercialise.

Cet engagement en faveur de l'économie circulaire permet d'économiser des ressources mais aussi de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En 2018, 342,1 tonnes de terminaux en fin de vie ont été collectées et traitées.

Sur la période 2018-2023, l'objectif est d'étendre la couverture des programmes de recyclage pour les produits en fin de vie à 75 % des pays où Ingenico Group est présent.

Energies renouvelables

Dans le cadre de ses activités, Ingenico Group a besoin d'électricité que ce soit pour l'énergie consommée dans ses bureaux ou bien dans les data centers exploités par le Groupe. La consommation d'énergie, et notamment celles des data centers, devient un véritable enjeu, c'est pourquoi il est indispensable d'avoir recours à de l'énergie verte et neutre en matière d'émissions de carbone.

D'ici 2023, l'objectif est d'avoir uniquement recours à des data centers en Europe (BU Retail) qui utilisent de l'électricité d'origine renouvelable.

Qui sommes nous

Ipsen est un groupe biopharmaceutique mondial spécialisé dans le développement de médicaments innovants en oncologie, en neurosciences et dans les maladies rares. Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients. Ipsen bénéficie également d'une présence significative en Santé Familiale.

Notre stratégie de responsabilité sociale

Notre stratégie de responsabilité sociale est fondée sur 3 piliers :

- les collaborateurs – Prendre soin des collaborateurs et développer leurs compétences, encourager la diversité et l'inclusion, et promouvoir une culture d'ouverture et de respect ;
- les patients & la Société – Apporter des solutions innovantes au bénéfice des patients et de la société basées sur des relations de confiance et des engagements mutuels ;
- l'Environnement – Protéger et minimiser notre impact sur l'environnement à travers des activités durables et sans danger.

Nos réalisations

Le Manuel Hygiène Sécurité Environnement (HSE) HSE d'Ipsen décrit les modalités de gestion et d'exploitation mises en œuvre pour protéger l'environnement et préserver la santé et la sécurité des employés. L'objectif est de piloter l'amélioration continue des performances en intégrant également les fournisseurs et les consommateurs. Un plan stratégique conduit à l'élaboration d'objectifs annuels applicables à tous les sites du Groupe. Le plan stratégique HSE 2018-2021 a été mis à jour et approuvé par le Comité Exécutif du Groupe en décembre 2017.

En 2018, la politique HSE a été revue et approuvée par le Conseil HSE. Les objectifs 2020 ont été révisés. En matière d'environnement, ces objectifs sont les suivants :

- réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de 5 % (scope 1 et 2) d'ici à 2020 en utilisant 2016 comme point de référence ;
- réduire la consommation d'eau de 30 % d'ici 2020 en utilisant 2016 comme point de référence.

La consommation d'énergie normalisée en fonction des espaces occupés a diminué de 13 % en 2018 par rapport au niveau de référence de 2016. Cet objectif étant considéré comme atteint, de nouveaux objectifs sont actuellement en cours de définition.

Les émissions de gaz à effet de serre normalisées en fonction des espaces occupés ont diminué de 19 % en 2018 par rapport au niveau de référence de 2016. Les émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue ont diminué de 35 % en 2018 selon une approche basée sur les pratiques de marché.

La consommation d'eau normalisée par rapport à l'espace occupé a augmenté de 2 % en 2018 par rapport à 2016 en raison de nouvelles exigences réglementaires en Chine pour l'un de nos produits. Nous réévaluons actuellement les objectifs, afin d'en établir de nouveaux en matière de réduction et de réutilisation de l'eau dans nos sites.

Nos engagements

Depuis 2012, Ipsen adhère au Pacte Mondial des Nations Unies contribuant aux Objectifs de Développement Durable, notamment les Objectifs 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15 sur l'énergie, l'eau, la biodiversité et la préservation climatique. En 2019, nous définirons nos engagements environnementaux à horizon 2025.

JCDecaux, un modèle économique responsable et durable

Jean-Claude Decaux a inventé en 1964 un modèle économique vertueux plus que jamais d'actualité : **fournir aux villes des produits et services utiles aux citoyens financés par la publicité, créant ainsi une forte valeur économique et sociale au cœur des territoires**. Décliné aujourd'hui dans toutes les activités du Groupe (villes, aéroports, concessions de transports, centres commerciaux, bailleurs privés etc.), notre modèle économique s'inscrit parfaitement dans l'économie de la fonctionnalité. Nos mobiliers sont conçus pour durer dans le temps et sont entretenus par les équipes JCDecaux pendant toute la durée du contrat, en moyenne 12 ans. Ils peuvent ensuite être rénovés et réutilisés dans le cadre de nouveaux marchés lorsque ceux-ci autorisent le reconditionnement à neuf.

Nos engagements pour le climat et nos résultats

En 2014, JCDecaux a affirmé son engagement pour lutter contre le changement climatique à travers le déploiement de sa Stratégie Développement Durable qui inclut les objectifs suivants à horizon 2020 :

- réduire de 20 % les consommations électriques des mobiliers analogiques (vs 2012) ;
- proposer des mobiliers digitaux avec des consommations énergétiques réduites de 50 % pour les écrans LCD et de 15 % pour les écrans LED ;
- couvrir 100 % des consommations électriques du Groupe par de l'électricité d'origine renouvelable (objectif à horizon 2022) ;
- réduire les consommations de carburant aux 100 km de 20 % (vs. 2012) ;

 Point de vigilance

 Performance 2018 sur la trajectoire des objectifs 2020

Le détail de nos performances est disponible dans notre [document de Référence 2018](#)

Faits marquants

2019 a confirmé la performance et le leadership de JCDecaux en matière de stratégie climatique

- Pour la première fois, le groupe s'est vu récompensé par la note maximale de A délivrée par le CDP.
- Les émissions de gaz à effet de serre résultant de nos activités ont diminué significativement en 2019 (-34 % vs. 2018, divisé par trois depuis 2014). Cette diminution s'explique par des gains d'efficacité énergétique, mais surtout par sa politique en matière d'achat d'électricité d'origine renouvelable.
- La couverture des consommations électriques du Groupe par des énergies vertes est passée de 69 % en 2018 à 88 % en 2019.
- JCDecaux a continué de faire la preuve de son leadership technologique et de la robustesse de ses innovations au travers de l'installation à Bruxelles d'eVillo, sa première flotte de vélos hybrides (1800 vélos hybrides, équipés d'une batterie portable individuelle que l'utilisateur peut utiliser ou pas). 2 500 vélos hybrides Velo'v ont aussi été installés à Lyon en Février 2020, faisant de ce réseau le service le plus important au monde de vélos électriques à batterie portable.

En 2019, le Groupe a maintenu son engagement dans la lutte contre le changement climatique.

- JCDecaux est la première et unique entreprise de communication extérieure membre du RE100, une initiative visant à encourager les entreprises à passer à 100 % d'énergies renouvelables. Dès 2014, le Groupe s'était fixé de couvrir 100 % de ses consommations par de l'électricité verte d'ici 2022. En 2019, près de 30 % des pays dans lequel le Groupe opère ont atteint cet objectif, y compris la France.
- JCDecaux a continué également à mettre la capacité d'influence positive de son média au service du Climat, en soutenant le C40, notamment à travers l'offre gracieuse de faces de mobiliers à New York et Copenhague, ou en relayant la campagne « *Warning Global Warming* » de l'artiste contemporain Danois Per Arnoldi lors de la *Climate Week* de New York et lors de la COP 25 à Madrid en 2019.

Perspectives

Ces résultats confirment la pertinence de la stratégie développement durable en place et contribueront à alimenter les réflexions du Groupe sur l'enrichissement futur de cette stratégie comme dans la définition de ses objectifs à horizon 2025/2030.

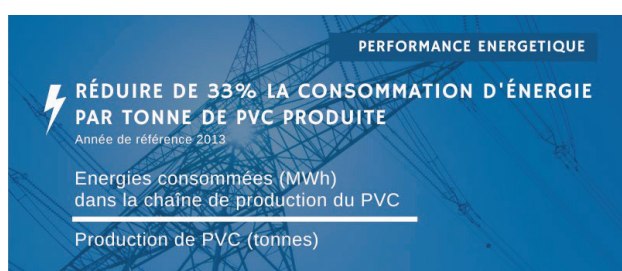
KEM ONE

Kem One participe au mouvement engagé par l'industrie de la chimie pour améliorer sa performance énergétique de 1 % par an d'ici 2030. Cet effort s'inscrit également dans la trajectoire nationale visant la neutralité carbone d'ici 2050.

En améliorant continuellement sa performance énergétique, Kem One construit son développement de façon responsable. Elle souhaite également contribuer à l'objectif que s'est fixé la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. **Elle a ainsi rejoint en 2019 les entreprises signataires du *French business climate pledge*.**

Dans ce cadre, Kem One s'engage à satisfaire aux exigences réglementaires et à consacrer les ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Son système de management de l'énergie a abouti en 2017 à la certification ISO 50001. Cette volonté d'améliorer ses performances implique tous ses sites industriels, soutenus par les fonctions centrales (directions des Opérations, Achats et Supply chain, Procédés et direction technique).

Kem One s'est fixé deux objectifs majeurs d'ici à 2030



Pour atteindre ses objectifs et développer une culture de la performance énergétique, Kem One s'engage sur 3 axes :

- investir dans des procédés plus performants et des technologies bas carbone : conversion de l'électrolyse de Fos-sur-Mer vers la technologie membrane bipolaire, procédé de chloration à l'ébullition pour la fabrication du chlorure de vinyle monomère à Lavéra ou encore suppression des fluides frigorigènes à fort pouvoir de réchauffement global ;
- déployer des technologies visant l'électrification des usages et le recyclage des flux thermiques dans ses procédés de fabrication ;
- intensifier la formation de ses collaborateurs aux enjeux de performance énergétique et de réduction des gaz à effet de serre, la sensibilisation aux bonnes pratiques et inciter à l'innovation participative, avec la mise en place d'un système de suggestions d'amélioration.

Kering

« J'ai la conviction qu'une entreprise durable est une entreprise qui réussit. Le développement durable est à la fois une opportunité commerciale et de leadership. » François-Henri Pinault, Chairman & CEO, Kering

Le secteur du Luxe reposant sur des matières premières de haute qualité, nous devons comprendre les vulnérabilités auxquelles nous expose le changement climatique et nous montrer proactifs en renforçant la résilience de nos chaînes d'approvisionnement. De fait, la mise en oeuvre d'une stratégie climatique ambitieuse au niveau de l'entreprise n'est pas négociable.

La stratégie de lutte contre le changement climatique de Kering est intégrée dans ses activités en propre ainsi que dans ses chaînes d'approvisionnement. Elle vise à réduire son impact climat, mais aussi à trouver des solutions pour contribuer à renforcer la résilience au changement climatique dans l'ensemble des activités du Groupe. Dans ce cadre, Kering a été la première entreprise du secteur du luxe et la première entreprise française certifiée et approuvée par l'initiative Science-Based Targets (SBT) pour ses objectifs de réduction de son empreinte carbone, alignés sur les recommandations de la communauté scientifique.

Conformément aux critères SBT, Kering s'est engagé à réduire de 50 % ses émissions dans les Scopes 1, 2 et 3 (transport et distribution des marchandises, vols commerciaux) du Greenhouse Gas Protocol d'ici à 2025, d'une part, et à réduire de 40 % ses émissions du Scope 3 provenant des achats de biens et services, d'autre part.

La mesure et la compréhension de l'empreinte écologique complète du Groupe (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, pollution des eaux, déchets, pollution atmosphérique et utilisation des terres) dans toute la chaîne d'approvisionnement et jusqu'aux matières premières jouent un rôle fondamental dans la stratégie globale de Kering. Afin de comprendre cet impact, **Kering a mis au point le Compte de Résultat Environnemental (Environmental Profit & Loss Account ou EP&L en anglais). Kering s'est engagé à réduire l'intensité EP&L (Environmental Profit and Loss) du Groupe de 40 % d'ici à 2025**, allant donc au-delà de la préoccupation du changement climatique pour couvrir l'ensemble des sujets environnementaux. Kering publie tous les ans les résultats de son EP&L. Les résultats 2018 montrent une baisse de l'intensité EP&L de 14 % par rapport à 2015, en accord avec la trajectoire voulue.

Ceci reflète les efforts déployés par le Groupe et ses marques, qui mettent l'accent sur les politiques d'approvisionnement responsable, l'amélioration de l'efficacité environnementale des processus de production et la gestion optimale des sites en propre. Par exemple, le Groupe a multiplié par 10 le taux de coton biologique dans ses approvisionnements entre 2015 et 2018, et la part d'électricité verte sur les sites en propres dans le monde s'élève à 67 % et est proche de 100 % en Europe. D'autre part le Groupe et les marques recourent à l'innovation pour réduire significativement les impacts tout au long de la chaîne de valeur. À titre d'exemple, son *Materials Innovation Lab* propose aux marques de Kering de les aider à piloter des solutions innovantes durables dans leurs chaînes d'approvisionnement et dans leurs produits.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie globale, Kering compense annuellement ses émissions résiduelles des scopes 1 et 2 ainsi qu'une partie du scope 3 (transports de personnes) grâce à des projets REDD+.

www.kering.com/fr/dev-durable

Korian

En 15 ans, Korian est devenu le premier opérateur intégré européen de soins et de santé au service du Grand Âge et de l'autonomie. Avec près de 850 sites, le Groupe a à cœur de créer un cadre de vie agréable et chaleureux pour ses patients et résidents, tout en réduisant l'impact environnemental dans ses établissements en Europe. Une meilleure performance environnementale des sites passe notamment par le suivi et le pilotage des consommations d'eau et d'énergie et une meilleure gestion des déchets.

Pilotage des consommations en établissement

Avec l'accueil d'environ 300 000 résidents et patients par an en Europe, la consommation d'énergie nécessaire à l'hébergement et aux soins impacte l'empreinte environnementale du Groupe. L'objectif est donc d'optimiser ces consommations tout en garantissant le bien-être et le confort des personnes âgées et des salariés.

Korian met en place des ressources, des procédures et des outils dédiés au suivi et au pilotage centralisé des consommations d'énergie et d'eau de ses établissements afin de les optimiser et de réduire notre impact carbone. Partout en Europe, des dispositifs de télé-relève des consommations sont progressivement installés et ont déjà permis de constater une **baisse de 9,6 % d'électricité et de 2,9 % de gaz consommés par nombre de lits depuis 2016**.

En France, un poste dédié à la réduction des consommations d'eau et d'énergie a été créé au sein de la Direction maintenance et sécurité. En définissant notamment un ratio de consommation à 60 m³ d'eau par lit et par an, conformément aux recommandations de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (« Ademe »), Korian a **réduit la consommation en eau des établissements de 3,2 % par nombre de lits entre 2016 et 2018**. Le réseau des responsables techniques régionaux et d'établissements permet dans chaque pays de partager les meilleures pratiques et de faire baisser les consommations de fluides.

Réduire et recycler les déchets

La gestion des déchets des activités de soins à risques infectieux (DASRI) est particulièrement réglementée, et fait l'objet de procédures internes spécifiques au sein du Groupe.

Une meilleure sensibilisation des équipes aux bonnes pratiques de tri a permis de **diminuer de 18 % les quantités de DASRI entre 2016 et 2018**, et ce malgré une augmentation de 11 % du nombre d'établissements collectés par les opérateurs partenaires (ratio de 1,57 à 1,17).

Korian a réalisé en France en 2018, auprès de 30 établissements représentatifs, une étude afin d'analyser les coûts et les volumes de déchets générés par ses établissements et de comprendre les pratiques de gestion de déchets des équipes.

Cet état des lieux a permis d'identifier des leviers d'action prioritaires et de formaliser une stratégie ambitieuse de réduction des déchets pour 2019. Notre objectif : optimiser les filières de valorisation pour chaque flux (ordures ménagères, bio-déchets, carton, papier, etc.), améliorer les pratiques des équipes par la formation et la sensibilisation et accompagner les établissements qui génèrent les plus gros volumes de déchets.

Vers de nouveaux engagements

L'objectif pour Korian est, à périmètre constant, de maintenir un niveau équivalent d'émissions de gaz à effet de serre en 2019. Un Comité environnemental européen est chargé de définir en 2019 un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la période 2020-2025, à travers notamment la réalisation d'un bilan carbone.

En 2019, Korian s'est associé au cabinet de conseil Carbone 4 afin de réaliser son bilan carbone, une première étape pour s'aligner avec la réglementation française. A terme, cette étude permettra de déployer une stratégie climat 2°C pour le Groupe et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Le changement climatique est un enjeu majeur pour le monde, et ses conséquences invitent à agir urgemment. Engagé dans la voie d'une transformation vers un modèle d'entreprise bas carbone, le groupe L'Oréal veut jouer un rôle moteur pour contribuer activement à relever ce défi.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre: une stratégie globale

Entre 2005 et 2018, L'Oréal a réduit de 77 % ses émissions de GES en valeur absolue pour l'ensemble de ses sites industriels, en 2018 par rapport à 2005, alors que la production a augmenté de 38 % pendant la même période. Année après année, L'Oréal démontre qu'il est possible d'allier croissance et réduction de son impact environnemental. L'Oréal a également réduit l'empreinte carbone de ses sites administratifs et ses centres de recherche de 18 % par rapport à 2016. Enfin, 38 sites ont atteint la neutralité carbone en 2018. Pour équilibrer les émissions résiduelles liées à ses activités industrielles et logistiques et à ses sites opérés en propre, à fin 2020, le Groupe continue de développer des projets à travers la mise en œuvre de son ambition Carbon Balanced, qui consiste à générer des gains carbone au sein de ses filières d'approvisionnement durable. Initié en 2015, ce programme a permis, en 2018, d'éviter l'émission de 59 341 tonnes équivalent CO₂ (teq CO₂).

Pour réduire son empreinte carbone, L'Oréal poursuit ses actions :

- **améliorer l'efficacité énergétique** de ses sites industriels, la conception et l'isolation des bâtiments, l'optimisation des processus industriels et le recours à des technologies moins énergivores. À fin 2018, 60 % des usines (soit 24 usines) sont certifiées ISO 50001 ;
- **accroître le recours aux énergies renouvelables** grâce à de grands projets utilisant des technologies adaptées à la situation géographique des sites (biomasse, biométhanisation, panneaux solaires, etc.), et à l'achat d'électricité et de gaz verts. En 2018, l'approvisionnement renouvelable satisfait 66 % des besoins des usines et des centrales de distribution ;
- **réduire les émissions liées au transport des produits** : les émissions liées au transport des produits depuis les usines jusqu'aux distributeurs, ont diminué de 8 % (par unité de vente par km) par rapport à 2011 ;
- **mobiliser les fournisseurs**: depuis 2009, L'Oréal incite ses fournisseurs à travailler avec le CDP, dans le cadre du programme CDP Supply Chain. En 2018, 437 d'entre eux ont engagé une telle démarche, contre 355 en 2017 ;
- **lutter contre la déforestation**: L'Oréal s'est engagé à ce qu'en 2020, au plus tard, aucun des ingrédients et matières premières utilisés dans ses produits ne soit lié à la déforestation. 100% des approvisionnements en huile de palme et en dérivés d'huile de palme ou de palmiste sont certifiés durables selon les critères de la RSPO depuis 2012.

Les efforts du Groupe sont reconnus. En 2018, pour la troisième année consécutive, L'Oréal s'est vu décerner trois « A », c'est-à-dire le meilleur score, à chacun des classements réalisés par le CDP sur trois sujets clés : la protection du climat, la gestion durable de l'eau et la lutte contre la déforestation. L'Oréal est la seule entreprise au monde à avoir obtenu 3 « A » du CDP, trois ans de suite.

Déploiement des engagements validés Science Based Targets

L'Oréal poursuit ses actions avec une ambition plus grande encore: les nouveaux objectifs de réduction d'émissions proposés par le Groupe à horizon 2030 ont été validés par l'initiative Science Based Targets, ils couvrent l'ensemble de sa chaîne de valeur et de ses impacts directs et indirects, et sont alignés avec la trajectoire permettant de maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C, conformément aux accords de Paris sur le climat. L'Oréal s'est ainsi engagé à réduire de 25 % en valeur absolue, par rapport à 2016, l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3), c'est-à-dire celles qui sont produites directement par le Groupe comme celles générées de façon indirecte, par exemple par l'activité de ses fournisseurs ou l'utilisation de ses produits par ses consommateurs. Et, dès 2025, l'ensemble des sites industriels, administratifs et de recherche de L'Oréal aura atteint la neutralité carbone.

« L'Oréal continuera d'être une entreprise performante si et seulement si elle génère de la croissance durable tout en créant de la valeur partagée. Nous avons entrepris et accompli de nombreuses actions, mais il nous faut collectivement accélérer face à l'urgence climatique. Nous avons l'obligation d'agir. Nous sommes résolus à relever ces défis à l'échelle mondiale. C'est la condition sine qua non de la pérennité de l'entreprise à long terme et de la sauvegarde de notre planète. » **Jean-Paul Agon**

Groupe La Poste

Au-delà de la conformité et de l'exemplarité, la volonté d'entraîner le changement

Avoir l'ambition d'être une entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, c'est endosser une responsabilité particulière. Face aux transitions écologiques, aux opportunités et aux défis du numérique et aux enjeux de cohésion sociale et territoriale, Le Groupe La Poste s'engage et agit pour un monde plus durable.

Réalisations et perspectives d'atteinte des résultats en lien avec les objectifs pris en 2017

Une stratégie énergie et carbone

Le Groupe La Poste agit pour les transitions écologiques. Notre parc immobilier est alimenté à 100 % en électricité d'origine renouvelable. Nous avons réduit nos émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 2013, atteignant ainsi dès 2018 les objectifs que nous nous étions fixés pour 2020. Le Groupe a été le premier opérateur postal au monde à émettre en 2018 un Green Bond dont le succès a permis de lever 500 millions d'euros pour financer notre transition écologique, et notamment notre flotte de véhicules électriques qui est déjà l'une des plus importantes du monde (40 000 véhicules électriques soit 42 % de notre parc), la rénovation énergétique de notre parc immobilier et nos projets de production (46 centrales photovoltaïques produisant 6 GWh par an) et d'autoconsommation (10 projets d'expérimentations) d'énergie renouvelable.

La Poste assure 100 % de neutralité carbone de ses offres courrier, colis, express et numérique depuis 2012 et des activités bancaires depuis 2018. La Banque Postale sera la première banque généraliste au monde dont 100 % des encours seront labellisés ISR d'ici 2020.

Le Groupe La Poste est devenu le seul opérateur postal au monde noté A par le CDP.

Une stratégie économie circulaire

La Poste se veut exemplaire dans l'intégration de l'économie circulaire dans ses process et ses offres, au service d'une transition écologique. Ainsi, 94 % des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ont été revalorisés en 2018, 20 % de matière recyclée composent les emballages Prêt-à-Poster de Collissimo, 260.000 tablettes et smartphones sont gérés depuis 2014 favorisant l'allongement de leur durée d'usage, leur réemploi et leur recyclage.

Contribuer aux transitions écologiques à l'échelle territoriale et nationale

Depuis 2015, La Banque Postale finance la Transition Energétique de ses clients particuliers, entreprises et collectivités territoriales. L'offre « Action Habitat » de la Poste a permis la sensibilisation à la rénovation énergétique de 100 000 ménages. L'offre de vélopartage de sa filiale Bemobi a été retenue fin 2018 par Île-de-France Mobilités pour la mise à disposition de 20 000 VAE. En 2018, La Poste s'est associée au Groupe Suez pour donner naissance à une société commune, Recygo, qui dynamise la collecte et la valorisation des déchets de bureau en France métropolitaine (275 000 utilisateurs).

Les nouveaux objectifs et les perspectives 2023.

Pour assurer la continuité et l'exemplarité de ses engagements, le Groupe travaille à la définition de nouvelles ambitions :

- définition d'une nouvelle trajectoire GES à l'horizon 2025 certifiés SBTi (Science-Based Target initiative) afin de s'inscrire dans l'accord de Paris visant à limiter la hausse des températures à 2°C ;
- déploiement de projets d'autoconsommation d'énergie renouvelable ;
- extension de son programme 100 % neutralité carbone à des projets labellisés bas carbone en France ;
- déploiement d'un Système de Management de l'Energie sur 10 000 immeubles et 90 000 véhicules et une première démarche de certification ISO 50.001 lancées dès 2019 ;
- lancement de la marque de Logistique Urbaine « URBY » visant à développer des solutions au service de la ville durable, pour une logistique plus écologique avec les collectivités locales qui ont l'ambition de réguler l'encombrement des agglomérations et de restituer l'espace urbain aux habitants. Un des premiers objectifs concerne la métropole de Paris pour laquelle le Groupe s'engage « à livrer 100 % de ses flux en mode dé-carboné avant les jeux Olympiques 2024 ».

Les Tissages de Charlieu (LTC)

Les Tissages de Charlieu (LTC) est une PME française (CA 10 millions d'euros, 70 collaborateurs) leader dans l'activité du tissage jacquard en Europe pour le monde de l'habillement notamment ainsi que dans la fabrication de sacs en textile sous la marque Indispensac.

LTC est radicalement engagée sur le développement durable depuis 2008.

Nos actions pour le développement durable :

Au niveau environnemental :

- 30 % des matières premières achetées par LTC sont biologiques ou recyclées ;
- 100 % de l'énergie consommée est électrique et renouvelable ;
- 100 % du chauffage des bureaux est récupéré de l'énergie créée par notre activité industrielle ;
- notre intra-entreprise Indispensac en forte croissance fabricant de sacs en tissu recyclé a réussi à diviser par 9 l'impact CO₂ ;
- notre 4^e intra-entreprise « Everweave » réutilise nos chutes industrielles pour produire des tissus hautement créatifs.

Au niveau social :

- entreprise « libérée » ou « partagée » ; à titre d'exemple, 4 salariés ont créé 4 **intra-entreprises** (Letol, Indispensac, Tonnerre de Belt, Everweave) avec une totale autonomie représentant aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaire de l'entreprise ;
- nous distribuons 25 % de nos résultats à nos collaborateurs ;
- nous avons la chance d'avoir 12 % de travailleurs handicapés qui mettent du cœur dans leur travail et de la joie dans notre entreprise.

Dans la continuité, action concrète pour 2025 :

Indispensac et l'économie circulaire :

- indispensac produit des sacs et packaging textiles en matière 100 % recyclé, tissés de manière innovante et automatisée permettant des économies importantes, avec dessins tissés et non imprimés, et confectionnés chez nous ou dans des entreprises adaptées (ESAT) ;
- notre ambition dans les 5 prochaines années est de produire 5 millions de sacs, générant une économie de 15 000 tonnes de CO₂ (1 sac = 1 économie de 3Kg de CO₂), permettant la création de 30 emplois français ;
- ce business model est basé intégralement sur l'**économie circulaire** et la production locale ; il aidera ainsi les marques françaises à donner une 2^e vie à leurs textiles non utilisés ou en fin de vie.

LafargeHolcim

Leader mondial des matériaux et solutions de construction, LafargeHolcim se veut à l'avant-garde de l'industrie pour atténuer les impacts du changement climatique. Dans notre vision pour 2050, le secteur de la construction est neutre en carbone et circulaire. Nous nous engageons à apporter notre contribution **tout au long de notre chaîne de valeur**. LafargeHolcim ne s'engage pas seulement à réduire les émissions de carbone liées à ses activités industrielles. Notre objectif est de conduire l'ensemble de la construction vers le très bas carbone :

- **en permettant la transition vers des bâtiments et des infrastructures à faible émission de carbone**, grâce à nos innovations dans le domaine des matériaux ;
- **par l'amélioration continue de l'empreinte carbone de nos procédés de production** par le déploiement de solutions à court terme ainsi que par des avancées technologiques à plus long terme comme les technologies de capture du carbone et de (re)carbonatation ,
- **par l'intégration des principes de circularité dans nos matériaux et solutions** ainsi que dans nos activités de fabrication.

LafargeHolcim est le cimentier international le plus ambitieux en matière de réduction des émissions de carbone. Depuis 1990, nous avons réduit nos émissions nettes de carbone par tonne de ciment de **25 %**, ce qui représente la réduction la plus importante du secteur cimentier.

En ciblant **520 kg d'émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment d'ici 2030**, notre trajectoire s'inscrit dans l'effort global visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels (la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris). Conformément au calendrier de la **Stratégie 2022** du Groupe, nous avons établi les objectifs intermédiaires suivants pour 2022 :

- réduire nos émissions nettes de CO₂ à **560 kg CO₂ par tonne** de ciment ;
- réutiliser **60 millions de tonnes** de déchets dans nos opérations ;
- réduire le prélèvement d'eau potable à **291 litres** par tonne de ciment ;
- créer de la valeur partagée pour **5 millions** de personnes grâce à nos contributions au développement des communautés et populations locales.

À court terme, nous nous concentrons sur trois leviers principaux pour atteindre nos objectifs :

- la réduction de la teneur en clinker de nos produits cimentiers par substitution par des **composants alternatifs** tels que la pouzzolane, le laitier ou les cendres volantes (nous avons utilisé 28 % de minéraux alternatifs en 2018) ;
- l'augmentation de l'utilisation de **combustibles de substitution**, y compris les déchets prétraités et autres combustibles à faible teneur en carbone (11 millions de tonnes de déchets ont été utilisées de cette manière en 2018) ;
- l'investissement dans des technologies et des procédés de production pour **améliorer l'efficacité énergétique** des fours et réduire la consommation spécifique de chaleur (en 2018, nous avons réduit notre consommation d'énergie par tonne de clinker d'un tiers par rapport à 1990).

À plus long terme, nous explorons les technologies telles que le **captage et le stockage/utilisation du carbone** (par exemple, essai de la technologie Oxyfuel dans le cadre du projet industriel ECRA) ainsi que des technologies de carbonatation qui permettent de transformer le carbone en matériaux de construction.

Enfin, nous continuons à développer des produits et solutions innovants dans notre **Centre de Recherche et Développement** de Lyon, le centre de recherche le plus avancé du monde dans le domaine des matériaux de construction. Par ailleurs, LafargeHolcim est engagé dans de nombreux partenariats à travers le monde pour développer des solutions à faible émission de carbone. En France, par exemple, LafargeHolcim est partenaire industriel de **FastCarb**, un projet national français de recherche pour accélérer le phénomène naturel de carbonatation des bétons recyclés. Un démonstrateur sur l'usine de Val d'Azergues sera opérationnel début 2020.

Chez LafargeHolcim, nous nous engageons à apporter notre contribution **tout au long de notre chaîne de valeur**. Notre vision pour 2050 repose sur quatre domaines d'action principaux : **le climat et l'énergie, l'économie circulaire, l'environnement et les populations et les communautés**.

www.lafargeholcim.com/lafargeholcim-sustainability

Legrand

Les **secteurs des bâtiments et de la construction immobilière** représentent ensemble 36 % de la consommation d'énergie finale mondiale et près de 40 % des émissions totales de CO₂ directes et indirectes.

En tant que **spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment**, la responsabilité de Legrand est d'être un acteur de référence dans l'avènement des bâtiments bas carbone et de limiter les impacts environnementaux de ses activités.

Nos engagements sur la période 2019-2021 dans le cadre de la feuille de route RSE comportent notamment les priorités suivantes :

Réduire l'empreinte carbone du Groupe

Legrand s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de -30 % en 2030 et de -75 % à horizon 2050. Cette trajectoire est validée par l'initiative "Science Based Targets Initiative".

En jalon intermédiaire, le Groupe prévoit de réduire de 7 % les émissions de CO₂ d'ici 2021.

Cela passe notamment par l'intégration systématique de solutions d'efficacité énergétique dans les locaux du Groupe, l'amélioration des processus industriels et le recours à des sources d'énergie renouvelables.

Par ailleurs, Legrand intègre un prix de la tonne de CO₂ à 30 euros dans ses réflexions opérationnelles. Un travail de réévaluation de ce prix va être engagé.

Eviter les émissions de CO₂ pour nos clients

Il s'agit de promouvoir auprès de nos clients les solutions d'efficacité énergétique, par exemple les solutions de gestion de l'éclairage, du chauffage et des équipements, les bornes et prises de recharge pour véhicules électriques, ou les systèmes permettant la mesure, l'analyse et la supervision électrique du bâtiment.

Entre 2014 et 2018, le Groupe a ainsi permis d'éviter en cumulé l'émission de 4,5 millions de tonnes de CO₂. Nous continuons de pousser ces offres avec pour objectif d'éviter + de 7 millions de tonnes sur la durée de la feuille de route.

Mettre à disposition des clients des Informations Environnementales Produits (PEP)

Ces fiches d'information PEP permettent à nos clients d'analyser le cycle de vie des bâtiments et d'en réduire l'impact énergétique.

Ces informations sont disponibles pour 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe (sur un portefeuille de plus de 300000 références).

Innovier en faveur de l'économie circulaire

Le Groupe s'est fixé des standards ambitieux en matière d'éco-conception. D'ici 2021, ces standards devront être déployés à l'ensemble des centres de R&D du monde.

Présentation de l'entreprise

Le groupe Loxam est une société française indépendante spécialisée dans la location de matériel d'équipement pour le BTP, l'industrie, l'événementiel, les collectivités locales et les particuliers. Elle est aujourd'hui le leader français, européen, et le quatrième acteur mondial, avec un chiffre d'affaires 2019 de 2,3 milliards d'euros pro forma. Son réseau se compose de 1 100 agences et de 11 000 collaborateurs implantés sur 30 pays

Depuis toujours, Loxam est empreint de la conviction intime que les entreprises sont des agents économiques, mais également des agents au service des collaborateurs, des territoires et des clients. L'entreprise doit être au cœur de la création de sociétés résilientes aux crises sociales, sanitaires et écologiques.

La location est une pratique durable, génératrice d'économie de ressources et de maximisation de la durée de vie des produits. Loxam est donc une entreprise dont le modèle d'affaires est intrinsèquement ancré dans les principes de l'économie circulaire et de l'implantation dans les territoires. Sa position de leader lui confère des responsabilités, d'où la décision de prendre davantage d'engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de contribution à la création d'une société plus juste, plus inclusive et respectueuse des générations futures.

Nos engagements et réalisations

La réduction de la consommation de ressources est, depuis toujours, au cœur des réflexions sur l'entreprise. Le groupe Loxam est persuadé que cela passe par un management environnemental ambitieux, à toutes les étapes de sa chaîne logistique, et avec l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette ambition se matérialise concrètement par :

- **un centre de recyclage**, premier du genre, ouvert en 1981, pour réparer les matériels, les reconditionner pour leur offrir une seconde vie et traiter systématiquement les déchets industriels ;
- **un renouvellement du parc de matériel**, incarné par le label Loxgreen, pour intégrer de plus en plus de machines à faibles émissions (électrique, hybride, biénergie, gaz). À ce jour, 25 % de la valeur du parc matériel de Loxam est constitué d'équipements électriques et hybrides ;
- **le maintien d'un maillage territorial étroit** qui permet d'assurer que le matériel présent dans notre réseau français ne parcourt pas plus de 30km entre le point de départ et le point d'arrivée ;
- **une optimisation continue de la logistique de transport** des matériels, qui s'appuie sur le digital, la formation de nos chauffeurs et l'achat de camions à énergies alternatives ;
- **des actions déployées dans chacune des agences**, avec un plan d'action environnemental dédié, visant à :
 - > **économiser les ressources**, notamment électriques par le déploiement de LED,
 - > **favoriser le recyclage**, et notamment des consommables et de l'eau sur les aires de lavage,
 - > **agir en faveur de la biodiversité** ;
- **la réalisation d'un bilan carbone** sur le périmètre France (40 % de notre chiffre d'affaires) sur les scopes 1, 2 et 3 avec un plan d'action associé et une volonté d'élargir le bilan à l'ensemble du Groupe ;
- **une certification ISO1 4001** de l'ensemble de nos sites en France, élargie progressivement à tous nos sites internationaux ;
- **un travail main dans la main avec clients et fournisseurs** pour développer une politique d'innovation ambitieuse, en faveur du déploiement de machines plus respectueuses de l'environnement.

Fort de ces actions, le Groupe s'est fixé comme objectifs ambitieux pour témoigner de ses réalisations :

- **une neutralité carbone visée à horizon 2050** avec des résultats significatifs dès 2030 qui se matérialiseront par une trajectoire en cours de construction ;
- **des dépenses d'investissement dédiées**, à hauteur de 33 % dès aujourd'hui et de 100 % d'ici 2030, à l'achat de matériels à faibles émissions.

La nécessité de protéger la nature a toujours été au cœur des enjeux du groupe LVMH et de ses Maisons.

Son programme LIFE, lancé en 2012, a été renforcé en 2016 par LIFE 2020, qui fixe aux Maisons quatre objectifs communs, en soutenant les Objectifs Développement Durable des Nations Unies :

- **objectif produits** : améliorer la performance environnementale de tous ses produits, prenant en compte l'intégralité de leur cycle de vie.
- **objectif filières** : être encore plus attentif à la traçabilité et à la conformité des matières premières utilisées en déployant les meilleurs standards dans 70 % des filières.
- **objectif CO₂** : réduire les émissions de CO₂ de 25 % d'ici 2020 en poursuivant les initiatives mises en place pour lutter contre le dérèglement climatique. Pionnier d'un mouvement en 2002, le Groupe a mis en place la réalisation de Bilans Carbone. En 2015, LVMH poursuit cette démarche avec le lancement du Fonds Carbone à l'occasion de la COP21. En 2020, il met à jour pour la troisième fois l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités.
- **objectif sites** : pour chacun des sites, réduire de 10 % au moins l'un des indicateurs tels que la consommation d'eau, celle d'énergie et la production de déchets. Les Maisons ont également à charge d'améliorer de 15 % l'efficacité énergétique des boutiques.

La présence de Yann Arthus-Bertrand à la fonction de censeur du Conseil d'administration de LVMH et la prise de participation dans la marque Stella McCartney témoignent de cette volonté de renforcer l'engagement du Groupe en matière de développement durable.

Fonds Carbone LVMH

Le Groupe a souhaité créer un cercle vertueux pour renforcer l'efficacité de sa politique environnementale. C'est ainsi qu'a été créé le Fonds Carbone, un outil au service de la réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Chaque équivalent tonne de CO₂ émise par chaque Maison du Groupe est valorisée à 30€, somme doublée en 2018. Le total de cette contribution doit être investi dans des projets qui permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre : mesures précises des consommations d'énergie, optimisation de l'efficacité énergétique et production d'énergies renouvelables.

En 2019, ce sont 16,5 millions d'euros qui ont été dédiés à la réalisation de tels projets.

LVMH Lightning

Pour optimiser sa consommation énergétique, LVMH s'appuie sur le programme LVMH Lightning. Il a été mis en place pour développer l'utilisation au sein du Groupe de nouvelles technologies d'éclairage, en particulier la LED, qui diminue de 30 % en moyenne la consommation d'électricité, supprime beaucoup de maintenance et apporte qualité et fiabilité à la lumière. Grâce au programme LVMH Lightning, le pourcentage de mètres carrés éclairés grâce aux LED s'accroît chaque année. Les Maisons équipent en priorité leurs boutiques, qui représentent plus d'un million de mètres carrés dans le monde et sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe pour les consommations d'énergie.

Energies renouvelables

Parallèlement aux actions menées pour diminuer sa consommation d'énergies fossiles, LVMH développe le recours aux énergies renouvelables. De 1 % en 2013, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de LVMH est passée à plus de 36 % fin 2019. Cette politique a franchi un cap important en 2015 : le Groupe a en effet signé un contrat-cadre pour la fourniture d'une électricité exclusivement verte aux 450 sites, appartenant à 27 Maisons, implantés en France. En 2016, un accord similaire a été signé pour la fourniture d'énergie aux sites de plusieurs Maisons italiennes, et LVMH a commencé à travailler à l'extension de cette démarche en Espagne, au Portugal et aux États-Unis.

Grâce à un engagement de toutes les Maisons, le Groupe a aujourd'hui réduit de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre, atteint une part de 36 % d'énergies renouvelables au niveau mondial en avance sur sa feuille de route, et augmenté de 21 % la performance énergétique de ses 4915 magasins.

Pour fabriquer ses produits, LVMH utilise le cuir, le raisin et le verre des emballages qui sont les plus contributifs aux émissions de gaz à effet de serre. C'est la raison pour laquelle la politique d'approvisionnement responsable du Groupe donne lieu à des collaborations spécifiques avec les fournisseurs (comme avec les éleveurs pour s'attaquer à la problématique de l'alimentation des animaux) et s'appuie sur la Charte.

MARTIN BELAYSOUD

Leader français dans la distribution *BtoB* pour les secteurs du Bâtiment et de l'Industrie, le groupe Martin Belaysoud propose une offre complète articulée autour de six enseignes spécialisées : Téréva, Grandbains, Mabéo Industries, Fluides Service Technologies, Fluides Service Distribution et *Crossroad* Aciers.

Créé en 1829, il est toujours contrôlé à 100 % par la famille fondatrice, son Président Patrick MARTIN en étant l'actionnaire majoritaire.

Martin Belaysoud exploite 195 sites en France et des filiales en Slovaquie et au Maroc, et emploie 2500 salariés. Son chiffre d'affaires (765 millions d'euros en 2019) connaît une progression forte et régulière : 50 % de croissance en 5 ans. Son ancrage territorial est assumé et revendiqué, notamment s'agissant du siège social à Bourg en Bresse.

Face aux enjeux du changement climatique, le Groupe Martin Belaysoud souhaite renforcer ses engagements en faveur de l'environnement et initier la mise en œuvre d'une économie bas carbone.

La maîtrise de ses consommations en énergie et en carburant constitue pour le Groupe Martin Belaysoud l'enjeu majeur en faveur de la transition écologique. Le transport représente 70 % des émissions de CO₂ directes du Groupe et est le premier impact sur l'environnement (livraison client et déplacements professionnels). Les 30 % restants sont liés à l'exploitation de ses bâtiments.

Pour réduire ces impacts, de nombreuses actions ont été mises en œuvre ces dernières années :

- la maîtrise énergétique, intégrée dans le projet de construction de nos nouvelles plateformes. À titre d'exemple la nouvelle plateforme Téréva à Pusignan a consommé, entre mai et juillet 2020, 107 131 kWh. À la même période en 2019, la plateforme qu'elle a remplacée avait consommé 178 150 kWh. Soit une diminution de 40 % des consommations énergétiques. Nos 100 000 m² de plateformes logistiques mises en service par le Groupe entre 2019 et 2021 répondent à la norme (BEAM...);
- l'installation de panneaux photovoltaïques, mis en place sur les nouvelles plateformes logistiques du Groupe, ainsi que sur notre siège de Bourg-en-Bresse ;
- des audits internes bâtiment, organisés régulièrement sur les sites pour permettre de contrôler et de mettre en place des actions sur la maîtrise des consommations (isolation, éclairage, économiseurs d'eau, etc.). En 2019, neuf audits bâtiment ont été réalisés ;
- le déménagement du *datacenter* du Groupe vers un nouveau centre qui répond aux dernières normes environnementales ISO-14000 en vigueur et labellisé « *Green IT* » ;
- la mise en place de véhicules hybrides, permettant de réduire les émissions de CO₂, et l'installation de bornes de recharge ;
- la diminution de navettes inter-plateformes via l'harmonisation des plans de stockage. L'optimisation des modalités de transport a permis de réduire de 10 % les distances kilométriques effectuées grâce à un outil de planification (TMS), soit environ 54 000 km en moins par an ;
- la déclinaison prochaine de plans transports pour les salariés.
- enfin, par l'action technique et commerciale de ses forces de ventes, le Groupe assure auprès de ses 100 000 clients la promotion, dans certains cas l'installation et la maintenance de technologies environnementalement vertueuses (panneaux photovoltaïques et solaires, économiseurs d'eau, compresseurs économes en énergies, etc.).

www.martin-belaysoud.com

Fidèle à notre raison d'être « offrir à chacun une meilleure façon d'avancer », Michelin déploie sa stratégie dans quatre domaines : des pneumatiques adaptés pour nos clients, des services et solutions autour du pneu pour améliorer la mobilité, des activités qui font vivre à nos clients des moments uniques autour de leur mobilité, des matériaux de haute technologie.

Convaincu que la mobilité est un fondement du développement humain, Michelin contribue à rendre la mobilité plus durable : plus sûre, plus accessible, plus efficace et plus écologique.

A. Conscient de l'ampleur des enjeux climatiques, Michelin agit sur quatre axes

1. Réduire de 20 % la consommation d'énergie induite par les pneus par kilomètre parcouru d'ici à 2030 par rapport à 2010

- Les pneus Michelin mis sur le marché en 2018 contribuent à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et l'empreinte carbone, avec une réduction de 8 % des émissions de CO₂ en gramme par véhicule-kilomètre parcouru. Ainsi Michelin maintient un rythme de 1 % par an de réduction de l'empreinte carbone des pneus en vue d'atteindre l'objectif de -20 % en 2030.
- La réduction du nombre de pneus pour le même nombre de km : si chaque pneu dans le Monde était utilisé jusqu'à la limite légale, cela éviterait l'émission de 35 Mt de CO₂. Pour cela Michelin promeut la mise en place d'un seuil minimal de performance des pneus à l'état usé pour l'adhérence sur sol mouillé, pour que les automobilistes puissent utiliser leurs pneus jusqu'à la limite légale d'usure en toute sécurité ; l'entreprise contribue, avec l'ensemble de l'industrie pneumatique européenne, aux travaux de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe sur ce sujet. Michelin mobilise également la chaîne de valeur dans cet objectif.

2. Réduire de 50 % en valeur absolue les émissions de CO₂ des activités industrielles en 2050 par rapport à 2010

- Les émissions de scopes 1 et 2 sont passées d'environ 4 Mt en 2010 à 3 Mt en 2018. Ce progrès s'appuie sur :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique : réduction de la consommation énergétique du Groupe de 16 %, avec une cible pour 2020 de -25 % ;
 - le recours à des énergies moins carbonées : 17 des 70 sites du Groupe ont des installations d'énergies renouvelables, dont 8 consomment directement l'énergie produite. Plus d'un tiers de l'électricité consommée par le Groupe est garantie d'origine renouvelable. Au total, le Groupe a consommé en 2018 15 % d'énergie d'origine renouvelable.

3. Soutenir un prix du carbone à l'échelle mondiale

- Après une expérimentation de 2 ans, le Groupe a confirmé en 2018 la mise en place d'un prix interne du carbone pour ses projets d'investissement sur la base de 50 euros la tonne de CO₂.

4. Fédérer les énergies pour préparer la mobilité de demain

- Le Movin'On Summit mobilise les éco-systèmes avec une 4^e édition à Montréal en juin 2020. Le Movin'On Lab, processus continu d'innovation autour de communautés d'intérêt, a lancé avec les acteurs québécois, lors du Summit 2018, un réseau d'innovation ouverte en mobilité durable.
- Michelin est membre fondateur de la Transport Decarbonization Alliance (TDA), coalition unique des « 3Cs » (Countries, Cities/Regions and Companies) vers un secteur « zéro émissions nettes » d'ici 2050.
Michelin est membre du Comité de pilotage de SuM4All, piloté par la Banque Mondiale, visant au développement de politiques publiques favorisant la mobilité durable.
Enfin le Groupe adhère au programme Transforming Urban Mobility du WBCSD.

B. Afin d'aller toujours plus loin en faveur d'une mobilité neutre en carbone, Michelin renforce son engagement

1. En ligne avec ses ambitions COP21 à horizon 2050, compatibles avec un scénario de réchauffement climatique inférieur à 2 °C, Michelin vient de soumettre une cible 2030 à SBTi (Science Based Targets Initiative).
2. En 2018, le Groupe a validé l'orientation de sortir du charbon d'ici 2030 pour nos 5 sites concernés.
3. Michelin accélère le déploiement collectif de la mobilité électrique hydrogène, avec par exemple le projet Zero Emission Valley avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des Territoires et Engie.

Nexans

Nexans apporte des solutions concrètes à la transition énergétique

Acteur mondial de l'industrie du câble, Nexans conçoit, produit et commercialise des câbles et des systèmes de câblage qui apportent l'énergie et les informations dont nous avons besoin, chaque jour, dans notre vie quotidienne.

Le changement climatique est un enjeu majeur pour Nexans qui met son expertise et sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique. Nous apportons des réponses concrètes de l'amont à l'aval de nos activités pour réduire l'impact carbone de nos produits, sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Une production responsable

L'efficacité énergétique de nos sites de production est un levier important de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Les investissements environnementaux du Groupe visent notamment à améliorer les performances énergétiques des équipements. Certains de nos sites ont recours aux énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes, etc. L'économie circulaire est également un axe majeur de notre politique bas carbone. Nous travaillons sur la réduction des matières premières utilisées, l'augmentation de matériaux recyclés dans nos produits, l'amélioration du taux de recyclage de nos déchets (100 % des déchets de métaux non ferreux recyclés).

Des produits innovants

Développer l'électricité décarbonée

Partenaires des plus grands projets, Nexans fiabilise le fonctionnement des éoliennes avec des câbles à même de résister à la torsion et aux conditions climatiques les plus sévères. Nous maximisons la longévité et le rendement des installations photovoltaïques. Nous collectons et rapatrions l'électricité produite avec le minimum de déperdition. Leader mondial des applications sous-marines, nous renforçons nos efforts de recherche et développement dans les énergies hydrauliques.

Adapter les réseaux de transport et de distribution d'électricité

Nous contribuons à satisfaire la demande mondiale en électricité en facilitant l'intégration des productions renouvelables et les échanges d'électricité entre pays, en améliorant la résilience et l'efficacité énergétique des réseaux, en proposant des solutions plus écologiques et plus sûres à l'alimentation des villes. Nous apportons des solutions pour interconnecter les réseaux, fiabiliser la fourniture électrique, valoriser les capacités solaires et éoliennes installées, alimenter les îles et les installations *off-shore*.

Réduire les consommations et les émissions des transports

Pour réduire le poids des véhicules et ainsi leurs consommations d'énergie, Nexans développe des câbles plus fins et plus légers. Nous contribuons au développement de la mobilité électrique avec des solutions de câblage qui permettent aux moteurs de véhicules hybrides ou électriques de fonctionner. De plus, Nexans, avec ses partenaires, apporte une solution complète pour faciliter le déploiement d'infrastructures de recharge intelligentes pour véhicules électriques.

Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments et des centres de données

Nexans accompagne la construction et la rénovation de bâtiments : notre démarche associe sécurité, efficacité énergétique et empreinte écologique maîtrisée. Notre application EcoCalculator aide les professionnels à choisir la meilleure solution de câble basse tension pour gagner en efficacité énergétique, réduire l'impact environnemental d'une installation et assurer la sécurité des personnes en cas d'incendie. Enfin, les câbles Nexans optimisent l'efficacité énergétique des centres de données.

Faciliter l'accès à l'électricité

L'accès à l'électricité est un défi pour le développement économique des pays émergents. C'est également le moyen d'agir pour le climat en maîtrisant la consommation d'énergies fossiles et la déforestation. Dans ces pays, nous accompagnons de grands programmes d'électrification avec une offre simple, complète et facile à gérer. De plus, la Fondation Nexans soutient l'accès des populations défavorisées à l'électricité décarbonée.

	2016	2017	2018	Cible	Objectif 2021	
PLANÈTE	Recherche environnementale	94%	95%	95%	↔	95%
	Énergie	171	157	158	↗	-15%
	Déchet	4,81%	2,7%	+0,1%	↗	-5%

(1) IEP : Engagement Environnemental - Label Environnemental interne du Groupe.
(2) MNS : mesurée par les sites industriels, la chaîne d'approvisionnement et les clients.
(3) Émissions de CO₂ : incluent les émissions directes et indirectes liées à l'activité opérationnelle d'exploitation, de gestion, de réparation, de production des sous-produits finaux commercialisés, ainsi que les émissions liées à l'achat et à la consommation d'énergie dans le cadre de nos activités.

Orange

Le numérique est présent dans tous les secteurs de l'activité humaine. L'accroissement des usages nous oblige à mettre sous contrôle une équation environnementale complexe. Mais a contrario, en transformant radicalement l'ancien monde industriel, il constitue aussi une partie de la solution pour réduire les impacts environnementaux.

Depuis plus de 10 ans, dans le cadre des initiatives de l'ONU, au sein de l'UIT (Union Internationale des Télécoms) ou de la plateforme d'acteurs non gouvernementaux du *Global Climate Action Agenda*, et bien sûr dans tous les secteurs de son activité, Orange s'engage totalement dans la transition énergétique et écologique. Lors de la COP21 à Paris en 2015, et à Marrakech l'année suivante, nous avons annoncé et réaffirmé des objectifs :

- **réduire de 50 % nos émissions de CO₂** par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006) ;
- **déployer l'économie circulaire** dans l'ensemble de nos processus d'ici 2020.

En termes de **réduction des émissions de CO₂**, nous travaillons à réduire notre consommation d'énergie qui réside essentiellement dans le réseau et nos équipements. Un défi est d'autant plus ardu que nous devons aussi agir chez nos clients afin que leur activité numérique en constante augmentation ne grève pas leur propre facture énergétique.

Les émissions de CO₂ d'Orange Groupe sont majoritairement liées à la consommation énergétique globale. Pour répondre aux enjeux liés à la consommation énergétique et aux émissions de CO₂ de nos réseaux, nous déployons le programme Green ITN 2020 qui facilite le développement de solutions moins énergivores. Dans la zone MEA, grâce au programme Energy Services COmpany (ESCO), 80000 tonnes de CO₂ sont évitées chaque année. Par ailleurs, le Groupe a déployé un système de management environnemental qui a conduit à la certification ISO 14001 des deux tiers de notre activité mondiale. Nous œuvrons aussi pour réduire la consommation énergétique de nos bâtiments et transports, en agissant notamment sur les mobilités.

- **Entre 2006 et 2018, nous avons réduit nos émissions de CO₂ de 56,6 % par usage-client**
- **Entre 2016 et 2018, notre empreinte carbone globale en absolue a diminué de 3,2 %**
- Dans le cadre de nos **objectifs 2025, nous nous engageons pour être Net Zero** carbone avec la GSMA en 2050 et à atteindre un taux d'utilisation **au moins de 50 % d'énergies renouvelables**

En terme de **préservation des milieux et des ressources naturelles**, car les équipements (réseaux, terminaux...) utilisent des matières critiques et des ressources limitées qu'il faut traiter de façon irréprochable. Le recyclage et la valorisation des déchets des équipements électriques (DEEE) ainsi que le développement du principe de réutilisation constituent pour nous une vertueuse obligation qui nous positionne en acteur de l'économie circulaire.

En 2018, nous avons créé une plateforme d'échange pour réutiliser nos box et développé la vente des mobiles de seconde main. Un centre de reconditionnement interne a été ouvert au Sénégal et nous avons mis en place des dispositifs de collecte des mobiles usagés et de traitement adapté à chaque catégorie de déchets et à chaque territoire.

- **En 2018, nous avons collecté, recyclé et valorisé 1 600 000 téléphones mobiles**
- **20 000 décodeurs ont été reconditionnés en Pologne et réemployés au Sénégal**

Mais en même temps, le numérique peut favoriser la transition énergétique et écologique. Ce qu'on appelle « l'IT for green » est une source d'innovation susceptible d'apporter des solutions durables à certaines problématiques environnementales (smart cities, smart grids, smart mobility, smart metering, objets connectés...)?

- **Lors de la COP23, notre partenariat technologique et humain (recueil, traitement et modélisation de données climatiques) avec le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes de l'Altitude du Mont-Blanc a reçu le prix Momentum for Change des Nations Unies.**
- **Nous avons mis en place une coopération entre Orange Marine et Argo pour la protection de la biodiversité des Océans.**

Orano

Dans un contexte d'accroissement des besoins en électricité au niveau mondial (X2 d'ici 2050) et de nécessité de lutter contre le dérèglement climatique (division par 2 des émissions de CO₂ d'ici 2050), il est indispensable de développer toutes les sources d'énergies bas carbone. Pour atteindre les objectifs fixés par la COP21 tout en permettant à chacun de disposer d'une électricité en continu et compétitive, le nucléaire reste indispensable. Il est l'un des deux piliers, avec les renouvelables, d'un mix énergétique répondant aux défis présents et à venir.

Orano y contribue en valorisant les matières nucléaires qui permettront une production d'électricité bas carbone. Le groupe et ses 16000 collaborateurs proposent des produits, technologies et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible nucléaire qui couvre les activités mines, chimie de l'uranium, enrichissement, recyclage des combustibles usés, logistique, démantèlement et ingénierie.

Dès 2004, Orano a instauré un programme de réduction de son empreinte environnementale grâce à une maîtrise intransigeante de ses émissions de CO₂. Ce programme comprend également des objectifs ambitieux de réduction : des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et d'eau, et enfin de la réduction des déchets conventionnels sous-produits. Ce programme a été mis en place sur tous les sites industriels d'Orano et les chiffres entre 2004 et 2018 parlent d'eux-mêmes concernant la réduction de gaz à effet de serre et donc la lutte contre le dérèglement climatique :

- activités minières : émissions de gaz à effet de serre réduites de 26 % par tonne d'uranium produite grâce à la mise en œuvre de nouveaux procédés industriels ;
- usine de Malvési dédiée à la conversion de l'uranium : baisse de 80 % de ses rejets de gaz à effet de serre liée au renouvellement de son outil industriel de conversion, le plus moderne au monde, disposant de nouveaux ateliers de production avec une empreinte environnementale réduite ;
- usines du Tricastin dédiées à la conversion et à l'enrichissement de l'uranium : au-delà de la baisse de sa consommation d'électricité de 98 % du fait de la nouvelle technologie d'enrichissement, réduction de 85 % de la production de gaz à effet de serre grâce notamment à la modification des installations de production de fluor et la mise en service de la nouvelle usine de conversion Philippe Coste. Au total entre 2004 et 2018, la consommation d'énergie a été réduite de 96 % ;
- usine de La Hague dédiée au recyclage des combustibles usés : baisse de 42 % des émissions de CO₂ grâce notamment à l'utilisation privilégiée de l'électricité par rapport au fuel lourd dans l'élaboration de vapeur pour les besoins du site.

La stratégie climat d'Orano a permis de réduire globalement nos émissions de GES de 64 % entre 2004 et 2018. Sur la même période la réduction des consommations d'énergie et d'eau, de 91 % et 93 % respectivement, est également la source d'une grande fierté.

Avec deux années d'avance, Orano a dépassé son ambition initiale : **réduire de 80 % sa consommation d'énergie et de 50 % ses émissions de CO₂ en 2020 par rapport à 2004**. Le groupe est en train de construire sa trajectoire afin de poursuivre dans les années à venir la baisse de ses émissions et tendre vers la neutralité carbone.

De plus, Orano s'engage pour relever le défi énergétique à participer à l'accroissement de la part d'électricité nucléaire dans le monde en fournissant à ses clients les services et produits sur l'ensemble du cycle du combustible (fourniture d'uranium, transformation, recyclage des matières nucléaires, gestion des déchets...) pour produire une électricité bas carbone. A titre d'exemple, les émissions de CO₂ pour la production d'électricité d'origine nucléaire sur l'ensemble du cycle de production au niveau mondial est de 12 grammes de CO₂/KWh contre 48 pour le solaire photovoltaïque, 490 pour le gaz et plus de 800 pour le charbon (sources GIEC).

Orrion Chemicals Orgaform

La société Orrion Chemicals Orgaform est spécialisée dans la fabrication de colles pour agrafes, de produits de protection du verre creux, et d'agents démoulant pour les pièces en mousse polyuréthane. Une autre partie de son activité est la fabrication à façon pour des start-ups qui n'ont pas d'outil industriel et recherchent un partenaire long terme, et pour de grands donneurs d'ordre (par ex : adhésifs alimentaires, adhésifs caoutchouc-métal pour systèmes anti-vibration...)

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 12,9 millions d'euros en 2018, et compte 46 salariés dont 9 % dans la R&D.

Notre objectif carbone long terme est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre : ramener le ratio Kg de CO₂ émis par Kg fabriqué à 0,15 en 2023 contre 0,28 en 2011. Pour l'année 2018, le ratio est de 0,19.

Plusieurs actions sont en cours pour atteindre cet objectif :

- **la RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises) fait partie de notre stratégie et de notre politique. La société a été très impliquée dans l'initiative RSE de France Chimie avec l'outil d'auto-évaluation de la RSE. Nous avons mis en place un plan d'action RSE dès 2018.

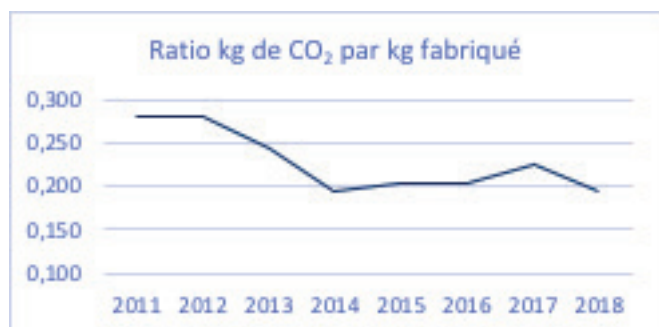
- **au niveau de la R&D** : de grands projets financés par le fonds FEDER sont en cours sur les agents démoulant afin de remplacer les produits base solvant par des produits base aqueuse.

- **au niveau du site : économies d'énergie et optimisation des déchets :**

- > nous sommes certifiés ISO 14 001 depuis 2006 ;
- > le tri des déchets est très poussé (26 filières différentes) et 73 % des déchets sont valorisés. Nous recyclons aussi les solvants de nettoyage et limitons les pertes ;
- > des panneaux solaires ont été mis en place depuis 2017. Cela représente 5 % de notre consommation d'électricité ;
- > le brûleur de la chaudière a été remplacé ce qui a permis de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ ;
- > grâce aux CEE (Certificats d'Economie d'énergie), nous avons pu financer le calorifugeage de tous les points singuliers des ateliers, ainsi que le remplacement de l'éclairage des ateliers et magasins par des éclairages LED.

Grâce au financement de l'OPCA, nous avons formé en 2019 un « Référent Energie » qui anime une équipe pluridisciplinaire. Suite à cette formation, nous avons tout un plan d'actions en cours, à commencer par l'installation de comptage (vapeur et électricité), la récupération de l'énergie de l'air des compresseurs pour chauffer un bâtiment et le remplacement de l'eau adoucie par de l'eau osmosée pour l'alimentation de la bêche d'eau de la chaudière afin de réduire le nombre de purges.

Nous avons confiance que l'ensemble des actions en cours nous permettra d'atteindre notre objectif de réduction de gaz à effet de serre



Pellenc ST

Une PME innovante au service de l'Économie Circulaire

PME industrielle française, Pellenc ST fabrique des équipements de tri optique pour le traitement des déchets et l'industrie du recyclage. Les technologies embarquées dans nos équipements (spectroscopie infrarouge, spectroscopie visible, rayons X et induction pilotée) sont utilisées par les centres de tri et les unités de régénération. Avec 1 600 machines installées dans plus de 40 pays, Pellenc ST se présente comme l'un des fournisseurs majeurs de solutions de tri intelligentes au service de l'économie circulaire.

En effet, les solutions de tri intelligentes et connectées constituent un maillon essentiel de l'économie circulaire pour la diminution de la pression sur les ressources naturelles : elles permettent de discriminer des matières non différenciables par l'œil humain, et de traiter de forts volumes de déchets qui sont ainsi détournés de l'enfouissement vers la valorisation matière ou énergétique. Le tri et le recyclage des déchets permettent également de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, si l'on prend l'exemple d'une bouteille en PET, elle demande moins d'énergie à produire avec de la matière recyclée qu'avec de la résine vierge : 7 MJ/kg au lieu de 84 MJ/kg. Produire 50 000 t/an de PET vierge génère 107 500 tonnes de CO₂ contre 25 000 tonnes pour le PET recyclé, soit une réduction des émissions de CO₂ de 82 500 tonnes (source : clubinternational.ademe.fr).

En tant qu'entreprise responsable Pellenc ST a investi dans une politique d'amélioration continue des performances énergétiques de ses produits et de ses installations permettant de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'accroître son autonomie énergétique.

Pellenc ST investit chaque année 1 millions d'euros pour le développement de technologies de pointes

- Réduire leur consommation énergétique : remplacement de la climatisation par un système Vortex, optimisation de la chaîne de détection donnant lieu à la réduction de la puissance des halogènes et réduction de la consommation d'air comprimé
- Développer des solutions de tri intelligentes et connectés au service de la performance des centres de tri
- Allonger la durée de vie des pièces de rechange : durée de vie multipliée par 2 pour les électrovannes par exemple
- Faciliter leur fin de vie : suppression des capots en polyester armé fibre de verre, difficilement recyclables, remplacés par des pièces métalliques recyclables
- Développer de nouvelles technologies de tri répondant aux nouveaux enjeux de la filière

Concernant ses infrastructures elle y alloue également un budget de 1 million d'euros

- Création d'une nouvelle ligne de démonstration dédiée au tri des métaux et plastiques techniques
- Mise en place de panneaux et ombrelles photovoltaïques
- Optimisation des éclairages et passage en LED
- Limitation de l'élévation de température des bâtiments et régulation dans une plage contrôlée
- Système de compresseur variable à récupération d'énergie

Déjà certifiée ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001, l'entreprise poursuit sa démarche en se fixant comme objectif de passer la certification Management de l'Énergie ISO 50001 d'ici les 3 prochaines années.

Pernod Ricard

Pernod Ricard est le n°2 mondial des Vins et Spiritueux, avec un chiffre d'affaires consolidé de 8 987 millions d'euros en 2018. Toutes les marques du Groupe (whiskies, rhums, gins, vodkas, alcools anisés, liqueurs, vins) proviennent des matières premières transformées ou agricoles et sont fortement enracinées dans leurs 'Terroirs'. Ce lien fort avec la nature et la planète provient de l'histoire du Groupe. En 1966, Paul Ricard fondait l'Institut Océanographique qui portera plus tard son nom. Le changement climatique est l'une des grandes menaces pour l'humanité. Cela met particulièrement en danger l'agriculture, dont nous dépendons pour nos activités. Il est également étroitement lié à la gestion des ressources en eau de la planète, préalable indispensable à la vie. Voilà pourquoi, en 2010, Pernod Ricard a défini au sein de sa feuille de route environnementale à 2020, un ensemble d'objectifs environnementaux à atteindre pour répondre au changement climatique.

Progrès de la feuille de route environnementale à 2020

À fin 2018, le Groupe a atteint les progrès suivants :

- 93 % des sites de fabrication sont certifiés ISO 14001 ;
- 95 % des vignobles sont certifiés selon des standards environnementaux (objectif de 100 % d'ici 2020) ;
- réduction de 20 % de la consommation d'eau par litre d'alcool pur produit entre 2010 et 2018 (objectif de 20 % d'ici 2020 - objectif atteint) ;
- réduction de 30 % des émissions de CO_{2e} par litre d'alcool pur entre 2010 et 2018 (objectif de 30 % d'ici 2020 - objectif atteint) à la fois par la réduction de 17 % de la consommation d'énergie par litre d'alcool pur entre 2010 et 2018, et par l'augmentation de la part d'électricité d'origine renouvelable qui atteint une part de 75 % en 2018) ;
- 748 tonnes de déchets ont été mis en décharge en 2018 contre 10 253 tonnes de déchets en 2010 (objectif de tendre vers 0 tonne dans les sites de fabrication d'ici 2020).

Nouveaux objectifs 2030

En avril 2019, Pernod Ricard a lancé une nouvelle stratégie de Responsabilité Sociétale et Environnementale, 'We bring good times from a good place*', alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, et impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeur, du terroir au comptoir. Cette feuille de route comporte des objectifs ambitieux à horizon 2030, avec des étapes intermédiaires clés en 2020 et 2025. Voici les principaux engagements liés à l'environnement et au changement climatique se trouvant dans deux des quatre piliers de la stratégie (Visitez notre site Internet pour lire l'intégralité de la stratégie : www.pernod-ricard.com/fr/nos-engagements/).

Préserver nos terroirs

- Biodiversité : d'ici 2030, 100 % des filiales dans le monde mèneront un projet stratégique relatif à la biodiversité.
- Agriculture régénératrice : d'ici 2025, le Groupe développera des projets pilotes d'agriculture régénératrice au sein de ses propres vignobles dans 8 régions viticoles - Argentine, Californie, Cognac, Champagne, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Chine – visant à reproduire les processus naturels et améliorer la qualité des sols, les bassins hydrographiques et les écosystèmes. D'ici 2030, Pernod Ricard s'engage à partager son savoir-faire avec plus de 5000 agriculteurs.

Agir circulaire

- Emballages et déchets : d'ici 2025, Pernod Ricard aura éliminé tous les objets promotionnels en plastique à usage unique et 100 % des conditionnements seront recyclables, compostables, réutilisables ou biosourcés. De plus, d'ici à 2030, le Groupe expérimentera 5 nouveaux modèles circulaires de distribution des vins et spiritueux, et contribuera à augmenter les taux de recyclage des 10 plus grands marchés pour lesquels les taux sont faibles.
- Equilibre des ressources en eau et empreinte carbone : notre objectif est de compenser d'ici 2030 100 % de la consommation de nos sites de production situés dans des bassins-versants en situation de stress hydrique élevé, en reconstituant des ressources en eau dans ces régions. De plus, d'ici à 2030, Pernod Ricard s'engage à réduire de 50 % l'intensité carbone de ses activités, en ligne avec l'initiative des Science-Based Targets (SBTi).

* Préserver pour partage

Plastic Omnium

Un engagement de longue date en faveur de l'environnement

Plastic Omnium est un groupe industriel français qui figure parmi les leaders mondiaux de l'équipement automobile avec trois activités, les systèmes intelligents de carrosserie, les systèmes d'énergie propre et l'assemblage de modules automobile.

La prise en compte de l'environnement est intégrée depuis longue date dans la stratégie du Groupe, au travers de **trois orientations** :

- **une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la direction générale**, inscrit dans un code de conduite en 2003 et revu régulièrement depuis, affirmant sa volonté d'aller au-delà des législations environnementales locales lorsque celles-ci sont jugées insuffisantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de règles propres.
- **le management de l'énergie avec le lancement dès 2007 d'un programme dédié : Top Planet**, renforcé dans la continuité de la COP21, avec la fixation d'un objectif de réduction des consommations d'énergie par kilogramme de matière transformée.
- **la gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites**, au travers d'une démarche systématique de certification environnementale ainsi que des actions portant sur l'optimisation de la consommation de matières, la recyclabilité et la gestion des déchets.

En 2019, Plastic Omnium a formalisé sa stratégie RSE autour de 3 axes – une entreprise responsable, l'attention portée aux collaborateurs et une production durable - et 10 indicateurs de performance avec des objectifs associés. **En particulier, le groupe vise à réduire de 20 % ses émissions de CO₂ par kilogramme de matière transformée en 2025 par rapport à 2018.**

Des innovations produits qui contribuent directement à la réduction des émissions de CO₂

Les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché.

Cette évolution a été très tôt anticipée par Plastic Omnium qui en a fait depuis plusieurs années **un axe essentiel de sa stratégie en R&D**. Avec des dépenses s'élevant à environ **6% du chiffre d'affaires** annuel, cette stratégie s'est traduite par de multiples innovations (**allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, dispositifs de réduction des émissions SCR, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride...**) qui permettent à Plastic Omnium d'**apporter aux constructeurs des produits et fonctions qui contribuent directement à leurs objectifs de réduction des émissions**.

Le développement de l'hydrogène au service d'une mobilité dé-carbonée

Convaincu que, dans le transport et l'automobile en particulier, l'électricité est la solution alternative la plus convaincante dès lors qu'il est possible de la produire dans le véhicule, le groupe a **investi significativement dans la pile à combustible et l'hydrogène**, avec l'ambition de maîtriser la conception et l'intégration de ces nouvelles technologies dans le véhicule, du stockage à la gestion des flux en passant par la génération de l'électricité.

L'ouverture en 2019 de deux nouveaux centres de R&D, l'un à Bruxelles (Belgique) et l'autre à Wuhan (Chine), en partie dédiés au développement du stockage de l'hydrogène et de la pile à combustible, illustre l'engagement de Plastic Omnium dans cette voie.

Au sein du *Hydrogen Council*, qui rassemble les principaux groupes industriels impliqués autour de l'hydrogène, Plastic Omnium cherche enfin à **nouer un dialogue global avec les principales parties prenantes susceptibles d'assurer la promotion et le développement de cette énergie**.

Groupe PSA

Des engagements et des résultats tangibles en faveur d'une économie bas carbone.

Une gouvernance climat renforcée

Les enjeux liés aux émissions de carbone sont au cœur de la responsabilité d'un groupe automobile international comme Groupe PSA. Aussi, pour assurer sa résilience face aux changements climatiques, Groupe PSA s'est doté d'une gouvernance climat au plus haut niveau de l'entreprise.

En éclairant des impacts sur le climat ses prises de décision, Groupe PSA protège sa performance économique et financière, et préserve la valeur de ses actifs sur le long terme.

Pour accompagner efficacement la mise en œuvre des décisions liées à la lutte contre le changement climatique, **le Groupe PSA a intégré les enjeux climatiques à tous les niveaux de l'organisation**, avec une responsabilité exercée au sein de l'ensemble des fonctions dirigeantes et exécutives de l'entreprise.

Une approche holistique du climat : une réduction des émissions de CO₂ à toutes les étapes du cycle de vie des produits

Acteur de la mobilité durable, Groupe PSA s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses véhicules, depuis l'extraction des matières premières nécessaires à leur fabrication, jusqu'à leur recyclage.

Sur l'empreinte carbone totale des véhicules du Groupe, 75 % des émissions de CO₂ interviennent au moment de leur usage. Le Groupe concentre donc une grande part de ses efforts à réduire cette source d'émissions, et consacre ainsi près de 40 % de son budget de Recherche et Développement aux *clean tech* :

- huit modèles hybrides rechargeables essence et sept modèles électriques seront lancés d'ici à 2021, en Europe et en Chine ;
- en 2021, 50 % des véhicules commercialisés seront proposés dans des versions électrifiées, puis cela concernera 100 % de l'offre en 2025.

Depuis plus de 10 ans, le Groupe PSA est parmi les leaders européens dans la réduction des émissions de CO₂ des véhicules. Ce leadership reflète son choix de privilégier des solutions technologiques efficaces et accessibles, déployées sur des véhicules de grande diffusion, condition d'un réel impact sur l'environnement.

En parallèle de l'éco-conception de ses véhicules, le Groupe s'attache également à réduire l'empreinte carbone de :

- sa chaîne d'approvisionnement et ses activités logistiques - en fixant à ses fournisseurs des objectifs de réduction de leurs propres émissions ;
- ses installations industrielles - en réduisant les consommations d'énergie. **D'ici à 2050, toutes les usines du Groupe seront neutres en carbone** grâce au recours aux énergies renouvelables et à la compensation des émissions inévitables.

Une marque dédiée à la mobilité facile et décarbonée : Free2Move

Au-delà des cinq marques automobiles (Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Opel et Vauxhall), la marque Free2Move fédère les services de mobilité du Groupe, pour garantir à ses clients leur liberté de mouvement.

Plusieurs services d'autopartage électriques sont opérationnels : Paris, Madrid, Lisbonne, Wuhan...

Par ailleurs, Free2Move Services permet de :

- localiser les bornes de recharge compatibles avec son véhicule électrique parmi le plus grand réseau en Europe (plus de 85 000 points de charge publics) ;
- proposer le meilleur trajet, dont des étapes par les points de recharge lorsque nécessaire, d'après l'analyse de l'autonomie résiduelle du véhicule et de son utilisation ;
- estimer la durée de son voyage en tenant compte du temps de charge.

Le Groupe active ainsi tous les leviers pour simplifier la mobilité électrique et encourager ses clients dans la transition énergétique.

Publicis Groupe

Troisième groupe mondial de communication, avec plus de 80 000 salariés dans une centaine de pays, Publicis Groupe se positionne comme le partenaire de la transformation marketing et digitale de ses clients (entreprises et marques). Grâce aux expertises du groupe en data, technologie et créativité, sa priorité est de réinventer l'engagement du consommateur en proposant des expériences personnalisées à grande échelle. La transformation marketing est étroitement liée à la transformation digitale. Les modes de consommation changent à grande vitesse ; les citoyens-consommateurs modifient leurs comportements ; les grandes entreprises veillent à la maîtrise de leurs coûts. Les marques ont besoin d'innover sans cesse dans la manière d'engager leurs propres clients.

Publicis Groupe a intégré ce changement de paradigme dès 2007 en signant le plaidoyer des Nations Unies « *Caring for Climate* ». Le Groupe a mis en place une politique environnementale exigeante « **Consommer Moins et Mieux** » agissant sur différents leviers internes. C'est ce qui a permis de parvenir en 10 ans, 2009-2019 - à :

- réduire de 43% l'intensité carbone *per capita*,
- atteindre 37,1 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'échelle du Groupe.

Après avoir atteint en 2019 et avec dix ans d'avance ses objectifs initiaux, le Groupe a choisi début 2020 de rejoindre Science Based Targets Initiative (SBTi) afin de fixer de nouveaux objectifs ambitieux pour 2030 en suivant le scénario de 1,5°. Ils seront rendus publics au cours de l'année. D'ores et déjà, au regard du travail en cours, la feuille de route pour 2030 se présente de manière suivante :

- réduire les impacts directs *per capita* d'environ 50 % (transports, énergie, matières premières, gestion des déchets...);
- utiliser 100 % d'énergies renouvelables ;
- atteindre la neutralité carbone, avec en dernier recours des actions de compensation.

Ces progrès majeurs sont possibles grâce à l'implication étroite de l'ensemble des salariés de toute l'entreprise dans tous les pays, de la Direction générale et avec le soutien du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, les agences du Groupe travaillent avec leurs clients sur les campagnes et les projets technologiques intégrant, dès leur conception, la diminution des impacts environnementaux : A.L.I.C.E (*Advertising Limiting Impacts & Carbon Emissions*) est un nouvel outil interne propriétaire du Groupe désormais opérationnel qui permet d'évaluer les impacts liés à une campagne de communication ou une solution digitale complexe. Il sera déployé à plus large échelle courant 2020.

Plus d'informations sont disponibles dans le **Document Universel de Référence 2019** et sur le site internet du **Groupe**.

Groupe RATP

La RATP poursuit son engagement en faveur de la sobriété énergétique et de la lutte contre le changement climatique à travers des objectifs ambitieux et s'inscrit comme un acteur majeur de la ville intelligente et durable.

Le groupe RATP est déterminé à relever le défi de la transition énergétique, en Ile-de-France comme dans tous ses projets en France et à l'international. Pour y parvenir, il vise à la fois à développer l'usage des transports publics, par nature vertueux, et s'engage à réduire son empreinte énergétique et carbone à l'horizon 2025.

En 2017, la RATP s'est fixée de nouveaux objectifs pour 2025 par rapport à 2015 :

- **réduire de 20 % ses consommations énergétiques** par voyageur-kilomètre ;
- **réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre** par voyageur-kilomètre.

Pour y parvenir, elle a engagé un plan d'action qui concerne l'ensemble de ses activités : transport de voyageurs (matériels roulants), bâtiments, infrastructures, espaces voyageurs et flottes de véhicules auxiliaires.

Depuis 2017, la RATP est le **1^{er} opérateur de transport multimodal à obtenir la certification ISO 50001 (management de l'énergie)** pour l'ensemble de ses activités et réseaux en Ile-de-France.

En 2018, **la RATP a déjà réduit de 6 % ses consommations d'énergie et de 11 % ses émissions de GES, par rapport à 2015.**

En Ile-de-France, sur le réseau de la RATP et à distance égale, on émet ainsi jusqu'à 60 fois moins de CO_{2e} lorsqu'on se déplace en métro, en RER ou en tramway qu'en empruntant sa voiture particulière. Les transports en commun constituent le moyen de se déplacer qui présente le meilleur bilan carbone, et la RATP innove pour améliorer encore la performance environnementale de ses activités.

Sa grande ambition en matière de transition énergétique, c'est le plan Bus 2025. Il vise à proposer un **réseau avec 100 % de bus « propres »**, faisant ainsi de la Région Île-de-France une référence mondiale du transport public urbain routier très bas carbone. C'est un défi majeur qui mobilise l'ensemble de l'entreprise puisque cela concerne 4700 bus et 25 centres bus. La flotte des 4700 bus sera ainsi totalement renouvelée avec l'objectif de disposer à terme de 2/3 de centres bus électriques et 1/3 de centres bus au biogaz. En 2018, la flotte compte déjà 950 bus hybrides, 140 bus bioGNV et 83 bus électriques.

Sur les réseaux ferrés, la **récupération de l'énergie de freinage** est un levier majeur de réduction des consommations d'énergie. Tous les tramways et RER du réseau RATP en sont équipés. À partir de 2032, tous les métros devraient également permettre la restitution d'énergie au freinage.

Acteur de la ville durable, la RATP mène également différents projets innovants en faveur de la transition écologique des villes. Pour exemple, sur la ligne 11 du métro, la chaleur du tunnel est récupérée et utilisée pour chauffer un immeuble de 20 logements. Ce dispositif permet de couvrir en moyenne 35 % des besoins en chauffage du bâtiment.

Pour encourager les voyageurs à utiliser des modes de transports moins carbonés que le véhicule individuel, **le groupe RATP renforce l'attractivité des transports en commun et leur complémentarité**, notamment en proposant des services de mobilité en complément de son réseau historique : covoiturage, auto-partage, scooters électriques ou encore navettes autonomes, grâce aux prises de participations de RATP Capital Innovation dans ces domaines. Parmi les services complémentaires proposés : 1 084 places de stationnements vélos à proximité des gares et stations de métro et de tramway.

En 2018, la RATP est devenue partenaire membre fondateur de Net Zero Initiative, un collectif d'entreprises avec pour objectif d'établir un référentiel de la neutralité carbone pour les entreprises.

Rémy Cointreau

1. Mise en œuvre d'une stratégie Bas-Carbone

Dans le contexte du *Global Compact*, et après analyse de matérialité (2017), Rémy Cointreau a retenu 10 des ODD de l'ONU (dont changement climatique & agriculture durable). La rémunération variable de ses dirigeants est partiellement indexée depuis 2 ans sur les principaux ODD retenus.

Notre nouvelle charte RSE 2019 engage davantage le Groupe envers le changement climatique. Nous avons désormais étendu la mesure de ses émissions de GES **Scope 3** à l'ensemble des activités. Dès 2020, notre nouveau plan RSE 2024 s'articulera autour de la réduction des émissions Carbone Scope 3 (méthodes ACT de l'ADEME & SBT - *Science Based Targets*) afin de viser la neutralité Carbone.

2. Pratiques Viticoles Durables

Les Domaines Rémy Martin sont certifiés HVE depuis 2012. En outre, Rémy Cointreau accompagne ses partenaires fournisseurs de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) dans le déploiement de cette certification. Objectif : 100 % des adhérents de la coopérative engagés dans cette démarche d'ici 2020. En 2018, près de 230 viticulteurs ont suivi les formations nécessaires, portant leur nombre total à plus de 600. **94 %** des surfaces viticoles de l'AFC sont à date engagées dans une démarche environnementale. Pour 2022, notre volonté est d'avoir plus de 50 % des viticulteurs certifiés HVE (niveau 3 supérieur). En 2019, plus de 180 viticulteurs ont déjà obtenu cette certification, soit 42 % des surfaces de l'AFC.

3. Energies et Ressources Naturelles

En 2017, 100 % des consommations d'énergie de nos sites français a été d'origine renouvelable (hydraulique). De plus, un plan de réduction a été établi, visant une réduction de près de 900 MWh des consommations en 2020. En 2018/19, les résultats sont en ligne avec ce plan (441 MWh économisés, soit 49 % des objectifs 2020).

4. Emissions de Gaz à Effet de Serre

Le Groupe a publié cette année son premier bilan carbone scope 3 **par marques** pour toutes ses activités de production et ses transports internationaux de produits. Sur les deux derniers exercices, écoconception, vidéoconférences et optimisation des déplacements professionnels ont permis d'éviter l'émission de plus de 3 500 teqCO₂. De telles actions seront au cœur du plan RSE 2024 afin d'inscrire le Groupe dans une trajectoire 2°C en définissant des objectifs chiffrés de réduction des émissions CO₂.

5. Ecoconception des Produits

Un comité de pilotage RSE-écoconception vient d'être mis en place et nos équipes Achat, Marketing et Développement Produits ont été formées à cette démarche. L'année 2018 a vu la création de notre modèle IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages), permettant d'en mesurer les impacts environnementaux et aboutissant à une première cartographie pour nos marques Phare.

6. Transport des Produits

Les émissions CO₂ scope 3 liées au transport des produits font partie des postes significatifs d'émission de GES. Elles sont mesurées mondialement afin de mettre en œuvre un plan de réduction. Nos appels d'offre « Transports » intègrent dorénavant des paramètres environnementaux (communications mensuelles des émissions Carbone, engagement dans des chartes de réduction des émissions). En 2018/19, 44 % de nos transporteurs ont remonté des informations couvrant 86 % des expéditions.

7. Terroirs et Territoires

Rémy Cointreau vise, à 2024, 100 % de toutes les surfaces agricoles nécessaires à ses approvisionnements cultivées en agriculture responsable et durable. Nos maisons ont acquis en Ecosse, en France à La Barbade & en Grèce des parcelles nous permettant de développer des modes de culture durable. En 2018/19, le Groupe s'est engagé pour la dixième année aux côtés de l'ONF (Office National des Forêts) pour la préservation de la forêt (renouvellements forestiers adaptés au climat, îlots de plantation pour évaluer l'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé). D'autres actions pour la biodiversité comprennent la préservation des abeilles (France, La Barbade), la création de corridors écologiques ou de jachères apicoles à Cognac pour la préservation de la faune et de la flore.

Groupe Renault

Rendre la mobilité durable et accessible à tous, partout dans le monde : une mobilité électrique, responsable, partagée, autonome et connectée

Le groupe Renault a intégré les enjeux environnementaux dans sa stratégie et dans son organisation comme autant de défis à relever. Le Groupe s'engage à réduire les impacts environnementaux de ses produits sur l'ensemble de leur cycle de vie de génération en génération. Il a fait le choix d'être pionnier dans le développement d'une gamme de véhicules électriques accessibles à tous et dans la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire (recyclage des véhicules en fin de vie, boucles courtes matières, pièces de réemploi et remanufacturées, économie de la fonctionnalité).

Résultats du Plan Drive the Change 2011-2016

Renault a atteint ses 7 engagements en matière de réduction d'émissions de CO₂ dont :

- réduire de 3 % par an son empreinte carbone monde par véhicule, en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie, en intégrant la production des carburants et de l'électricité et la phase d'usage.
- demeurer parmi les 3 meilleurs constructeurs automobiles en moyenne d'émissions CO₂ en Europe ;
- être le n°1 européen des ventes de véhicules électriques ;
- atteindre une proportion de 33% de matières recyclées de la masse totale des nouveaux véhicules produits en Europe (36 % sur Mégane).

Le Groupe Renault s'est affirmé comme pionnier du secteur automobile en matière d'économie circulaire, notamment en développant des projets de recyclage, de réutilisation et de mise sur le marché de pièces et matières issues des véhicules hors d'usage (VHU) et des sites de production du Groupe.

Ambitions du nouveau Plan Drive the future 2017-2022

L'industrie automobile doit diviser par 2 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour atteindre les objectifs de la COP21 et contenir le réchauffement climatique en dessous des 2° C d'ici 2100, en tenant compte du doublement du parc automobile d'ici 2050. Cela implique de réduire de près de 40 % les émissions du puits à la roue des véhicules particuliers vendus en 2030 versus 2010.

Les objectifs de réduction des émissions de CO₂ (scope 1, scope 2 et scope 3 « du puits à la roue ») définis par le Groupe pour 2030 ont été approuvés officiellement par l'initiative Science-Based Targets (SBT) en mars 2019. Le groupe Renault est la première entreprise du secteur automobile à obtenir la validation de ses objectifs de décarbonation par l'initiative SBT.

L'ambition de Renault est d'aller au-delà de cet objectif et de maintenir sa contribution positive aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur au niveau mondial.

L'approche de Renault se caractérise par le choix de solutions transversales capables de répondre simultanément aux enjeux du climat, des ressources et de la qualité de l'air en milieu urbain. Chaque solution combine un très fort potentiel écologique et une large capacité de diffusion grâce à un modèle économique viable pour des industriels et attractif pour le client :

- réduire l'empreinte Carbone de 25% entre 2010 et 2022 en moyenne par véhicule vendu ;
- rester leader sur le véhicule électrique par le déploiement de produits et de services :
 - > la plus large gamme électrique de véhicules particuliers comme utilitaires, avec 8 modèles électriques et 12 modèles électrifiés,
 - > Le développement des services au réseau : recharge intelligente et seconde vie des batteries ;
- développer des nouveaux services de mobilité par le déploiement de produits et services connectés : 100 % de véhicules connectés sur les marchés clés, des véhicules en autopartage, des services de transport à la demande avec chauffeur ou autonomes (robot-taxis) ;
- augmenter le chiffre d'affaire du système industriel de l'économie circulaire mis en œuvre et développer de nouvelles activités circulaires : boucles courtes matières, offres de pièces de réemploi et économie de la fonctionnalité des batteries.

Maîtriser l'énergie pour un avenir durable

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance.

Le changement climatique est l'un des défis majeurs de ce siècle. D'après l'IEA, la maîtrise de l'énergie peut, à elle seule, absorber 40 % de la baisse d'émissions de gaz à effet de serre nécessaire au respect de l'Accord de Paris sur le climat. Rexel travaille au quotidien à faire de l'efficacité énergétique le levier le plus sûr et le plus efficace pour accélérer la transition énergétique et favoriser l'émergence d'une économie « zéro émission nette ».

Le groupe Rexel s'engage activement dans la lutte contre le changement climatique :

- en proposant à ses clients les produits et solutions permettant d'accélérer la transition énergétique ;
- en réduisant sa propre empreinte environnementale ;
- en encourageant l'ensemble de ses parties prenantes à s'engager dans la transition.

Des engagements 2020 déjà atteints

Rexel s'est fixé deux objectifs climat pour 2020 :

- réduire d'au moins 30 % les émissions de gaz à effet de serre de ses opérations (scopes 1 et 2) par rapport à 2010. En 2018, Rexel a réduit ses émissions de 36,9 % par rapport à 2010 ;
- doubler, a minima, les ventes de produits et services d'efficacité énergétique par rapport à 2011. À fin 2018, l'objectif est atteint avec des ventes multipliées par 2,07 par rapport à 2011.

L'investissement réalisé par le Groupe en France illustre son ambition d'associer excellence opérationnelle et engagement pour le climat. Rexel s'est installé dans un nouvel entrepôt logistique de 20000 m² à proximité de Bordeaux en 2018. Ce bâtiment certifié BREEAM GOOD dispose d'une centrale photovoltaïque de près de 2000 m² en toiture, en autoconsommation. L'installation permet de couvrir 20 % des besoins énergétiques du centre logistique.

La réalisation anticipée de ces objectifs a conduit le Groupe à élaborer une nouvelle feuille de route climat en 2018.

Une feuille de route ambitieuse pour 2030

Ayant rempli ses objectifs avec quelques années d'avance, Rexel a rejoint en 2018 l'initiative Science Based Target (SBT) et s'engage à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur l'objectif +2°C. L'initiative SBT, portée par le WWF, le Pacte Mondial des Nations Unies, le CDP et le WRI, encourage les entreprises à définir des objectifs ambitieux et les valide.

La nouvelle feuille de route climat de Rexel engagera le Groupe dans une aventure collective. Un nouvel objectif sera fixé pour les émissions internes (scopes 1 et 2). Il sera complété par des dispositions visant à réduire les émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur (scope 3).

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre.

L'évolution du système électrique pour réussir la transition énergétique et écologique, en particulier en permettant l'atteinte des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), nécessite d'activer tous les leviers disponibles : innovation, adaptation du réseau, accueil des énergies renouvelables (ENR), sobriété, signaux économiques et actions en faveur de l'environnement.

Nos actions pour la neutralité carbone en 2050 :

Faciliter l'intégration des ENR et des nouveaux usages de l'électricité pour une économie à zéro émission nette

- RTE propose dans son schéma décennal de développement du réseau une approche nouvelle d'adaptation sobre du réseau pour permettre l'atteinte d'une première cible de 50 GW de capacité d'ENR intégrée au système électrique. Cette stratégie permet de limiter les investissements sur le réseau terrestre à 400M€/an contre 695M€/an par l'approche classique, sans augmentation des coûts de congestion. En complément, le raccordement des énergies marines conduit à des investissements d'environ 450M€/an en s'appuyant sur une démarche de standardisation visant une économie globale de 900 millions d'euros d'ici 2035. Ces économies en euros, représentent autant d'émissions de CO_{2eq} évitées et de matières non consommées.
- RTE favorise l'intégration du véhicule électrique dans le système électrique, possible à un niveau de 16 millions de véhicules en 2035 sans difficulté pour le réseau. Cette forte pénétration sera prise en compte dans les hypothèses du Bilan Prévisionnel de l'équilibre offre demande d'électricité. RTE s'engage à accompagner la mobilité électrique en proposant les adaptations du design de marché permettant l'essor du véhicule to grid et par l'adaptation progressive de sa propre flotte et déploiement de bornes de recharges sur ses sites.

Rechercher l'économie de ressources :

Engagé dans une politique active de gestion durable des ressources, RTE éco-conçoit des solutions modulaires et innovantes afin de diminuer l'empreinte environnementale sur le cycle de vie de ses activités, au niveau des infrastructures et du système électrique. RTE conduit une démarche ambitieuse d'adaptation de son réseau visant la sobriété et l'allongement de la durée de vie des actifs existants, en augmentant leur valeur d'usage par une combinaison fine des technologies du numérique.

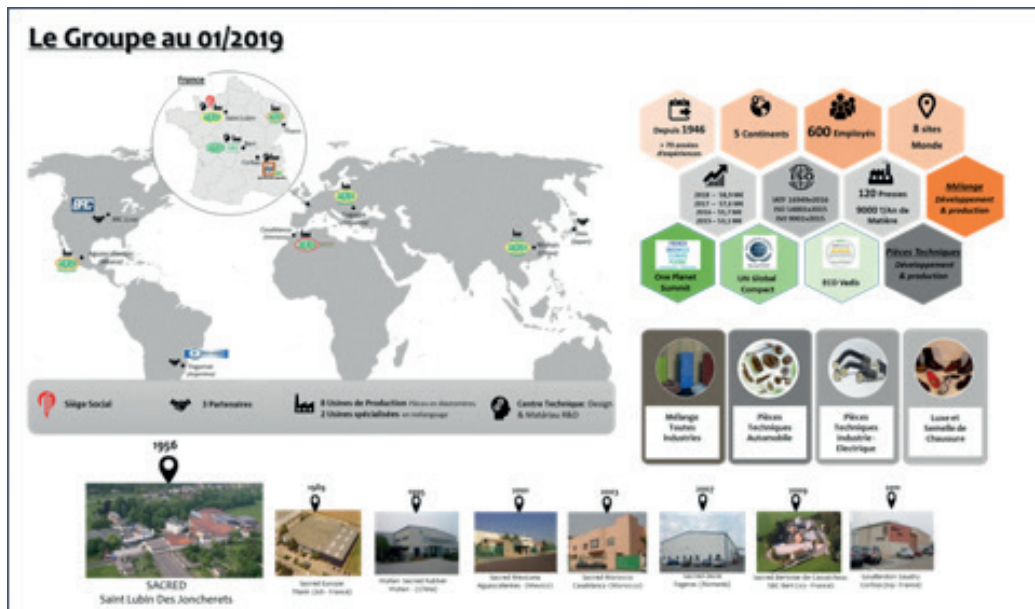
- RTE s'est engagé dans un partenariat d'innovation SubZéro pour co-développer, avec des partenaires industriels, de nouvelles solutions pour des postes électriques compacts recourant à des isolants électriques ou des innovations techniques limitant les risques d'émission de gaz à effet de serre, notamment par substitution du gaz SF₆.
- RTE utilise depuis 2018 un prix interne du carbone pour ses décisions de développement de réseau.
- RTE promeut la sobriété énergétique dans ses différentes publications (Bilan Prévisionnel, Eco2Mix, Ecowatt...).
- RTE s'engage à être exemplaire dans ses consommations énergétiques via des plans d'actions d'efficacité énergétique portant sur ses principaux postes de consommation.
- RTE développe une maintenance et une gestion de son infrastructure qui permet une économie de ressources par une approche « sur mesure » et la mise en œuvre d'un programme de monitoring s'appuyant sur les technologies de capteurs les plus innovantes.

Favoriser la régénération écologique

- RTE déploie une politique Zéro Phyto sur tous ces sites. Déjà en place depuis fin 2018 sur tous les sites tertiaires, l'objectif est d'entretenir 65 % des sites industriels sans recours aux phytosanitaires chimiques d'ici 2022.
- RTE développe sous ses lignes des modes de gestion de la végétation favorables à la biodiversité. L'objectif est d'utiliser une alternative au gyrobroyage sur 3000 hectares en 2024.
- RTE est reconnu au titre de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) depuis 2012 et est engagé depuis 2018 dans Act4Nature.

Groupe SACRED

Le groupe SACRED est la première entreprise de taille intermédiaire en France dans le domaine du caoutchouc industriel (élaboration de mélanges élastomères, conception et moulage de pièces techniques pour une clientèle appartenant à toutes les branches d'industrie).



Entreprise française présente à l'international (Chine, Mexique, Maroc, Roumanie, partenariats Etats Unis, Argentine, Japon), nous sommes particulièrement conscients de nos obligations dans le cadre de notre adhésion au Pacte Mondial. Notre engagement climat est une volonté logique d'affirmer à notre échelle et dans notre sphère d'influence nos valeurs : Indépendance, Volontarisme, Engagement, Croissance Durable et Responsable, Equilibre Local et Global.

Nous considérons ce sujet comme un facteur essentiel à notre développement afin d'exercer notre activité en parfaite harmonie avec l'environnement présent et futur, pour notre génération et pour ceux qui nous suivront. Notre engagement CLIMAT a permis de formaliser notre démarche au travers des axes suivants et d'en mesurer les progrès et l'impact à terme, illustré par les exemples suivants :

➔ **Déployer le programme Convergence 2021**

- 2018 Définition des lignes directrices
- 2019 Déploiement Périmètre France
- 2020 Déploiement Périmètre Monde
- 2021 Consolidation des Objectifs-Indicateurs
- 2023 1er bilan après un cycle de 3 ans

➔ **Recycler et revaloriser nos matières premières**

- 2017 Revalorisation du caoutchouc vulcanisé de type Epdm 26T
- 2018 Revalorisation du caoutchouc vulcanisé de type Epdm 44T
- 2023 Revalorisation du caoutchouc vulcanisé de type Epdm 50T

➔ **Evaluer notre bilan et empreinte carbone**

- 2019 Définition du cycle de vie du produit
- 2019 Formation au bilan carbone
- 2019 Réalisation du bilan carbone
- 2020 Définition des objectifs-Indicateur
- 2023 1^{er} bilan après un cycle de 3 ans

➔ **Economiser nos énergies.**

- 2019 Répartition énergie renouvelable monde 42%-58%
- 2023 Répartition énergie renouvelable monde 60%-40%
- 2019 Indice énergie du parc machine 0,283
- 2023 Indice énergie du parc machine < 0,280



Safran

Les acteurs du transport aérien se sont assignés en 2016 dans le cadre de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale une mission très ambitieuse en termes d'exigences environnementales : ramener en 2050 les émissions de gaz à effet de serre à 50 % de leur niveau de 2005 alors que le trafic passager devrait être multiplié par 3,5 à cet horizon. Entre 2009 et 2020, l'objectif est d'améliorer l'efficacité carburant de la flotte de 1,5 % par an.

Troisième acteur de l'aéronautique mondiale (hors avionneurs), avec un chiffre d'affaire de plus de 21 milliards d'euros en 2018 et plus de 93 000 salariés répartis sur plus de 300 sites dans le monde entier, Safran contribue pleinement à l'atteinte de cet objectif en agissant à deux niveaux: en diminuant l'impact environnemental de ses produits, et en maîtrisant les émissions de gaz à effet de serre liées à leur production.

Nos moteurs et équipements doivent consommer toujours moins de carburant. Déjà le nouveau réacteur de Safran, le LEAP, produit depuis 2016 et destiné aux courts et moyens courriers, rejette 15 % de CO₂ de moins par rapport au standard actuel. Il nous faut aller plus loin. 75 % de notre R&T, dont le montant dépassera les 600 millions d'euros en 2022, est ainsi consacré à la réduction de l'empreinte environnementale de nos produits.

Nous travaillons sur des modes de propulsion énergétiquement ultra-efficaces, avec des architectures nouvelles comme l'Open Rotor et des matériaux avancés, ainsi que sur les carburants alternatifs durables.

L'électrification de la propulsion occupe également une part importante de notre effort, même si les défis technologiques que pose la densité énergétique des batteries les inscrivent dans le temps long pour l'aviation commerciale. Pourtant, l'arrivée de petits, moyens et plus grands aéronefs, hybrides ou tout électriques, susceptibles de désengorger routes et métropoles, devrait s'échelonner entre le milieu des années 2020 et la décennie suivante. L'aérien peut ainsi contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre d'autres modes de transport, en proposant une alternative à ceux-ci. L'électrification concerne la propulsion mais également les équipements—à l'image de l'electric taxiing, un moteur intégré dans le train d'atterrissage, qui, assumant une partie du roulage au sol, permettra une réduction de la consommation de kérosène pouvant atteindre 4 %. La maîtrise de l'empreinte environnementale de nos produits passe également par l'accompagnement de nos clients pour qu'ils réduisent leur facture énergétique. S'appuyant sur le digital, des solutions comme SFCO₂ ou BOOST permettent ainsi aux pilotes d'avion et d'hélicoptère, de faire un usage optimal de nos moteurs sur le plan énergétique.

Nous devons par ailleurs toujours mieux maîtriser l'empreinte carbone de nos modes de production. Lancé fin 2018, le projet Bas-Carbone vise une diminution importante des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités pour respecter le scénario deux degrés de l'Agence Internationale de l'Energie. Nous nous étions donné deux ans pour définir une comptabilité carbone, recenser des actions exemplaires – comme la centrale biomasse de Bordes, la centrale biodiesel de Gloucester ou la gestion pilotée et optimisée de l'air en salle blanche de Montluçon – et étudier la faisabilité d'un objectif de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie de 30 à 40 % d'ici 2025. Dès 2020, cette stratégie sera mise en œuvre par des investissements et des actions sur le terrain, comme le remplacement, pour notre usine de nacelles située au Havre, du chauffage au gaz par le réseau de chaleur urbain, ou l'alimentation électrique de nos sites mexicains par un champ de panneaux photovoltaïques.

Aux côtés des autres acteurs du secteur, Safran, entreprise citoyenne, met tout en œuvre pour honorer la part du contrat écologique qui lui est assignée. Pour cette raison, Safran soutient l'initiative « French Business Climate Pledge »

Philippe Petitcolin
Directeur général de Safran

Saint-Gobain

Dans le cadre de sa politique sur le changement climatique, Saint-Gobain soutient une série de propositions :

- la réalisation de trajectoires de réduction des émissions nettes de carbone, en ligne avec les objectifs mondiaux de réduction et tenant compte des enseignements de la science ;
- la réduction des émissions mondiales nettes de carbone à moindre coût économique avec l'adoption de mécanismes de tarification du carbone clairs, efficaces et prévisibles, accompagnés de signaux économiques complémentaires.

Les distorsions de concurrence doivent être évitées dans les secteurs les plus sensibles lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mécanismes, tout en privilégiant une approche sectorielle ;

- la garantie que les règles internationales de commerce et d'investissement encouragent positivement l'action en faveur du climat ;
- le déploiement de mesures efficaces pour réduire la consommation énergétique ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées dans les bâtiments et les transports ;
- l'accompagnement de cette transition par l'inscription dans la durée des mesures prises localement ;
- la mise en place de certifications pour soutenir les bénéfices environnementaux des produits.

Nos actions pour combattre le changement climatique :

- promouvoir la préservation et la disponibilité des ressources naturelles ;
- réduire la quantité de déchets non valorisés ainsi que les consommations de ressources naturelles
> -50 % de déchets non valorisés d'ici 2025¹⁵
- réduire la quantité d'eau prélevée par le Groupe et tendre vers le zéro rejet d'eau industrielle sous forme liquide.
> -80 % de rejets d'eau d'ici 2025¹⁶
- limiter les émissions atmosphériques de CO₂ des activités industrielles, du transport, des infrastructures, des produits et services du Groupe.
> -20 % d'émissions totales de CO₂ de nos usines d'ici 2025¹⁶
- réduire la consommation énergétique des activités manufacturières du Groupe.
> -15 % de consommation d'énergie d'ici 2025¹⁶
- réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments et infrastructures avec le programme CARE4® ;
- multiplier les projets de R&D, les investissements et les actions transversales pour réduire l'impact environnemental de nos solutions et procédés ;
- promouvoir la construction durable et responsable permettant de préserver l'énergie et les ressources naturelles, tout en favorisant le confort et le bien-être ;
- développer des solutions innovantes et performantes qui contribuent à augmenter l'efficacité énergétique et à diminuer l'impact environnemental des bâtiments dans l'ensemble de leur cycle de vie ;
- investir dans la formation d'entrepreneurs et de professionnels aux enjeux de l'efficacité énergétique et de la construction durable ;
- favoriser le dialogue avec nos parties prenantes externes et la participation aux projets d'évolution de la réglementation.

15. Comparé à 2010 pour iso-production

Sanofi, acteur majeur de l'industrie pharmaceutique et du monde de la Santé, a pleine conscience que la santé humaine est intrinsèquement liée à la santé de la Planète.

Bien qu'ayant fixé des objectifs d'amélioration de sa performance environnementale dès 2010, Sanofi a donné un nouvel élan à sa stratégie environnementale, à l'occasion de la COP21, avec la mise en place d'une feuille de route ambitieuse « Planet Mobilization », illustrant son rôle d'entreprise responsable pour travailler à ce que la santé fasse également partie du débat sur le climat.

Un nouvel élan pour 2025 – La feuille de route « Planet Mobilization »

Cette feuille de route combine plusieurs objectifs : réduire l'impact sur le long-terme en fixant des objectifs ambitieux, mobiliser les collaborateurs en interne et s'engager de manière croissante avec les parties prenantes externes. Dans ce cadre, Sanofi a choisi de répartir ses efforts sur cinq grands enjeux : les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau, les produits pharmaceutiques dans l'environnement, les déchets et la biodiversité.

Alors que les émissions de CO₂ aient déjà été réduites de près de 20 % entre 2010 et 2015, l'ambition de Sanofi est la neutralité carbone sur ses activités de production, de R&D et tertiaires en 2050, avec comme objectif intermédiaire de réduire de 50 % ses émissions de CO₂ sur ce même périmètre et de 25 % en 2020 (base 2015).

Parmi les leviers de réduction de l'empreinte climatique, Sanofi a défini sa trajectoire en lien avec les engagements pris dans le cadre des accords de Paris et pour se faire, continue de travailler sur :

- l'efficacité énergétique de ses sites tout en favorisant le recours à des énergies décarbonées ;
- la mise en œuvre d'une politique de mobilité/transport efficace pour les équipes commerciales ;
- l'amélioration des transports des médicaments en favorisant les voies maritimes et ferroviaire.

Pour renforcer son engagement, Sanofi s'engage dans l'initiative Science-Based Target (SBTi) et développe un programme autour des recommandations de la TCFD.

Parce que climat et disponibilité de l'eau sont intimement liés, Sanofi s'engage à réduire sa consommation d'eau de 20 % entre 2015 et 2020 et porte une attention particulière sur les sites localisés dans les zones à stress hydrique.

Outre l'objectif de diminuer les impacts environnementaux de ses activités, il s'agit également pour Sanofi d'éviter les impacts de ses produits, tout en garantissant la sécurité et l'efficacité des médicaments pour les patients, et donc de travailler en amont sur l'éco-conception. Ceci implique l'ensemble des forces actives de Sanofi et de ses partenaires externes.

Ainsi, la politique de gestion des résidus de médicaments dans l'environnement est conduite de façon volontaire et sur l'ensemble du cycle de vie du médicament. L'évaluation des impacts environnementaux sur les sites Sanofi constitue une étape importante de cette politique. Enfin, Sanofi encourage l'utilisation appropriée des médicaments et contribue à la mise en place ou participe à nombre de programmes de collecte des médicaments non-utilisés ou expirés en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud. Par ailleurs, Sanofi s'est engagé dans l'initiative « Roadmap AMR 2020 », qui a pour but de lutter contre la résistance microbienne aux antibiotiques et qui regroupe 13 acteurs principaux du monde pharmaceutique.

Quelques résultats à fin 2018 (vs 2015) :



Leader du marché du logiciel d'entreprise, SAP a pour ambition d'aider les entreprises à mieux fonctionner pour améliorer la vie humaine et rendre le monde plus durable.

Aujourd'hui, environ 77 % des transactions effectuées dans le monde interagissent avec un système SAP¹⁶. Dès lors, nous considérons avoir un rôle clé à jouer dans la résolution du défi climatique. C'est pourquoi nous nous engageons : tant en agissant sur nos processus internes qu'en accompagnant nos 440 000 clients dans leur transition vers une économie bas carbone et circulaire.

Inspirer le changement en adoptant des pratiques responsables au sein de notre entreprise

En réponse à l'urgence climatique, nous nous sommes engagés dès 2017 à appliquer les recommandations scientifiques visant à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C¹⁷, devenant ainsi **l'une des premières entreprises européennes à adopter les Science Based Targets (SBTi)**. Nous nous sommes fixés des objectifs stratégiques ambitieux autour de plusieurs axes fondamentaux dont :

- atteindre la **neutralité carbone d'ici à 2025**, en suivant une approche «éviter, réduire, compenser». Pour atteindre cet objectif, nous avons d'ores et déjà lancé les initiatives suivantes :
 - **Green Cloud** : 100 % d'électricité renouvelable pour tous nos sites et *data centers* dans le monde depuis 2014,
 - réduction et compensation des vols d'affaires : un prix carbone interne est appliqué sur les vols d'affaires pour financer la compensation des émissions de gaz à effet de serre associées,
 - transition vers la voiture électrique: plus de 10 000 voitures de société remplacées par des modèles électriques d'ici 2025,
 - compensation carbone : au travers d'investissements dans des fonds carbone comme notamment *Livelihoods*,
 - **mise en place d'EMS**¹⁸ : obtenir la certification ISO 1 4001 sur l'ensemble des sites SAP d'ici 2025 ;
- devenir une entreprise **zéro déchet**, en éliminant progressivement les plastiques à usage unique de nos sites.

Accompagner nos clients dans la gestion de leur performance environnementale et sociale

Depuis près de 50 ans, SAP aide ses clients à optimiser leurs processus pour atteindre leurs objectifs stratégiques. La durabilité ayant maintenant une place majeure dans l'agenda de nos clients, nous avons à cœur de les accompagner grâce à nos technologies vers des approches plus durables en intégrant l'ESG à leurs processus de prise de décision et d'action suivant 3 axes principaux.

1. Mettre en place un pilotage détaillé et précis de l'empreinte carbone de l'entreprise

Pour atteindre la trajectoire 1,5°C établie par le GIEC¹⁹, les entreprises doivent pouvoir prendre des décisions éclairées pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous développons des solutions pour permettre à nos clients de tendre vers une économie bas carbone en réduisant l'impact de leurs opérations.

À travers ces nouvelles solutions, nous allons leur permettre de mesurer, analyser et réduire leurs émissions carbone sur l'ensemble de leurs processus d'approvisionnement, de production et de distribution ; offrant des fonctionnalités de pilotage avancé, permettant de simuler des scénarios de réduction d'impact, déclinés par produit et sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

2. Appliquer les principes de l'économie circulaire à l'entreprise

Nous adaptons notre portefeuille de solutions afin d'y ajouter les composantes clés de l'économie circulaire sur l'intégralité de la chaîne de valeur. Nos clients pourront repenser leurs activités pour y intégrer des principes d'écodesign, trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en matières plus responsables, vérifier en temps-réel leur capacité à produire en respectant cet éco design. Enfin, trouver des solutions pour le traitement de fin de vie de leurs produits afin de tendre vers un modèle de plus en plus circulaire.

3. Développer des pratiques d'approvisionnement plus responsables

Nous offrons au sein de nos solutions achats des outils permettant de spécifier des exigences de durabilité, généralisables à l'ensemble des processus de qualification fournisseur permettant ainsi de rendre opérationnelle toute stratégie d'approvisionnement responsable.

16. Oxford Economics - SAP analysis, Fev. 2018

17. Rapport du GIEC 2019

18. *Environmental Management System*

19. Rapport du GIEC 2019

SCARA

Depuis plus de 95 ans, la SCARA (Société Coopérative Agricole de la Région d'Arcis-sur-Aube) se met au service des agriculteurs de la Région d'Arcis-sur-Aube, dans l'Aube, dans le Grand Est. Elle concentre son activité sur la collecte et la commercialisation des cultures céréalières et oléoprotéagineuses et sur les services aux agriculteurs pour l'accompagnement de leur conduite culturale. Sa finalité est la contribution au développement de la richesse du territoire en assurant la croissance du revenu des adhérents et la performance de l'outil coopératif. Elle assure ainsi durablement la création de valeur économique, sociale et environnementale pour ses parties prenantes : adhérents, clients, collaborateurs, fournisseurs et partenaires. La vision RSE de la Scara, structurée depuis près de 9 ans, se loge au cœur même de sa démarche stratégique « Scara 2025 ».

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Scara travaille depuis de nombreuses années autour de thématiques visant à améliorer les actions en faveur de l'environnement et du respect de l'être humain :

- la prévention de la pollution (déchets, rejets, émissions) ;
- l'utilisation durable des ressources (eau, énergie, matières premières, sols) ;
- l'atténuation des changements climatiques (émissions de gaz à effet de serre) ;
- la protection et la réhabilitation de l'environnement naturel (biodiversité) ;
- l'ancrage territorial ;
- le développement des ressources humaines et la formation professionnelle.

La lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante des domaines d'action de la coopérative qui se veulent plus globaux. La Scara agit avec ses adhérents pour développer des systèmes de production respectueux de l'environnement et générateurs de valeur ajoutée. L'objectif est de répondre à la demande des clients, en particulier dans le cadre de filières, en générant de la valeur ajoutée pour les exploitations tout en respectant l'environnement.

- Sur ce point, la coopérative mène des recherches et des essais sur 3000 micro parcelles avec son Club Scara Innovation, notamment en matière de fertilité des sols. Le Club Scara Innovation travaille désormais sur la biodiversité et la microbiologie des sols.
- La coopérative agit également de diverses manières, par exemple en organisant des filières de recyclage pour différents déchets et en valorisant ceux qui peuvent l'être auprès de son partenaire ADIVALOR. 100 % des bidons vides de produits vendus sont recyclés depuis six ans. La Scara souhaite maintenir ce taux.
- La coopérative dispose, depuis plusieurs années, de plusieurs indicateurs pour améliorer les pratiques : l'indice de fréquence de traitement, la balance globale azotée (indication sur le surplus d'azote qui reste sur la parcelle à l'issue de la récolte), les émissions de gaz à effet de serre (diminution de 400 kg équivalent CO₂ entre 2016 et 2018) ou la performance nourricière (28 personnes/an/hectare en 2018). L'ensemble est évalué depuis près de cinq ans selon la norme ISO 26000 et l'objectif est de maintenir voire d'améliorer ces résultats.

Schneider Electric

« Nous promettons aux générations futures que nous « ferons partie de la solution » en mettant en place des mesures dès maintenant afin de participer à la création d'un avenir meilleur pour tous et partout dans le monde.» **Jean-Pascal Tricoire**, président directeur général, Schneider Electric.

Notre monde continue de se transformer, sous l'impulsion des grandes tendances que sont l'urbanisation, l'industrialisation des nouvelles économies et la numérisation des entreprises et de la société. Ces tendances ont provoqué une transition majeure du monde de l'énergie, en stimulant la consommation électrique, tout en favorisant la décentralisation et la décarbonisation de la production de l'énergie.

Schneider Electric contribue à relever ce défi en fournissant la meilleure expérience client sur-mesure possible, tout en intégrant la durabilité à chaque étape. Le Groupe fournit des solutions innovantes pour accompagner la transition énergétique mondiale et résoudre le paradoxe énergétique : trouver un juste équilibre entre la nécessité de réduire l'empreinte carbone de notre planète et le droit inaliénable de chacun de disposer d'une énergie de qualité. Schneider Electric concrétise cette vision de long terme par des programmes ambitieux et transverses à court et moyen terme, alignés avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

Depuis 2015, renouvellement de nos Principes de Responsabilité, et renforcement de notre système de gouvernance ; atteinte de 4 des 10 engagements pris lors de la COP21 et définition de nouveaux engagements ; déploiement de notre Plan de Vigilance ; atteinte des objectifs du baromètre Planète & Société (2015-2017).

De 2018 à 2020, accroître, et atteindre, les 21 objectifs du Schneider Sustainability Impact (SSI) et décarboner notre écosystème suivant notre Science-Based Target (SBT) 1,5°C; lancer de nouveaux programmes pour le SSI 2021-2023, pour offrir davantage de solutions à nos clients pour réduire leurs émissions de GES, réduire notre propre impact (notamment en supprimant l'usage du SF6 dans nos produits d'ici 2025, en accroissant la circularité de nos produits, en intégrant le véhicule électrique dans notre flotte et en engageant nos fournisseurs dans la réduction de leur émissions de GES); permettre l'accès à l'électricité pour les 840 millions de personnes sans accès dans le monde; accroître l'importance du développement durable dans la rémunération variable des collaborateurs du Groupe.

D'ici 2030, contribuer aux 17 ODD des Nations unies et atteindre la neutralité carbone pour notre chaîne de valeur étendue, atteindre notre objectif SBT de réduction des scopes 1&2 (-65 % vs 2017) et du scope 3 (-35 % vs 2017) et permettre pour tous l'accès à une énergie sûre, propre et fiable.

D'ici 2050, développer des solutions justes et inclusives pour tendre vers un monde net zéro carbone.

	Engagements 2015-2030 (mis à jour en 2017)	Réalisation 2018
1	120 millions de tonnes de CO ₂ économisées chez nos clients avec nos offres EcoStruxure™ (2018-2020)	51 millions
2	80 % d'électricité renouvelable (2020), 100 % (2030) ; continuer à réduire notre consommation d'énergie en doublant la productivité énergétique (2005-2030)	30 % de renouvelables
3	Réaliser 75 % de notre chiffre d'affaire avec le nouveau programme Green Premium™ (2018-2020)	46 %
4	Eviter 120000 tonnes de consommation de ressources primaires par le biais d'ECOFITM, de programmes de recyclage et de reprise de produits (2018-2020)	43 572 tonnes
5	100 % d'emballages de transport provenant de sources recyclées / certifiées (2020), 100 % d'emballage et de conditionnement (2030)	61,6 %
6	200 sites Vers zéro déchet en décharge (2020)	178 sites, 94,7 % valorisés
7	et valoriser 100% des déchets industriels (2030)	178 sites
8	94,7% valorisés	24 millions
9	Réduire les émissions de CO ₂ liées au transport de marchandises de 3,5 %/an (depuis 2012)	-8,5 % (depuis 2015)
10	Faciliter l'accès à l'éclairage et à la communication pour 80 millions de personnes de la base de la pyramide grâce à des solutions bas carbone (depuis 2009)	24 millions
✓	Proposer des alternatives au SF6 (2020), éliminer le SF6 d'ici à 2025	En cours
✓	Investir 10 milliards d'euros dans l'innovation et la R&D pour le développement durable au cours des dix prochaines années (2015-2025)	5 milliards d'euros

Plus de détail dans notre rapport développement durable <https://sdreport.se.com/fr>

SCOR, 4^e réassureur mondial²⁰, propose aux compagnies d'assurance et aux entreprises une offre variée et innovante de solutions financières, d'outils d'analyse et de services de pointe pour contribuer à la gestion des risques auxquels elles font face dans tous les domaines - en (ré)assurance Vie comme en (ré)assurance de dommages et de responsabilité.

Variabilité climatique, augmentation de la gravité de certains événements extrêmes, vulnérabilité croissante des sociétés modernes aux aléas naturels... l'adaptation au changement climatique et la maîtrise des risques associés constituent un enjeu économique et sociétal majeur. Dans un monde toujours plus risqué et incertain, la réassurance est appelée à jouer un rôle fondamental pour gérer les risques climatiques et protéger un nombre croissant de personnes et de biens.

L'engagement environnemental de SCOR se manifeste par un soutien à la recherche scientifique, notamment au travers de sa Fondation d'entreprise. Plus fondamentalement, le Groupe met en œuvre des politiques de souscription et d'investissement visant à accompagner la transition énergétique et à soutenir le développement de projets ou d'infrastructures « verts » et résilients au changement climatique.

Outre la constitution d'une instance dédiée aux questions ESG et climatiques au niveau de son Comité Exécutif, SCOR a atteint les objectifs définis en décembre 2017. De nouvelles initiatives environnementales seront présentées en septembre 2019 dans le cadre du nouveau plan stratégique du Groupe.

1. Réagir aux risques et opportunités liés au changement climatique

- **Comprendre les risques liés au changement climatique.** SCOR est notamment associé à Climate-KIC, un des plus grands partenariats public-privé dédié aux questions climatiques. Dans ce cadre, SCOR a lancé début 2018 une étude de faisabilité sur la modélisation des risques accrus d'incendie et de feux de forêts.
- **Élaborer des stratégies d'adaptation climatique et d'atténuation des risques.** SCOR a contribué, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, à la conception et au lancement d'un produit d'assurance indiciel en Ethiopie présentant des caractéristiques uniques, dont celle de contribuer à protéger le bétail pendant les périodes de sécheresse par le financement d'actions de prévention. Le Groupe participe également au programme philippin de couverture de certains biens publics (établissements administratifs et scolaires) face au risque de typhons.

2. Limiter l'empreinte environnementale des activités du Groupe

- **S'engager dans la réduction de l'empreinte carbone.** A fin 2018, l'objectif de SCOR de réduire l'intensité carbone de ses opérations directes de 15 % par employé est dépassé (-25 %). 55 % des collaborateurs du Groupe sont couverts par un système de gestion environnementale (50 % en 2017).
- **Aller vers la neutralité carbone.** Plus de 80 % des émissions de CO₂ du Groupe sont liées aux déplacements aériens de ses collaborateurs. Ces émissions, en partie incompressibles en raison de l'activité globale du Groupe, sont partiellement compensées dans le cadre d'un programme dont la dimension a doublé en 2018 (représentant 10 000 TeqCO₂, soit près de 50 % des émissions liées aux déplacements aériens).

3. Maîtriser les impacts environnementaux associés à un réassureur global

- **Mettre en œuvre des politiques de souscription et d'investissement visant à accompagner la transition énergétique et à soutenir le développement d'une Société plus résiliente au changement climatique.** Le Groupe développe son activité de souscription de technologies bas-carbone et investit dans ces mêmes technologies tout en mettant en œuvre une politique d'exclusions ciblées, dans sa souscription comme dans ses investissements, des activités liées au charbon thermique.
- **Évaluer l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements du Groupe.** En 2018, Carbone 4 a été chargé de mesurer l'alignement du portefeuille du Groupe avec le scénario « 2°C » de l'Accord de Paris. L'analyse couvre 85 % du portefeuille de SCOR.

20. S&P Global Market Intelligence - Top global reinsurers - June 2019

Groupe SEB

Le groupe SEB, leader mondial du petit équipement domestique, adopte depuis de nombreuses années une stratégie développement durable dont l'un des principaux piliers est de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Grâce à une première série de mesures issues de son pilier « Climate Action », le Groupe a déjà atteint ses objectifs à horizon 2020 de :

- 20 % de réduction de la consommation énergétique de ses usines ;
- 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour le transport des produits et des composants.

Afin de renforcer sa démarche environnementale, le Groupe a franchi une nouvelle étape en rejoignant l'initiative Science-Based Targets (SBT) dont les objectifs ont été validés début 2019. Désormais, notre ambition est d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de notre chaîne de valeurs d'ici 2050, impliquant la mise en place d'objectifs intermédiaires, avec comme première échéance **2023** :

- **moins 40 %** d'émissions de gaz à effet de serre par produit fabriqué dans nos **usines** (année de référence 2016) ;
- **moins 15 %** d'émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos **produits** (année de référence 2016).

Les différents leviers qui seront activés pour atteindre ces objectifs sont :

- de poursuivre la réduction de la consommation énergétique des sites, grâce au plan d'équipement sur 3 ans de l'ensemble de nos usines en outil de monitoring de l'énergie, dont 10 usines seront équipées dès 2020 ;
- d'augmenter la part d'énergie renouvelable ;
- l'achat d'énergie moins émettrice de dioxyde de carbone ;
- la compensation des émissions restantes, consistant à contrebalancer les émissions de dioxyde de carbone du Groupe par le financement de projets de réduction ou de séquestration de carbone ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des produits électriques du Groupe grâce aux leviers de l'éco-conception.

SEQENS

SEQENS innove et s'engage à réduire encore son empreinte carbone dans le cadre du *French Business Climate Pledge*

SEQENS est un leader mondial de la synthèse pharmaceutique et des ingrédients de spécialité

SEQENS est un leader mondial intégré dans la synthèse pharmaceutique et les ingrédients de spécialité, disposant d'une large gamme de produits, de services et de technologies.

Avec 24 sites de production et 3 centres de R&D en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, SEQENS conçoit, développe et fabrique des principes actifs et des intermédiaires pharmaceutiques essentiels ainsi que des ingrédients de haute spécialité pour les industries les plus exigeantes telles que la pharmacie, la santé, l'électronique ou la cosmétique.

En 10 ans, SEQENS a réduit de plus de 60 % son intensité carbone

En tant qu'acteur majeur de la synthèse pharmaceutique et des ingrédients de spécialité, SEQENS s'engage à faire de la responsabilité sociétale des entreprises une priorité.

Le groupe SEQENS a mis en œuvre avec persévérance l'ensemble des actions détaillées dans les engagements pris dans le cadre du *French Business Climate Pledge* en 2017 pour analyser son empreinte carbone, réduire ses consommations énergétiques et lancer la transition vers des énergies bas carbone.

En 10 ans, le groupe a ainsi **réduit de plus de 60 % l'intensité carbone de ses activités** en investissant de manière efficace et régulière sur les 3 axes suivants :

- **la baisse de près de 20 % de l'intensité énergétique** (consommation d'énergie par unité de production) de l'ensemble de ses sites de production grâce à la mise en œuvre et au suivi de plans de performance énergétique concrets et ambitieux au plus près des références de nos secteurs et à l'investissement dans des procédés innovants dont l'efficacité permet de limiter fortement la consommation d'énergie et de ressources et la production de déchets ;
- **la transition vers des énergies bas carbone** de nos outils de production, par le recours à des énergies renouvelables ou de récupération (biomasse, énergie de récupération, photovoltaïque, etc.) à hauteur de 15 % de nos besoins environ ou par l'électrification de certains de nos procédés de synthèse développés dans nos centres de R&D où le recours à une électricité décarbonée permet de limiter notre consommation d'énergie fossile ;
- **la transformation de nos activités** vers des produits à plus faible empreinte carbone et offrant des solutions pour limiter l'impact environnemental de nos clients ou accompagner la transition écologique (biocatalyse, recyclage des solvants, etc.).

SEQENS s'engage à aller encore plus loin pour atteindre une baisse de 75 % de son intensité carbone d'ici à 2025 (par rapport à 2008)

Fort des excellents résultats obtenus sur la totalité de ses sites de production ou chez ses clients, SEQENS entend poursuivre cette démarche et vise une division par trois de son intensité carbone en 2025 par rapport à 2008, soit une nouvelle baisse d'au moins 30 % de son intensité carbone dans les 5 prochaines années.

Pour ce faire, au-delà de la poursuite des actions déjà engagées, SEQENS peut s'appuyer sur la performance de ses centres de recherche en Europe et aux États-Unis et sa capacité à industrialiser les solutions de demain sur ses 24 sites de production partout dans le monde.

300 scientifiques, ingénieurs et experts, travaillent chaque jour à trouver des solutions innovantes, durables et compétitives pour réduire notre empreinte carbone et celle de nos clients.

Les solutions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique viendront de la capacité de notre industrie à accompagner la transition vers des énergies bas carbone mais aussi et surtout de sa capacité à innover sans cesse vers des technologies plus efficaces et respectueuses de l'environnement et des produits à faible empreinte carbone.

GROUPE SNCF

FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE BAS CARBONE

Avec 15 millions de voyageurs quotidiens, dont 5 millions en France et 3,5 millions en Île-de-France, le Groupe est un acteur incontournable des mobilités bas-carbone. SNCF apporte des réponses durables aux enjeux de transport de voyageurs et de marchandises : 12 millions de téléchargement de l'appli SNCF, l'assistant de mobilité au quotidien, 5,6 Mds€ d'investissement de modernisation du réseau en 2019, 5 autoroutes ferroviaires et un plan de relance proposé avec l'alliance 4F (Fret Ferroviaire Français du Futur)... Autour du train, colonne vertébrale de l'entreprise, SNCF s'engage et innove avec des offres de mobilité facile et efficace, en préservant la planète.

UNE TRAJECTOIRE AMBITIEUSE : NEUTRALITE EN 2030 et ZERO CARBONE EN 2050

Le train ne représente que 0.4 % des émissions du transport (qui pèsent 30 % des émissions en France) pour 11 % des voyageurs et 9 % des marchandises transportés. Le Groupe, leader de la mobilité durable, doit être exemplaire pour accompagner la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui prévoit une décarbonation totale des secteurs de la mobilité et des bâtiments en 2050 (carbone émis lors de la combustion d'énergies fossiles et de la production de l'électricité consommée). Partenaire de l'étude Zen2050, demain la neutralité carbone en France, pilotée par Entreprises pour l'Environnement (EpE), la SNCF vise la neutralité carbone de ses propres opérations d'ici 2030. Elle a lancé une démarche prospective afin d'identifier pour chacune de ses activités les leviers de réduction des émissions (économies d'énergie, performance énergétique, nouvelles énergies) afin de les consolider dans une trajectoire commune. Ceci permet de mettre en place la feuille de route la plus efficace et des solutions pour accroître l'ambition de report modal vers le fer de la SNBC.

LES LEVIER DE NOTRE STRATEGIE CLIMAT

MOINS CONSOMMER D'ENERGIE

La consommation annuelle du Groupe est de 18TWh, soit 1,4 milliard d'euros, le premier poste étant pour la traction des trains. Pour capitaliser sur la sobriété énergétique du train et continuer à l'améliorer, les actions du Groupe se focalisent sur le matériel roulant : équipement embarqué de stockage d'énergie et compteur d'énergie, solution « opti-conduite » pour la conduite des trains...

CHANGER LES ENERGIES DE TRACTION

De nombreuses initiatives sont mises en place pour améliorer la performance carbone du Groupe : mobilité électrique ou fonctionnant grâce aux agro carburants, circulations commerciales de trains hybrides dès 2022, circulations expérimentales de trains à hydrogène en 2023, sortie du diesel à horizon 2035. SNCF a signé en 2019 un premier contrat d'achat d'énergie solaire auprès de fournisseurs d'énergie (*Power Purchase Agreement - PPA*). L'ambition est d'atteindre entre 40 et 50 % d'énergie renouvelable dans notre mix d'électricité de traction d'ici 2025, dont 20 % au travers de PPA. Cet accord permettra le développement de programmes photovoltaïques.

EXPLOITER LE POTENTIEL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

SNCF est le 2^e propriétaire de patrimoine en France, avec une emprise foncière considérable au sol et en toiture. A la demande de l'État, trois engagements majeurs sont pris : recenser et caractériser les espaces d'au moins 2 hectares en vue de projets de fermes photovoltaïques, déployer des projets solaires sur les terrains éligibles (100 hectares d'ici 5 ans), développer des projets d'autoconsommation sur les bâtiments et mettre en place des panneaux photovoltaïques sur les toitures des principaux bâtiments existants (potentiel à terme de l'ordre de 16 hectares).

EN LIGNE AVEC L'OBJECTIF SCIENTIFIQUE « MOINS DE 2° DE HAUSSE DE LA TEMPERATURE »

En 2019, le Groupe a émis 3,1 millions de tonnes de gaz à effet de serre. Un voyageur en train émet en moyenne 30 fois moins de gaz à effet de serre (6,1g de CO₂e par voyageur.kilomètre - vk) que s'il était seul dans sa voiture, une marchandise 9 fois moins (5,5g par tonne.km - tk) que si elle était transportée par voie routière. En 2019, l'amélioration de la performance carbone a été de 3,2 % par vk et de 5,8 % par tk. L'objectif pris en 2015 est d'améliorer cette performance de 25 % d'ici 2025.

L'initiative Science-Based Target (SBTi) a approuvé les objectifs du groupe public ferroviaire en juillet 2019 : réduction de 26 % des émissions de CO₂e (scope 1 et 2) d'ici 2030 (base 2017) et 70 % des fournisseurs validés SBTi d'ici 2024 (scope 3).

Société Générale

Dès 2015, Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire l'action de la Banque, d'ici à 2020, sur une trajectoire compatible avec un scénario de limitation à 2 °C de réchauffement climatique.

À l'occasion de la COP24, Société Générale s'est engagée avec 4 autres banques à mesurer l'alignement climatique de son portefeuille de crédits et à identifier les moyens d'orienter progressivement les flux financiers de ses prêts de base vers les objectifs de l'Accord de Paris.

La stratégie climatique du groupe s'articule autour de trois axes :

Gérer les risques liés au climat

Société Générale a intégré la gestion des risques liés au climat dans le cadre de sa gouvernance et déployé de nouveaux outils pour assurer la transition des risques sur son portefeuille de crédit. Le Groupe a choisi un « scénario macro-économique de référence lié au climat » et l'utilise pour évaluer la vulnérabilité de ses clients face aux risques de transition.

Saisir les opportunités en finançant la transition vers une économie bas-carbone et en accompagnant les clients

En 2017, Société Générale s'est engagée à contribuer à hauteur de 100 milliards d'euros au soutien de la transition énergétique entre 2016 et 2020 et à rendre compte régulièrement de ses réalisations. **Au deuxième trimestre 2019, le Groupe a déjà réalisé 89 % de cet objectif avec 66,9 milliards d'euros d'émissions obligataires vertes et 22,1 milliards d'euros de financements consacrés aux énergies renouvelables.** Le Groupe soutient les activités de financement des énergies renouvelables depuis plus de 10 ans et est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux dans ce domaine. Le Groupe se classe en 2^e position des classements Dealogic sur le secteur des énergies renouvelables en 2018 pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA), tant en qualité d'arrangeur de financements que de conseiller financier. Pour accompagner la transformation de ses clients, entreprises et investisseurs, Société Générale a lancé une offre dédiée réunissant l'ensemble de son expertise environnementale et sociale sur l'ensemble des solutions d'investissement et de financement. Société Générale veille à accompagner ses clients pour les aider à réaliser leurs objectifs en matière de réduction d'émissions carbone. Ce qu'elle illustre en étant en 2019 l'un des signataires fondateurs des Poséidon Principes promouvant la décarbonisation de l'industrie du transport maritime.

Maîtriser l'impact de la banque sur le climat (via les financements et sur les activités propres de Société Générale)

La gestion de l'impact via les activités financées se fait en réduisant les investissements à forte intensité carbone. Société Générale a cessé de fournir des nouveaux services ou produits aux entreprises majoritairement liées au charbon thermique et aux entreprises en transition qui n'ont pas de stratégie explicite de diversification. **Le Groupe s'inscrit dans une stratégie de sortie totale du charbon à l'échéance 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans l'UE et l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.** En 2016, la Banque a mis en œuvre une méthodologie rigoureuse pour piloter le suivi de ses financements dans le secteur du charbon, l'objectif étant de ramener la part du charbon dans la production d'électricité qu'elle finance à 19 % d'ici la fin de 2020, conformément au scénario à deux degrés de l'AIE. Le Groupe est très proche de son objectif 2020 : la part du charbon dans le mix énergétique de la production d'électricité financée a été ramenée à 19,3 % dès fin 2018. Société Générale a également décidé de ne plus financer la production de sables bitumineux et le forage pétrolier dans l'Arctique.

Le Groupe a adopté une série de lignes directrices et de politiques en matière d'E&S qui sont mises en œuvre de manière opérationnelle sur les clients et les transactions par une équipe dédiée. Dans le secteur pétrolier et gazier, Société Générale demande à ses clients d'appliquer les meilleures pratiques afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (méthane et dioxyde de carbone) et autres impacts environnementaux liés aux activités de production.

La gestion de l'impact climatique des activités propres de Société Générale se fait notamment au travers d'une « taxe carbone » interne qui est prélevée en fonction des émissions de gaz à effet de serre de chacune des entités du Groupe. Les sommes collectées sont ensuite redistribuées sous forme de récompenses pour les meilleures initiatives internes d'efficacité environnementale. Par ailleurs, les stratégies environnementales du Groupe en matière d'immobilier, d'informatique, d'approvisionnement (papier, eau) et de déplacements sont centrées sur l'amélioration continue de la performance énergétique et l'optimisation de la consommation et des déchets. En 2017, Société Générale a décidé d'accélérer son programme de réduction des émissions de carbone 2014-2020 et a donc renforcé son objectif de réduction de son empreinte carbone en réduisant de 25 % ses émissions de CO₂ par salarié d'ici 2020.

Pour plus d'informations, Société Générale a publié son premier rapport climatique TCFD disponible sous :

www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Document%20RSE/climate-disclosure-societe-generale-tcf-d-report-june.pdf

En tant qu'entreprise citoyenne opérant dans 72 pays, Sodexo a toujours considéré sa responsabilité d'exercer ses activités en contribuant au progrès durable de la société. Cette conviction fait partie intégrante de notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes que nous servons, tout en contribuant au développement économique, social et environnemental des communautés, des régions et des pays où nous opérons.

Sodexo travaille avec le World Wildlife Fund (WWF) depuis 2010 pour réduire son impact environnemental et a défini un objectif de réduction carbone approuvé par le Comité exécutif du Groupe en 2015.

Nos actions de réduction des émissions de carbone constituent l'un des neuf engagements définis dans notre feuille de route en matière de responsabilité d'entreprise : **le Better Tomorrow 2025**.

Notre engagement : Etre un acheteur responsable et fournir des services de gestion qui réduisent les émissions de carbone.

Notre objectif : 34²¹ % de réduction des émissions de carbone d'ici 2025.

En 2017, Sodexo a réalisé d'importantes réductions sur ses Scopes 1 et 2. Or, la capacité d'améliorer l'impact environnemental par la réduction des émissions du Scope 3 est beaucoup plus grande car celui-ci représente la majorité de notre empreinte.

Sodexo a soumis son objectif aligné avec le dernier rapport du GIEC et la trajectoire de **1.5°C** pour une validation officielle par le **Science-Based Target initiative** (SBTi) en mai 2019.

De nombreuses actions sont en cours pour réduire notre impact environnemental et aider nos clients et fournisseurs à réduire le leur. Les quatre domaines suivants sont ceux où nous pouvons avoir le plus grand impact.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La prévention du gaspillage alimentaire est le domaine le plus important dans lequel nous pouvons travailler pour réduire les émissions. Sodexo a mis en place **WasteWatch** powered by LeanPath, un programme de réduction du gaspillage alimentaire. En mai 2019, le Directeur général de Sodexo, Denis Machuel, a annoncé son déploiement sur 3000 sites d'ici 1 an dans l'objectif d'atteindre 100 % des sites Sodexo d'ici 2025.

PROMOUVOIR DES REPAS A BASE DE PROTEINES VEGETALES

Sodexo a mis en place des programmes tels que **Love of Food** et des offres telles que **Mindful** pour promouvoir les avantages des repas à base de protéines végétales pour la santé et l'environnement. En Amérique du Nord, Sodexo a lancé 200 nouvelles recettes à base de protéines végétales dans les segments Universités, Santé et Entreprises.

REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE A TRAVERS DES SERVICES DE GESTION ENERGETIQUE

Conscient du besoin de déployer les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique, Sodexo collabore avec ses clients pour élaborer ensemble **des offres de services de gestion** énergétique, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de réduction.

PRIVILEGIER DES FILLIERES D'APPROVISIONNEMENT LOCALES, DURABLES ET RESPONSABLES

Sodexo soutient activement les entreprises locales, petites entreprises et les producteurs promouvant des pratiques agricoles durables et responsables. En favorisant des circuits d'approvisionnement courts et une exploitation raisonnée des ressources, nous réduisons les émissions de carbone associées aux transports et également les déchets inhérents.

Si nous laissons les températures globales monter au-dessus de 1.5°C, cela aura un impact négatif irréversible sur la qualité de vie de milliards de personnes dans le monde. De ce fait, en tant qu'entreprise responsable nous prenons des mesures concrètes, qui offrent des opportunités de croissance et génèrent des gains d'efficacité tout en poursuivant notre mission d'améliorer la qualité de vie des personnes que nous servons.

Pour en savoir plus sur l'impact positif de Sodexo : www.sodexo.com/fr/home/positive-impact.html

21. Réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre Scope 1, Scope 2 et Scope 3, par rapport à la base de référence de 2011

Pour le groupe Solvay, agir pour le climat c'est réduire l'empreinte carbone de nos activités, innover et collaborer avec d'autres entreprises, les pouvoirs publics et la société civile. Nos matériaux avancés et nos activités de chimie nous placent au cœur de filières clés pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre comme le transport automobile et aérien, le vitrage et l'isolation, le stockage de l'énergie.

Dès 2015, Solvay a lancé avec quelques entreprises partenaires l'*Initiative de 39 grands groupes français en vue de la conférence de Paris* ou *French Business Climate Pledge*. Nous nous réjouissons à la fois de l'ampleur prise, des résultats déjà obtenus et du renforcement des objectifs pour les entreprises les plus en avance.

Aller plus loin dans la réduction de l'empreinte carbone de nos activités

En route pour dépasser avec plusieurs années d'avance l'engagement pris en 2015 de baisser de 40 % l'intensité de gaz à effet de serre de nos activités industrielles, nous avons décidé en 2018 une **nouvelle phase avec l'adoption d'une cible de réduction en absolu de nos émissions de gaz à effet de serre**, -1 million tonnes CO₂ entre 2017 et 2025 à périmètre constant, qui nous place en position de leadership sur nos métiers. Nous mobilisons tous les leviers pour réduire les émissions en absolu, ce qui est nécessaire pour pouvoir stabiliser le climat, sans altérer nos perspectives de croissance :

- des productions d'énergies renouvelables ont été mises en service ou décidées depuis 2017 pour une réduction de nos émissions de plus de 300,000 tCO₂/an : par exemple, substitution de combustibles fossiles, charbon ou gaz, par la biomasse sur des sites en France, Allemagne et Chine, utilisation de biogaz issu d'un partenariat avec un acteur agricole français, ferme solaire aux Etats-Unis. De nouveaux projets sont à l'étude, partout dans le monde. Certaines de nos conversions aux énergies renouvelables procèdent de convergences avec des clients du Groupe et nous sommes fiers de contribuer à faire émerger des approches intégrées de filières agissant pour le climat.
- nous continuons d'agir avec notre programme d'**efficacité énergétique** Solwatt déployé dans 70 sites dans le monde et qui a conduit à une baisse d'émissions de 150,000 tCO₂/an depuis 2017
- enfin, une technologie propre issue de nos efforts de **recherche et innovation** est sur le point de sortir de la phase de pilotage et de contribuer significativement à nos réductions d'émissions.

Convaincus qu'un prix du carbone est nécessaire et doit contribuer à la compétitivité des entreprises, nous participons à Carbon Pricing Leadership Coalition. Le Groupe vient de relever le **prix interne du carbone à 50 €/tCO₂** pour toutes ses décisions d'investissement de moyen terme dans le monde. Nous fondons par ailleurs nos analyses long terme sur un prix de 75 €/tCO₂.

Développer encore plus de solutions bas carbone pour notre quotidien

50 % de notre chiffre d'affaires sont désormais issus de **solutions durables**, qui améliorent notamment l'efficacité énergétique des véhicules, des avions et des bâtiments ou le stockage d'énergie, et qui constituent une priorité pour nos investissements. A titre d'exemple, en 2018, nous avons décidé d'augmenter de 35 % notre capacité de production de PVDF en France, polymère à haute valeur ajoutée qui permet d'accroître les performances électriques des batteries à haute énergie installées dans les véhicules hybrides et zéro-émissions CO₂.

Développer des solutions de rupture liées au changement climatique et à la raréfaction des ressources est une autre priorité de nos équipes de recherche. Solvay s'est ainsi engagé en 2018 avec plusieurs partenaires européens de renom dans une **Alliance des Batteries** visant à développer et produire des batteries à très haute intensité énergétique.

Solvay soutient les recommandations **TCFD** (Taskforce on Climate-related Financial Disclosure) et une mise en œuvre pragmatique pour améliorer la transparence et amplifier l'action des entreprises face aux risques et opportunités liés au changement climatique.

Sonepar

Sonepar est un groupe familial indépendant, leader mondial de la distribution aux professionnels de matériels électriques, solutions et services associés. Sonepar accompagne ses clients dans de nombreux marchés et réalise, en s'appuyant sur la compétence et la passion de ses 46 000 collaborateurs, un chiffre d'affaires de 22,4 milliards d'euros en 2019. Grâce à la densité de son réseau – 170 enseignes opérant dans 44 pays sur 5 continents – et aux solutions numériques qu'il développe, le groupe Sonepar enrichit chaque jour le service et les relations avec ses clients. Son ambition : devenir « La Référence » pour tous ses partenaires.

Depuis plusieurs années, Sonepar a inscrit parmi ses priorités une démarche de Développement Durable, qui privilégie les actions locales et concrètes, en adéquation avec son organisation décentralisée liée à l'autonomie et l'initiative. Cette priorité s'est présentée très tôt comme une évidence dans un Groupe dont les actionnaires familiaux et les collaborateurs de tous pays font montre de valeurs fortes en ligne avec la définition même de développement durable. S'ajoute à cela une responsabilité liée à la filière et à notre secteur d'activité.

En particulier, le changement climatique est une préoccupation majeure pour notre Groupe. Le bâtiment qui représente aujourd'hui de l'ordre de 70 % de notre chiffre d'affaire est le premier secteur émetteur mondial. Il représente 36 % de la consommation énergétique et 40 % des émissions directes et indirectes. Les objectifs de réduction de CO₂ convenus lors des réunions de la COP ne pourront être atteints que si les bâtiments deviennent plus efficaces. Le monde de la construction connaît ainsi une révolution majeure qui offrira de nombreuses opportunités à Sonepar dans les décennies à venir.

De par sa forte capillarité, sa puissance logistique et sa largeur de gamme, Sonepar souhaite accélérer la transition énergétique en focalisant une partie de son développement sur la vente de solutions en efficacité énergétiques (chauffage, refroidissement, ventilation, air conditionné, éclairage, gestion de l'énergie, domotique), les énergies renouvelables (photovoltaïques, pompes à chaleur, batteries) et la mobilité électrique. Sonepar souhaite notamment renforcer sa position de leader mondial actuel avec plus 3.5 milliards de ventes sur ces solutions, en développant des modèles de distributeurs spécialisés, en rationalisant son offre sur les fournisseurs stratégiques et en formant ses équipes et ses clients électriciens aux technologies de demain.

Afin de répondre aux préoccupations environnementales de ses clients électriciens et des nouvelles générations, Sonepar souhaite également contribuer à accélérer la neutralité carbone, l'efficacité énergétique et la circularité du secteur électrique. Avec l'aide de ses partenaires stratégiques, Sonepar travaille sur des pilotes de mise sur le marché de produits circulaires, la promotion d'alternatives produits efficaces énergétiquement sur ses sites e-commerce et sur le calcul de l'impact CO₂ des différents types de produits pour promouvoir une offre bas carbone.

Dans tous les pays où Sonepar est présent, chacun agit en ce sens et le Groupe encourage la créativité, l'amélioration des processus, le partage des bonnes pratiques, tout en tenant compte des situations locales.

Cette démarche est fortement soutenue par l'actionnariat familial du Groupe, qui a développé en parallèle depuis 2014 une approche d'Actionnaire Responsable.

Sopra Steria

Sopra Steria est un **leader européen de la transformation digitale** qui propose l'un des portefeuilles d'offres les plus complets du marché : conseil, intégration de systèmes, édition de solutions métier, infrastructure management et business process services. Combinant valeur ajoutée, innovation et performance des services délivrés, Sopra Steria accompagne ses clients dans leur transformation et les aide à faire le meilleur usage du numérique.

Fort de plus de 45000 collaborateurs dans 25 pays, Sopra Steria affiche un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros en 2018.

Sopra Steria contribue de manière proactive à construire un monde plus durable. Le Groupe s'engage à promouvoir le Développement Durable et travaille au quotidien à réduire son empreinte négative et accroître son impact positif lors de la livraison de ses services.

La **stratégie environnementale** de Sopra Steria a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale de ses activités et d'aider à lutter contre le changement climatique en impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeur. Elle se décline autour de 8 priorités :

1. renforcer le **Système de Management Environnemental (SME)** fixant le cadre de la politique Groupe ;
2. optimiser la consommation des **ressources** dans la gestion de ses activités ;
3. développer la part des énergies renouvelables pour couvrir sa consommation électrique ;
4. réduire les émissions de **Gaz à Effet de Serre** et assurer la **neutralité carbone** des émissions résiduelles des bureaux, Data Centers et déplacements professionnels ;
5. contribuer à l'**économie circulaire** en optimisant la gestion des déchets, notamment les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ;
6. impliquer l'ensemble de la **chaîne de valeur** (collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires...) dans la démarche de progrès ;
7. intégrer les **enjeux du Développement Durable dans la proposition de valeur** ;
8. engager les collaborateurs dans le programme Groupe.

Sopra Steria contribue aux 17 **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies**, et est signataire du **Pacte Mondial des Nations Unies**, dans la catégorie Global Compact Advanced. Le Groupe continue de mettre en œuvre les recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures (**TCFD**) et du Climate Disclosure Standards Board (**CDSB**) sur les informations financières climatiques.

Le Groupe travaille à réduire l'empreinte environnementale liée à la gestion de ses activités, en intégrant toute sa chaîne de valeur. Le **Science-Based Target initiative (SBTi)** a approuvé les objectifs de Sopra Steria en 2017 :

- **réduire les émissions de GES en valeur absolue** de 21 % d'ici 2025 (Scopes 1, 2 & 3, déplacements professionnels, bureaux et Data Centers, année de référence 2015). 14.9 % ont déjà été atteints en 2018.
- **réduire les émissions de GES par collaborateur** de 43 % d'ici 2025 (Scopes 1, 2 & 3, déplacements professionnels, bureaux et Data Centers, année de référence 2015) et de 76 % d'ici 2040. 29.1 % ont déjà été atteints en 2018.
- **engager les principaux fournisseurs du Groupe**, représentant au moins 70 % des émissions de la chaîne d'approvisionnement, à maîtriser leurs émissions de GES et à mettre en place des objectifs de réduction associés pour 90 % d'entre eux.

Le Groupe s'est fixé des objectifs complémentaires :

- mettre en place un **prix carbone interne** virtuel dans les principales géographies du Groupe d'ici 2020, avec déjà un déploiement réalisé au Royaume-Uni, en Inde, en France et en Espagne en 2018.
- couvrir 85 % de la consommation d'électricité du Groupe (bureaux et Data Centers sur site) à partir de **sources renouvelables** d'ici 2020, avec 78 % déjà réalisés en 2018. Sopra Steria a acheté de l'énergie renouvelable en direct auprès de ses fournisseurs d'électricité sur certains de ses sites ou Data Centers, a souscrit des Garanties d'Origine en Espagne, France, Norvège, et Pologne, des I-REC en Inde, du Green Gas au Royaume-Uni, et produit du bio-diesel en France.
- assurer la certification **CarbonNeutral®** de l'ensemble des déplacements professionnels, des bureaux et Data Centers du Groupe, certification renouvelée en 2018.

Nous sommes confiants que Sopra Steria puisse atteindre ses objectifs environnementaux fixés pour 2020 et 2025. En 4 ans, nous avons atteint 46 % de notre cible, et envisageons de soutenir l'appel à limiter le changement climatique à 1.5C. Les perspectives sont très encourageantes également pour 2040 car innovation et transformation digitale feront partie de la solution.

Pour plus d'information, retrouvez-nous sur www.soprasteria.com

Groupe SPHERE

Groupe SPHERE est un groupe familial français fondé en 1976. Leader européen des emballages ménagers, il est présent sur trois marchés : grand public, professionnel et collectivités, et, est également producteur de résines bioplastiques.

SPHERE poursuit et renforce son engagement dans la voie de l'économie circulaire en menant une politique d'éco-conception et en adoptant une stratégie industrielle tournée vers l'utilisation de matières premières plus respectueuses de l'environnement :

- réduction du volume de matières plastiques vierges fossiles utilisées dans ses produits en les remplaçant par des matières recyclées issues de l'économie circulaire ;
- développement de nouvelles matières biodégradables et compostables ;
- utilisation de matières premières biosourcées.

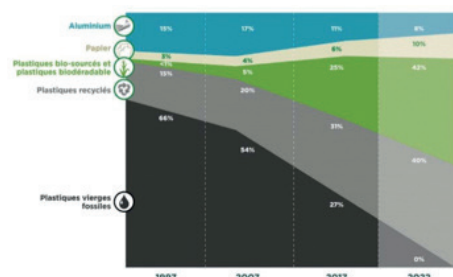
SPHERE fabrique et distribue des gammes de produits recyclés ou biosourcés, pour transporter, protéger, cuisiner et trier.

- Sacs : sacs-poubelle, sacs de magasin, sacs congélation, sacs fruits et légumes, etc.
- Emballages à usage alimentaire : feuilles en aluminium, films étirables, papiers cuisson, sac à pain, barquettes, sacs papier pour le commerce de détail, etc.
- Vaisselle jetable, etc.

Avec 15 sites de production en Europe, dont 8 situés en France, le Groupe a une production annuelle d'environ 150000 tonnes de sacs. Il prévoit de réaliser en 2019 un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros avec 1450 collaborateurs.

1. Cesser d'utiliser en 2022 des matières premières non renouvelables vierges

Évolution des produits fabriqués selon leur matière de base :



- le fort développement des produits biosourcés et/ou biodégradables, ainsi que l'incorporation grandissante de plastique recyclé permettent à SPHERE de suivre les objectifs qu'il s'est fixé.

2. Innover durablement

- Développer en France et en Europe la filière des bioplastiques 100 % biodégradables et compostables à base de féculé de pommes de terre. Depuis trois ans, SPHERE a fortement augmenté sa production de bioplastiques, avec les sacs fruits et légumes biosourcés, compostables à domicile conformes aux exigences de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.
- Contribuer au développement de la filière des biodéchets avec des sacs de collecte pour le compostage des déchets organiques favorisant la production d'engrais naturels de qualité. - Réduire l'empreinte carbone de ses produits en proposant une nouvelle génération de plastiques végétaux à base de canne à sucre. Ce matériau permet de réduire jusqu'à 95 % des émissions de CO₂. - Utiliser des matières premières recyclées avec bien sûr le recyclage en interne de toutes ses chutes de production et des sacs de tri sélectif mais également des achats très importants de granulés recyclés, en particulier d'origine « poubelle jaune », pour aider à la mise en place de cet aspect de l'économie circulaire de plastiques.

3. Poursuivre sa politique de certification des sites et de labellisation des produits

- Certification des sites de production ISO 14001. - Normalisation et labellisation des produits : NF Environnement et NF Qualité pour ses gammes de sacs poubelle, sachets congélation et rouleaux d'aluminium. SPHERE propose des produits certifiés OK compost INDUSTRIAL et OK compost HOME. Et en plus pour la France : le label Origine France Garantie.

Depuis dix ans, SPHERE a investi 50 millions d'euros dans la R&D et dans l'outil industriel. SPHERE a pour objectif de réduire son empreinte carbone de 10 % en 2022 et de 20 % en 2030

STMicroelectronics

La mission de ST est de fournir des semi-conducteurs qui permettent à nos clients d'apporter une contribution positive à notre vie quotidienne d'aujourd'hui et celle de demain. Nous sommes fiers de le faire en respectant nos valeurs qui guident notre comportement et notre façon de travailler depuis plus de 30 ans : l'intégrité dans la conduite de nos affaires; Nos employés toujours au centre de nos actions; L'excellence dans tout ce que nous faisons.

La fabrication de semi-conducteurs nécessite de l'énergie et l'utilisation de substances qui, pour certaines d'entre elles, contribuent au réchauffement climatique. Cependant, les semi-conducteurs offrent aussi de nombreuses opportunités pour une économie à faible émission de carbone.

Atténuer nos émissions directes

ST s'est engagé à réduire à la fois ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et son empreinte carbone. Dans cette perspective, nous avons ainsi mis en œuvre des programmes d'efficacité énergétique parallèlement à l'achat d'énergies renouvelables.

Depuis 1993, ST s'efforce de réduire son empreinte carbone et s'est fixé des objectifs publics ambitieux en matière de conservation d'énergie et de réduction des émissions atmosphériques directes et indirectes. ST s'est également engagé sur les objectifs 2020 en matière de changement climatique du Conseil mondial des semi-conducteurs, notamment avec le but de réduire les émissions normalisées de PFC.

Afin de réduire nos émissions, nous développons des projets d'installation de systèmes de réduction des PFC et définissons des techniques de fabrication plus écologiques. Pour compenser les émissions directes restantes, ST a développé un certain nombre de programmes de reboisement.

Améliorer notre efficacité énergétique

Développer des semi-conducteurs nécessite de l'énergie pour faire fonctionner les équipements de fabrication, mais également pour maintenir des conditions de fonctionnement en environnement ultra-propre (qualité de l'air, eau ultra-pure, température et humidité contrôlées).

Depuis plus de deux décennies, ST réduit sa consommation d'énergie et ses coûts et gagne en efficacité grâce à la mise à niveau continue des équipements existants et à l'amélioration de ses processus de fabrication. Ces programmes d'efficacité énergétique ont déjà réduit de moitié notre consommation d'énergie par unité de production en vingt ans. Tous nos sites de production (Front-end) consommateurs d'énergie sont certifiés ISO 50001 depuis 2013.

Une partie de notre stratégie visant à réduire notre empreinte carbone consiste également à augmenter la part des sources d'énergies renouvelables parmi nos sources d'énergies globales. En 2018, 21 % du volume total d'énergie que nous avons achetée provenait d'électricité renouvelable.

Nos objectifs pour 2025 incluent un engagement à réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de 20 % par unité de production par rapport à 2016. À la fin de l'année 2018, nous avons dépassé notre feuille de route en réduisant nos émissions de GES de près de 15 % et notre consommation d'énergie de plus de 19 % par rapport au niveau de référence normalisé de 2016.

Produits responsables

Notre programme de « technologies durables » est l'une des pierres angulaires de notre stratégie de développement durable, reflétant notre approche holistique de l'environnement. Cela concerne l'approvisionnement responsable, l'écoconception, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut.

Notre processus d'écoconception permet aux équipes de développement de produits d'innover pour respecter les ressources de notre planète. Il comprend une approche de référence sur les indicateurs clés pour les produits en silicium afin d'évaluer la performance environnementale des nouvelles conceptions de produits ST. Cela garantit que dès la conception des produits, les équipes de développement prennent systématiquement en compte l'impact environnemental du dispositif tout au long de son cycle de vie.

Nos produits responsables offrent des avantages environnementaux et sociétaux, tels que la réduction de la consommation d'énergie, la préservation des ressources, la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Nos objectifs pour 2025 incluent un engagement à multiplier par trois nos revenus provenant de produits responsables par rapport à 2016. En 2018, 50 % de nos nouveaux produits sont des produits responsables, dont 93 % ont un impact environnemental positif. Les revenus responsables ont augmenté de 30 % par rapport à 2016, ce qui est en passe d'atteindre notre objectif de 2025.

Présent dans plus de 70 pays, SUEZ est le seul groupe de taille mondiale dont les activités sont intégralement dédiées à la protection de l'environnement.

Convaincu de l'urgence de l'accélération des plans d'action au regard de l'ampleur croissante des conséquences du changement climatique, le Groupe a réhaussé en octobre 2019, à l'occasion du lancement de son plan stratégique *Shaping SUEZ 2030*, l'ambition de ses engagements pour le climat pris lors de la COP21. Le Groupe s'engage ainsi, à l'horizon 2030, à réduire de 45 % l'empreinte carbone de ses activités dans l'ensemble des pays où il est implanté, ainsi qu'à inscrire son développement dans la trajectoire « 1,5° C » recommandée par le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). En corollaire, le Groupe a été en août 2019 l'un des premiers signataires du Pledge « 1,5° C - *Our only future* » du *Global Compact* des Nations Unies. Enfin, grâce à ses solutions bas-carbone, SUEZ s'engage également à doubler le volume des émissions évitées au bénéfice de ses clients en les portant de 10 à 20 millions de tonnes CO₂e par an d'ici 2030.

Pour SUEZ, la réussite dans la lutte contre le changement climatique ou dans l'adaptation à ses conséquences déjà avérées repose à la fois sur l'innovation et sur la capacité à construire des alliances entre acteurs locaux, entreprises et organismes financiers, afin d'accélérer le déploiement de solutions concrètes sur le terrain, en contribuant notamment à flécher les financements vers de nouveaux modèles économiques climato-responsables. À titre d'exemple, au Royaume-Uni, SUEZ et BP ont signé en novembre 2020 un protocole d'accord pour explorer la faisabilité du premier projet britannique de capture et de stockage du carbone à partir de l'énergie issue des déchets. Le projet « Net Zero Teesside » prévoit de capter jusqu'à 10 millions de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de plus de 3 millions de foyers au Royaume-Uni.

SUEZ est par ailleurs convaincu que la performance extra financière au regard de l'action climatique est un puissant outil de compétitivité pour les entreprises, car elle correspond à une demande conjointe des investisseurs, mais aussi de l'ensemble des parties prenantes, comme les consommateurs et les salariés. Dans ce contexte, dès la publication des résultats financiers 2020 le Groupe publiera la part de son chiffre d'affaires éligible au référentiel de la taxonomie européenne. Le Groupe sera également en mesure de compléter sa communication extra-financière en la mettant en ligne avec les référentiels anglo-saxons SASB-TCFD afin de mieux répondre aux attentes exprimées par la communauté financière. Ces évolutions sont absolument indispensables pour que le secteur financier puisse jouer pleinement son rôle dans la transition vers une économie bas carbone..

Sunna Design

POWER & CONNECT

Sunna Design est un pionnier et leader de l'éclairage public solaire et de la gestion de l'énergie pour les applications autonomes connectées.

Après une phase d'industrialisation de sa technologie, de lancement commercial réussi avec plus de 20000 produits installés dans 45 pays, Sunna Design impacte la vie plus de 2000000 de personnes.

Aujourd'hui, Sunna Design conçoit et produit les meilleures solutions solaires et connectées du marché. Elles se distinguent par leur robustesse, leur performance supérieure sur une durée de vie inégalée dans toutes les conditions climatiques grâce à une électronique embarquée et une maîtrise des technologies de batteries de dernière génération.

Notre plateforme technologique "**Power & Connect™**" alimente des applications extérieures intelligentes et propres. Nos clients cartographient les sites où nous déployons nos solutions, supervisent les données et les surveillent en temps réel. Ensemble, nous leur proposons des offres de services en fonction de leurs besoins.

Nous inventons les nouveaux usages grâce la puissance de l'énergie solaire et la connectivité, au-delà de l'éclairage :

- dans le mobilier urbain pour offrir des services aux citoyens ;
- dans la sécurité pour les protéger ;
- dans les Télécom pour déployer des réseaux numériques à partir de nos solutions.

Notre modèle original et intégré, de la R&D aux services sur le parc installé, est notre différenciateur.

Nous fédérons un écosystème de partenaires de référence nous permettant aujourd'hui d'accélérer notre croissance commerciale.

11 prix internationaux et 14 brevets valorisent les technologies de Sunna Design.

Partout dans le monde, le solaire et la connectivité ouvrent un champ des possibles pour toutes applications extérieures propulsées par les solutions de Sunna Design.

Bâtissons ensemble le monde de demain : décarboné, digital, décentralisé.

Donnons au monde les moyens d'agir, ici et maintenant, illuminons la vie.

TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets, technologies, services et systèmes pétroliers et gaziers. Grâce à nos systèmes de production et technologies propriétaires, notre expertise intégrée et nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients dans nos trois segments d'activité : le subsea, l'onshore-offshore et les opérations de surface.

Nous occupons une position unique nous permettant d'améliorer l'efficacité de l'ensemble du cycle de vie d'un projet, du concept à la livraison et au-delà. Nous sommes guidés par un engagement constant auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation.

La durabilité est une conviction fondamentale de TechnipFMC. Nos convictions fondamentales - sécurité, intégrité, qualité, respect et durabilité - constituent le socle de nos valeurs. Elles décrivent la manière dont nous menons nos activités et sont les domaines dans lesquels nous ne faisons aucun compromis, quelles que soient les circonstances.

TechnipFMC s'engage à promouvoir un environnement de travail exempt d'incidents en veillant à minimiser notre impact sur l'environnement et à développer des solutions durables de réduction des émissions de carbone ainsi que l'empreinte environnementale globale.

Réduction de l'empreinte carbone

Conformément à la politique de TechnipFMC de minimiser les impacts environnementaux et les risques générés par nos activités pour la nature et pour les tiers, nous mesurons notre performance environnementale depuis plus de 10 ans.

Les principaux objectifs environnementaux de l'entreprise sont inscrits dans le plan triennal Durabilité 2018-2020 présenté aux actionnaires lors de l'assemblée générale du Groupe :

- le premier consiste à mettre en œuvre une stratégie volontariste de réduction de notre empreinte carbone ;
- le deuxième consiste à fournir à nos clients l'emprunte carbone de leurs projets *subsea* lors de la phase conceptuelle;
- le troisième consiste à mettre en place un prix interne du carbone applicable aux décisions d'investissements.

Leadership dans le gaz naturel

Le gaz naturel est au cœur de la transition énergétique et TechnipFMC occupe un rôle de leader dans ce domaine.

TechnipFMC a livré depuis 2017 trois des plus grands projets mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL) et en particulier de FLNG (Floating Liquefied Natural Gas ou unité flottante de liquéfaction de gaz naturel) qui est de plus en plus envisagé comme une alternative aux infrastructures à terre car elle est économique, rentable et respectueuse de l'environnement :

- en 2017, Petronas FLNG, au large de la Malaisie, la toute première unité FLNG dans le monde ;
- en 2018, Yamal LNG (Liquefied Natural Gas ou gaz naturel liquéfié), en Russie, la plus grande usine de production de GNL au monde ;
- en 2019, Prelude FLNG, au large de l'Australie, la plus grande installation flottante jamais construite au monde.

Notre approche intégrée, qui associe l'ensemble de nos technologies et de nos savoir-faire nous permet de conforter notre position de leader mondial en GNL.

Stimuler l'innovation technologique

Les technologies propriétaires de TechnipFMC permettant à nos clients de réduire les émissions de gaz à effet de serre de leurs installations comprennent par exemple :

- le développement de procédés de pyrolyse rapide pour la fabrication d'huile d'origine non fossile (ou Fast Pyrolysis Bio-Oil (FPBO)) utilisant une technologie innovante convertissant la biomasse non alimentaire (considérée comme un déchet) en bio-huile ou bio-diesel, grâce à une collaboration entre les équipes de TechnipFMC Process Technology (PT) basées à Zoetermeer et de BTG BioLiquids (BTL);
- le développement d'un large éventail de solutions *subsea* intégrées à son programme Subsea 2.0. On notera par exemple le collecteur compact qui permet, en moyenne, une réduction de 50 % en termes de taille, poids et nombre de pièces en comparaison au collecteur traditionnel et en conséquence, une réduction de l'empreinte carbone de la conception à l'installation.

Implanté sur plus de 200 sites dans près de 70 pays, Thales est depuis plus de 15 ans mobilisé en matière d'environnement. Les initiatives prises depuis 2008 ont permis, tout en intégrant la croissance de l'entreprise, de réduire très significativement notre impact sur l'environnement :

- > **-38 %** (consommation d'eau) ;
- > **-30 %** (émissions de CO₂) (Scope 1, 2 et voyages d'affaire) ;
- > **-11 %** (consommation d'énergie) ;
- > **-39 %** (combustibles fossiles) ;
- > **59 %** (taux de recyclage déchets banals (contre 44 % en 2008)).

3 piliers pour notre stratégie :

- **réduire nos émissions directes et celles dues à nos produits** ;
- **contribuer à la compréhension des phénomènes climatiques** ;
- **fournir des fonctions & services pour diminuer les émissions de CO₂ de nos clients**.

Cette stratégie est déployée au travers de nos activités propres mais aussi en coopération et partenariats (tels Clean Sky, Sesar, EDGE2E, Shit2rail, Copernicus, Flex, Swot...).

Thales contribue notamment au développement d'une mobilité plus durable via ses solutions innovantes qui permettent l'optimisation des trajectoires et la fluidification des trafics dans les domaines aérien, naval, ferroviaire et routier ou encore à l'acquisition et la consolidation de données scientifiques fiables permettant d'optimiser les modélisations des effets du changement climatique. Quelques chiffres ou exemples de solution :

- chaque jour **les satellites** réalisés par Thales Alenia Space permettent de fournir des prévisions météorologiques à plus de 50 % de l'humanité ;
- seltrac CBTC : jusqu'à 15% de réduction de la consommation d'électricité (métro) ;
- Greenspeed (**conduite assistée - trains**) : données en temps réel et aide à la décision (lissage de la conduite, réduction des besoins en énergie et des émissions de CO₂) ;
- **l'avionique modulaire intégrée** et algorithmes : 20 % de poids en moins (équipements embarqués) et jusqu'à -15 % de kérosène (phases décollage et atterrissage).
- **aéronautique & simulation en conditions réelles** : formations innovantes, optimisation de la maîtrise opérationnelle des pilotes, gain sur les durées de vols et énergie associée.
- **trafic routier** : -20 % sur les temps de parcours, -5 % sur les émissions, jusqu'à 60 % sur les embouteillages (heures de pointe) et -70 % sur les accidents aux péages.

Preuve de l'engagement de Thales, Patrice CAINE a signé le « Business proposals for COP21 » avec 58 autres présidents directeurs généraux de grands groupes français dès 2015. En ayant adhéré au « French Business Climate Pledge » en 2017, il a confirmé cette dynamique.

L'ambition de Thales est bien de poursuivre ses engagements :

- en mettant en place dès 2019 une stratégie carbone globale permettant d'impliquer l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- en ayant réalisé le mapping et renforcé le suivi du Scope 3 en 2018 ;
- en se fixant des objectifs ambitieux en lien avec la trajectoire 2°C s'inspirant des Sbt sur la prochaine période d'objectif 2020-2030, avec un point d'étape en 2023 ;
- en étudiant les différentes initiatives existantes de prix carbone et/ou compensation...

Un acteur majeur de l'énergie

Producteur de pétrole et de gaz depuis près d'un siècle, présent sur les 5 continents dans plus de 130 pays, Total est un acteur majeur de l'énergie qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone.

Les activités du Groupe couvrent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, le raffinage, la pétrochimie et la distribution d'énergie sous diverses formes jusqu'au client final. Plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour contribuer à fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus propre.

Intégrer le climat à sa stratégie

Total a pour ambition d'être la major de l'énergie responsable ; le Groupe intègre pour cela les enjeux climatiques au cœur de sa stratégie, qui s'appuie sur quatre axes :

- privilégier, pour les produits pétroliers, le pétrole à bas coût (pas de forage dans l'arctique, sortie progressive des sables bitumineux...), réduire les émissions de nos opérations et promouvoir les biocarburants durables ;
- maintenir notre leadership dans la chaîne intégrée du gaz, alternative essentielle au charbon dans la génération électrique ;
- développer notre activité dans l'électricité bas carbone, de la génération électrique - sur base gaz ou renouvelables - à la vente au client final en passant par le stockage d'électricité ;
- contribuer à la neutralité carbone, en proposant des services d'efficacité énergétique à nos clients ainsi qu'en investissant dans des solutions fondées sur la nature (forêts, zones humides...) et dans le CCUS (captage, stockage et valorisation du CO₂).

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses activités opérées

Total s'est fixé des objectifs et a mis en place un ensemble d'indicateurs pour piloter sa performance.

- Une réduction des émissions de GES (Scopes 1 & 2) sur les installations Oil & Gas opérées de 46 Mt CO_{2e} en 2015 à moins de 40 Mt CO_{2e} en 2025
→ une réduction à 42 Mt CO_{2e} réalisée en 2018
- Une réduction de 80 % du brûlage de routine des installations opérées entre 2010 et 2020, puis une élimination d'ici 2030
→ plus de 80 % de réduction réalisée entre 2010 et 2018
- Une amélioration de 1 % par an en moyenne de l'efficacité énergétique des installations opérées entre 2010 et 2020
→ plus de 10 % d'amélioration réalisée entre 2010 et 2018
- Une réduction durable de l'intensité des émissions de méthane des installations opérées du secteur Exploration-Production à moins de 0,20% du gaz commercial produit, d'ici 2025
→ une intensité méthane inférieure à 0,25% du gaz commercial produit en 2018

Réduire l'intensité carbone des produits énergétiques vendus

Total se positionne sur des marchés bas carbone en forte croissance et entend proposer à ses clients un mix énergétique dont l'intensité carbone a vocation à diminuer progressivement. Pour accompagner cette évolution, Total a mis en place un indicateur de l'intensité carbone des produits énergétiques utilisés par ses clients et se fixe comme ambition de réduire cet indicateur de 15 % entre 2015, date de l'accord de Paris, et 2030. Cette intensité carbone a été réduite de 75 gCO_{2e}/kBtu en 2015 à 71 gCO_{2e}/kBtu en 2018, soit une baisse de plus de 5 %.

Détecter et soutenir les technologies et initiatives permettant de répondre à l'enjeu du changement climatique

Total est engagé dans diverses initiatives internationales sur les principaux enjeux liés au climat. En effet, la lutte contre le changement climatique demande une coopération entre tous les acteurs, publics ou privés.

Total a activement contribué en 2014 à lancer et développer l'Oil & Gas Climate Initiative (OGCI), un partenariat global au sein du secteur. Cette initiative regroupe, fin 2018, 13 grands acteurs nationaux et internationaux de l'énergie. Elle a pour but de développer des solutions pour un avenir bas carbone durable.

Sources : www.total.com/sites/default/files/atoms/files/DDR2018-fr.pdf

Unibail-Rodamco-Westfield

Unibail-Rodamco-Westfield est le premier **créateur et opérateur global de centres de shopping de destination**, avec un portefeuille valorisé à 65,2 Mds EUR au 31 décembre 2018, dont 87 % en **commerce**, 6 % en **bureaux**, 5 % en **sites de congrès et expositions** et 2 % en services. Le Groupe possède aujourd'hui 92 centres de shopping, incluant 55 « flagships » dans les villes les plus dynamiques d'Europe et des États-Unis. Les centres du Groupe accueillent 1,2 milliard de visites par an. Présent sur 2 continents et dans 12 pays, Unibail-Rodamco-Westfield propose une plateforme unique pour les enseignes et les événements des marques, et offre aux clients une expérience exceptionnelle et sans cesse renouvelée.

Depuis 2007, Unibail-Rodamco-Westfield a défini en Europe Continentale une **stratégie de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) ambitieuse**. En 2015, le Groupe avait déjà atteint une réduction cumulée de 33,8 % de son intensité énergétique et de 65,1 % de son intensité carbone. Fort de ces résultats, en 2016, Unibail-Rodamco-Westfield a lancé **Better Places 2030 et défini l'objectif environnemental le plus ambitieux de son industrie : réduire de 50 % l'empreinte carbone du Groupe d'ici 2030 par rapport à 2015**, en prenant en compte les émissions indirectes de la construction, du transport des visiteurs et employés, ainsi que la consommation d'énergie des enseignes.

Aujourd'hui, Unibail-Rodamco-Westfield hausse le niveau de cette ambition. Better Places 2030 s'étend à l'ensemble des régions du Groupe (y compris les nouvelles régions : US et Royaume-Uni), et s'appuie sur l'expérience cumulée dans tous les pays dans lesquels nous opérons. Notre objectif de réduction de 50 % de notre empreinte carbone est maintenu, et Better Places 2030 traite désormais de nouveaux sujets tels que la **biodiversité**, la **consommation responsable** et l'**économie circulaire**. Le Groupe investit également dans ses équipes avec une approche globale en matière de **diversité** et de **formation**. La RSE est un des fondements de la culture d'entreprise d'Unibail-Rodamco-Westfield.

Better Places 2030 s'articule autour de 3 piliers :

- **BETTER SPACES : réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre dans notre chaîne de valeur en 2030 ;**
- **BETTER COMMUNITIES : être un catalyseur pour la croissance de nos communautés ;**
- **BETTER TOGETHER : donner à nos collaborateurs les moyens de devenir des acteurs du changement en matière de diversité et de durabilité.**

En Europe continentale, le Groupe a atteint ses objectifs avec succès. Au 31 décembre 2018, le Groupe avait réalisé des Analyses de Cycle de Vie **pour l'ensemble de ses projets en développement**⁽²⁾. Les éclairages LED sont mis en œuvre de manière systématique dans les parties communes des actifs européens et **100 % de ces actifs sont fournis en électricité d'origine renouvelable**. Le Groupe a également déployé de nombreux projets en matière de modes de déplacements alternatifs, allant de **projets pilote d'auto-partage** au **développement d'accès vélos** ; en passant par **l'installation points de recharge pour les véhicules électriques** dans 100 % **des actifs**⁽³⁾.

Dans le cadre de Better Places 2030 et pour soutenir notre objectif de réduction de 50 % de notre empreinte carbone d'ici 2030 ; Unibail-Rodamco-Westfield a mis en place les objectifs de moyen et long terme suivants :

- améliorer l'efficacité écologique

- > réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos opérations de 80 %⁽¹⁾ en 2030
- > tous nos actifs avec un plan d'adaptation aux risques liés au changement climatique en 2022
- > améliorer l'efficacité énergétique de nos actifs de 30 %⁽¹⁾ en 2030
- > multiplier par 5 la capacité d'énergie renouvelable installée sur site en 2025⁽¹⁾

- concevoir des bâtiments durables

- > réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction des bâtiments de 35 %⁽¹⁾ en 2030
- > 100 % des projets de développement intégreront les risques climatiques à long terme, tout en minimisant l'utilisation de ressources et en maintenant le confort des utilisateurs d'ici 2025

- développer la connectivité et la mobilité durable

- > réduire les émissions de gaz à effet de serre du transport de 40 %⁽¹⁾ en 2030
- > plus de 50 % de visiteurs viendront dans nos actifs via un mode de transport durable en 2030
- > tous les projets de développement connectés de manière significative à des solutions de transports publics en 2025

Au travers de **Better Places 2030**, et en tant que signataire du Business Climate Pledge, Unibail-Rodamco-Westfield est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

1. Comparé avec 2015

2. Extension et projets greenfield/brownfield au-dessus de 10.000 m²

3. Pour les centres commerciaux détenus et gérés par le Groupe dans lesquels URW détient et gère les parkings

Vallourec

1. Vallourec est un des leaders mondiaux de la fourniture de solutions tubulaires en acier sans soudure. Son activité concerne les marchés de l'énergie à hauteur de 80 % et s'exerce à près de 85 % hors d'Europe.

Le Groupe rassemble environ 19 000 personnes et son chiffre d'affaires 2018 s'est élevé à 4 milliards d'euros environ.

2. Avec un niveau d'émissions directes de gaz à effet de serre de près de 400 K tonnes en 2018 et un ratio d'intensité carbone de 0,2 kg de carbone par euros de chiffre d'affaires, Vallourec est, en raison du rôle de puits de carbone que joue la forêt brésilienne qu'il exploite, un faible émetteur. Dans ce cadre le groupe exploite 2 aciéries électriques et consomme dans son haut fourneau au Brésil le charbon de bois qu'il produit et qui est une énergie renouvelable. En outre l'énergie électrique qu'il consomme est renouvelable à hauteur de 50 %.

3. Vallourec met sur le marché des produits premium qui permettent à ses clients de réduire leurs émissions en évitant tout risque de fuite des fluides transportés, en particulier de méthane qui est un puissant gaz à effet de serre. Vallourec a créé en 2018 une nouvelle ligne de produits destinés à répondre aux défis de la transition énergétique dont il attend une contribution significative à son chiffre d'affaires en 2025.

4. Depuis 2017 les investissements du Groupe au titre des capex ont notamment porté sur les plantations forestières et la refonte de plusieurs fours pour en réduire les pertes thermiques.

Les investissements au titre de ses programmes de R&D ont notamment porté sur les connections premium entre tubes et les process thermiques.

5. Durant la période 2019-2023 le Groupe s'attachera notamment, s'agissant de contribuer à une économie bas-carbone, à :

- approfondir la connaissance des émissions de sa « supply chain » et rechercher les moyens de les réduire ;
- publier un objectif d'émissions de GES à horizon 2025 compte tenu de sa nouvelle empreinte industrielle en lien avec la démarche dite « SBTi » à laquelle il a souscrit en 2018 ;
- valoriser la forêt qu'il exploite et qui constitue un puits de carbone ;
- rechercher des solutions pour réduire ou capturer les émissions des fours qu'il exploite pour le laminage et le traitement thermique des tubes produits ;
- poursuivre son plan d'efficacité énergétique qui aura déjà permis de réduire les consommations spécifiques de gaz et d'électricité de plus de 20 % à mix et volume produits donnés sur la période 2009-2020 ;
- planifier les adaptations de ses sites industriels aux conséquences du changement climatique ;
- Développer une ligne de produits en lien avec la transition énergétique (énergie éolienne, capture du CO₂, hydrogène, énergie solaire, géothermie...)

6 Investissements sur la période 2021/2023 : Sur cette nouvelle période de référence, Vallourec prévoit d'investir plusieurs millions au titre de ses Capex. Ces investissements devraient porter comme pour la période précédente sur les plantations forestières et la refonte de plusieurs fours pour en réduire les pertes thermiques. Sur cette même période, Vallourec prévoit également d'investir au titre de ses programmes de R&D. Ces investissements porteront notamment sur les connections premium entre tubes, les process thermiques et le programme « Energy transition Opportunities ».

Veolia, opérateur de l'économie circulaire, acteur de la lutte contre le dérèglement climatique Notre contribution pour un développement résilient et bas carbone

Veolia est depuis 2002, un acteur engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit les siennes ou celles de ses clients. Construire une économie à plus faible impact environnemental et à plus grand impact social, une économie qui serve les hommes sans desservir l'environnement, c'est le sens des 9 engagements de développement durable pris par le Groupe en 2015, dont 4 objectifs à horizon 2020 concernent la lutte contre le dérèglement climatique.

Veolia s'engage à :

- cumuler 100 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions réduites sur les installations gérées par Veolia entre 2015 et 2020 - **Performance 2018 : 63 millions de tonnes eq CO₂ réduites ;**
- cumuler 50 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions évitées à nos clients, par la valorisation énergétique, eau et matière, entre 2015 et 2020 - **Performance 2018 : 24 millions de tonnes de CO₂ évitées à nos clients ;**
- capter plus de 60 % du méthane des centres de stockage des déchets que nous gérons - **Performance 2018 : 57,7 % ;**
- réaliser plus de 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire - **Performance 2018 : 4,8 milliards d'euros ;**

Depuis 2015, les trois enjeux de notre stratégie climat sont les suivants :

1. mettre en place les cadres réglementaires et fiscaux de nature à accompagner la transition du modèle linéaire aujourd'hui largement favorisé vers les modèles d'économie circulaire et de fonctionnalité moins émetteurs et plus respectueux des ressources. Ces modèles fournissent également les solutions d'adaptation et de résilience indispensables pour prévenir et limiter l'impact des événements climatiques extrêmes ;
2. **fixer un prix du carbone robuste et prévisible** de manière à orienter durablement les investissements vers les technologies bas carbone, sous la forme d'une redevance dont les produits seraient orientés vers les solutions contribuant à la décarbonation de l'économie ;
3. prendre des mesures pour **s'attaquer aussi aux gaz à effet de serre à courte durée de vie et à fort pouvoir de réchauffement comme le méthane**, pour lequel les solutions et les débouchés techniques existent et sont accessibles.

Cette stratégie a été complétée par une quatrième priorité en 2018 : **contribuer aux enjeux d'adaptation**, en proposant des solutions renforçant la résilience des territoires.

En 2017, Veolia s'est **engagé dans l'initiative Science Based Targets** (en cours d'étude d'une trajectoire d'émissions compatible 2 degrés).

Pour accompagner ses clients dans la transition bas-carbone, Veolia a développé GreenPath, une plateforme web permettant de calculer l'empreinte carbone des contrats et projets: le Groupe aide ses clients à évaluer les GES émis dans le cadre de leur contrat avec Veolia, et plus globalement, à mesurer la performance environnementale globale grâce aux outils de bilan carbone, d'empreinte eau et d'empreinte biodiversité. GreenPath est un outil d'aide à la décision qui permet de choisir entre plusieurs solutions techniques en fonction de leur performance environnementale. La contribution à l'atténuation des émissions de GES de la valorisation énergétique des déchets, du recyclage des matières ou encore de la cogénération et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments sont ainsi mis en évidence.

Veolia acteur responsable de la transition énergétique : Depuis 2018, Veolia s'engage à ne pas développer ou acquérir de nouvelles activités utilisant du charbon, sauf les activités visant précisément à substituer au charbon des énergies moins émettrices de gaz à effet de serre. Plutôt que s'en défaire par cession, le Groupe s'engage à entamer sans délai la conversion de ses activités existantes afin de réduire puis d'éliminer totalement à terme l'impact CO₂ de l'usage du charbon en combinant divers leviers : l'amélioration du rendement énergétique par la mise en œuvre de solutions d'efficacité de la production et des réseaux d'énergie, ainsi que la substitution du charbon, soit par des combustibles alternatifs (déchets, biomasse, gaz), soit par l'utilisation de chaleur fatale récupérée.

Chiffres clés Veolia (2018) : Chiffre d'affaires : 25911 millions d'euros - 171 500 collaborateurs sur 5 continents

« Faire œuvre utile »

Concepteur, constructeur et exploitant d'infrastructures et de bâtiments qui contribuent à améliorer la vie quotidienne et la mobilité de chacun, VINCI a une vision globale de leurs cycles de vie et de leurs impacts.

VINCI intègre la prise en compte de l'environnement à chaque étape des projets menés, dans une démarche qui vise à réduire leur empreinte tout au long du cycle de vie des ouvrages. Le Groupe développe des solutions qui participent à l'amélioration du cadre de vie dans les villes et les territoires, au service des habitants, tout en répondant aux grands défis de développement urbain, de transition numérique et de changement climatique.

Nos engagements

Les entreprises du Groupe s'engagent à réduire leur consommation énergétique, principale source d'émissions de gaz à effets de serre, grâce à la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et à l'usage d'énergies renouvelables.

- 30 % de réduction de nos émissions de GES à horizon 2020. Depuis 2009 (71 teq CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires), l'intensité carbone du Groupe a diminué de près de 25 %. Le Groupe a engagé une profonde démarche de renouvellement de cet engagement, qui portera sur la période 2020-2030, et sera publié à la fin de l'année 2019.
- 70 % du budget Recherche et Développement des sociétés de VINCI concerne des programmes environnementaux : mobilité durable, énergies renouvelables, performance énergétique des bâtiments et des infrastructures, ville intelligente et bas carbone.
- Près de 100 000 MWh d'achats d'électricité d'origine renouvelable engagés en 2018 au sein des entreprises du Groupe et, dans ce cadre, toutes les plates-formes du réseau VINCI Airports participent au programme Airport Carbon Accreditation (ACA). L'aéroport Lyon-Saint Exupéry, en France, a renouvelé en 2018 son accréditation au niveau le plus élevé (ACA 3+).

Au service de nos clients

Les entreprises de VINCI élaborent des solutions pour aider leurs clients à réduire leurs propres impacts environnementaux. Oxygen 2, offre d'écoconception développée par VINCI Construction France et VINCI Facilities (VINCI Energies), modélise un bâtiment énergétiquement efficace tout au long de son cycle de vie, de la conception à l'exploitation. En 2018, les voies de télépéage à 30 km/h, installées sur le réseau de VINCI Autoroutes, ont permis d'économiser 78 697 tonnes de CO₂, soit 360 886 tonnes depuis leur mise en service en 2010.

Afin de renforcer l'usage des énergies renouvelables, certaines entités du Groupe s'engagent dans leur déploiement interne et externe. Les entreprises de VINCI Energies participent activement, grâce à leurs expertises, au développement des sites de production d'énergies renouvelables (solaire et éolien) ainsi que des solutions de mobilité électrique. Eurovia a développé Power Road®, innovation permettant de capter l'énergie solaire et de la stocker par l'intermédiaire de sondes géothermiques implantées dans les chaussées, puis de la restituer pour alimenter des bâtiments situés à proximité.

Les entreprises de VINCI ont développé des solutions relatives à la gestion des matériaux, de leur provenance à leur réemploi, permettant également de limiter leur empreinte carbone. Chez VINCI Construction France, le développement du béton bas carbone vise à améliorer l'impact environnemental des ouvrages. Eurovia a réalisé la première portion de route 100 % recyclée grâce au développement d'une usine mobile dédiée.

De la conception à l'exploitation des ouvrages et bâtiments, les métiers de VINCI ont opéré une transition durable pour répondre aux défis du changement climatique, dans une démarche partenariale et volontaire. »

L'art et la culture sont nés avec la nature : le musicien qui crée ses compositions à partir des bruits perçus autour de lui, les poètes et écrivains qui exaltent à travers leurs vers et leur prose les beautés et les mystères de la nature, les réalisateurs qui mettent en scène les plus beaux endroits de la planète... Au travers des siècles, la nature et l'environnement ont ainsi toujours été une source d'inspiration inépuisable pour les artistes.

Pour Vivendi, présent au travers de ses filiales (Universal Music, Canal+, Havas, Editis, Gameloft, Dailymotion, Vivendi Village) sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus, la protection de l'environnement est logiquement un enjeu implicite, car il ne peut y avoir de création culturelle pérenne dans un écosystème dégradé.

Pour cette raison, le groupe Vivendi soutient l'initiative des entreprises engagées pour le climat, le « *French Business Climate Pledge* ».

Ainsi, convaincu que la préservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique sont parmi les principaux défis de ce siècle, Vivendi s'inscrit depuis de nombreuses années dans une dynamique volontaire visant à améliorer en permanence la performance environnementale de ses activités.

Aujourd'hui, pour aller plus loin dans ses engagements, Vivendi adopte donc les principes fondamentaux suivants :

- améliorer la connaissance de ses impacts environnementaux sur toute la chaîne de valeur des activités du groupe ;
- maîtriser la consommation d'énergie des sites du groupe, c'est-à-dire :
 - réduire la consommation de ressources et d'énergie en travaillant sur une utilisation raisonnée de celles-ci,
 - travailler spécifiquement sur l'efficacité énergétique des centres de données (internes ou externalisés),
 - développer l'utilisation des énergies renouvelables,
 - identifier les initiatives d'économie d'énergie pertinentes au sein des filiales afin de réduire l'empreinte énergétique globale du groupe,
 - promouvoir la certification environnementale des bâtiments (ISO 14001, ISO 50001, LEED...)
- intégrer l'éco-conception en tant qu'élément significatif lors du développement de services, produits ou projets, afin de réduire l'utilisation d'énergie et/ou de matières premières ;
- promouvoir les initiatives en faveur de l'économie circulaire pour réduire la quantité de déchets générée par les filiales du groupe : réutilisation autant que possible des produits et des matériaux et amélioration du pourcentage de déchets recyclés ;
- intégrer des critères environnementaux dans la politique d'achat pour s'assurer que les fournisseurs et sous-traitants retenus sont alignés sur la politique environnementale du groupe ;
- continuer à sensibiliser les employés et les fournisseurs de services afin de les encourager dans leurs efforts et promouvoir les actions visant à protéger l'environnement.

Pour assurer l'exemplarité de son engagement, Vivendi travaille également à la définition d'une trajectoire bas-carbone en adoptant un objectif scientifique de réduction de ses émissions de CO₂ aligné sur un scénario à 2°C, conforme à l'Accord de Paris signé en 2016.

Le présent engagement, pris par toutes les filiales, tous les métiers, toutes les femmes et tous les hommes du groupe, doit permettre à Vivendi de réduire son impact carbone tout en créant de la valeur.

Worldline

Qui sommes-nous ?

Worldline est le leader européen dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Riche de plus de 45 ans d'expérience, Worldline fait partie des acteurs principaux du marché du B2B2C. Le Groupe opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur étendue des activités de services de paiement, fournissant une gamme complète de solutions aux institutions financières, aux commerçants, aux entreprises et aux entités gouvernementales.

Notre stratégie climatique

Afin de lutter contre le changement climatique, Worldline a défini une stratégie environnementale bas carbone cohérente avec le scénario 2 degrés engagé dans le cadre de la COP21. Cette stratégie concerne l'efficacité énergétique de nos data centers et de nos bureaux, mais également les émissions liées à nos terminaux de paiement ainsi qu'à nos déplacements professionnels. Worldline dispose également d'une stratégie Green IT mise en place en 2018 allant de l'efficacité énergétique de ses data-centers et bureaux à l'éco conception de ses terminaux de paiement, en passant par l'application de politiques pour les experts avec pour objectif l'écoconception des logiciels et des applications.

La lutte contre le changement climatique comme principale ambition

Worldline a structuré sa stratégie environnementale autour des engagements suivants :

Objectif 2020	Réalisation et perspective d'atteinte
Obtenir la certification ISO 14001 pour tous ses data-centers et sites de plus de 500 collaborateurs.	En 2018, Worldline avait 9 sites certifiés ISO 14001. Les 100 % devraient être atteints d'ici la fin 2020 avec la certification des sites en Suisse, Pays-Bas, Inde et France.
Réduire chaque année l'intensité carbone de 2 % (en tonnes eq. CO ₂ /millions d'euros)	Depuis 2014, Worldline a déjà réduit ses émissions de 85 % pour ses data-centers et de 11 % pour l'ensemble de ses activités. En intensité, Worldline a réduit ses émissions d'environ 14 % en 2017 par rapport à 2017.
Approvisionner 100 % de la consommation totale d'électricité en énergies renouvelables.	En 2018, pourcentage de l'énergie utilisée qui provient de sources renouvelables est de 90 %.
Compenser d'ici 2020 l'ensemble des émissions de CO ₂ induites par nos data centers, bureaux, voyages d'affaires et ses terminaux de paiement.	En 2018, Worldline devient la première entreprise dans l'industrie du paiement à neutraliser ses émissions de CO ₂ .
Obtenir un PUE (Indicateur d'efficacité énergétique) de 1,65 d'ici 2020 pour ses data-centers stratégiques.	L'efficacité énergétique moyenne (PUE) des data-centers de Worldline s'améliore continuellement, étant actuellement à 1,70. Elle était de 1,83 en 2011.

Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de l'adhésion de Worldline à la Charte Climat « Paris Action Climat » de la Ville de Paris en 2018 et reposent sur un grand nombre d'initiatives. Concernant ses data centers, Worldline a décidé de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue visant à les rendre les plus performants possible sur le plan énergétique :

- l'augmentation de l'efficacité énergétique et donc la diminution du PUE .Pour cela, Worldline a mis en place des technologies innovantes et sélectionne systématiquement des matériels informatiques et d'infrastructure à faible consommation d'énergie ;
- la virtualisation des plates-formes constitue un axe fort dans la rénovation des matériels informatiques qui contribue aussi à optimiser la performance énergétique.

Dans le cadre de ses certifications ISO 14001, Worldline s'est lancé dans la généralisation d'actions permettant de réduire l'empreinte environnementale de ses bureaux telles que :

- le déploiement systématique d'appareils informatiques à haut rendement énergétique ;
- l'investissement dans l'éclairage à base de technologies LED en remplacement des lampes traditionnelles et la mise en place de capteurs de mouvements dans les espaces collectifs ;
- la sensibilisation des collaborateurs aux gestes écoresponsables continue de constituer un axe important visant à responsabiliser les pratiques des collaborateurs.





L'ORÉAL



LVMH



GRUPE RENAULT



SEQENS



THALES



vivendi



worldline

